

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI  
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS  
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE  
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente  
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU  
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 20 JANVIER 2014

VOLUME 158

**DANIELLE BERGERON et JEAN LAROSE**  
**Sténographes officiels**

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS  
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110  
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU,  
Me EMMA RAMOS-PAQUE

INTERVENANTS :

Me GÉRALD SOULIÈRES pour M. Jean Lavallée  
Me MARIE-CLAUDE MICHON pour le Procureur général du Québec  
Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la construction du Québec  
Me LUCIE JONCAS et Me ANDRÉ DUMAIS pour le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)  
Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec  
Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec  
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec  
Me ROBERT LAURIN pour la FTQ Construction  
Me LAURENT THEMENS et Me ANDRÉ RYAN pour le Fonds de solidarité  
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales

---

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	6
JEAN LAVALLÉE	
INTERROGÉ PAR Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU	9

---

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
113P-1245 : Statuts et règlements de la FIPOE	68
113P-1246.1 : Écoute électronique 09-0096-188 du 14 mai 2009	97
113P-1246.2 : Transcription de l'écoute électronique 09-0096-188 du 14 mai 2009	97
113P-1247 : Photographie du voyage de février 2005 sur le Touch avec Joe Lombard, Tony Accurso et Jean Lavallée	137
113P-1248.1 : Écoute électronique 08-0459A-56 du 5 mars 2009	150
113P-1248.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0459A-56 du 5 mars 2009	150

113P-1249.1 : Écoute électronique 08-0459-4319  
du 7 avril 2009

222

113P-1249.2 : Transcription de l'écoute  
électronique 08-0459-4319 du 7  
avril 2009

222

---

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce vingtième (20e)  
2 jour du mois de janvier,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Alors, bon matin à tous. Les avocats peuvent-ils  
8 s'identifier, je vous prie?

9 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

10 Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire,  
11 bonjour. Cainnech Lussiaà-Berdou pour la  
12 Commission.

13 Me EMMA RAMOS-PAQUE :

14 Bonjour. Emma Ramos-Paque pour la Commission.

15 Me GÉRALD SOULIÈRES :

16 Gérald Soulières pour le témoin, monsieur Jean  
17 Lavallée. Bonjour.

18 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

19 Bonjour. Marie-Claude Michon pour le Procureur  
20 général du Québec.

21 Me MÉLISSA CHARLES :

22 Bon matin. Mélissa Charles pour l'Association de la  
23 construction du Québec.

24 Me LUCIE JONCAS :

25 Bonjour. Lucie Joncas pour le Conseil provincial

1 (International).

2 Me ANDRÉ DUMAIS :

3 Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le  
4 Commissaire. André Dumais, Conseil provincial  
5 (International).

6 Me DENIS HOULE :

7 Bonjour. Denis Houle pour l'Association des  
8 constructeurs de routes et grands travaux du  
9 Québec.

10 Me SIMON LAPLANTE :

11 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des  
12 constructeurs de routes et grands travaux du  
13 Québec.

14 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :

15 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du  
16 Québec.

17 Me FÉLIX RHÉAUME :

18 Bonjour. Félix Rhéaume pour le Parti libéral du  
19 Québec.

20 Me ROBERT LAURIN :

21 Robert Laurin, FTQ Construction. Bonjour.

22 Me LAURENT THEMENS :

23 Bonjour. Laurent Themens, Fonds de solidarité.

24 Me ANDRÉ RYAN :

25 André Ryan, Fonds de solidarité.

1 Me PIERRE POULIN :

2 Bonjour. Pierre Poulin pour le Directeur des  
3 poursuites criminelles et pénales.

4 LA GREFFIÈRE :

5 Est-ce que vous pourriez vous lever pour  
6 l'assermentation.

7 (09:36:13)

8

---

9



1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce vingtième (20e)  
2 jour du mois de janvier,

3

4 A COMPARU :

5

6 JEAN LAVALLÉE, électricien retraité

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

11 Q. **[1]** Bonjour, Monsieur Lavallée.

12 R. Bonjour.

13 Q. **[2]** La semaine dernière on s'est laissé, on avait  
14 fait un peu le tour de votre carrière. On avait  
15 fait le tour des entreprises dans lesquelles vous  
16 avez été impliqué. Aujourd'hui, on va commencer à  
17 regarder, ce matin, la FIPOE et votre rôle au sein  
18 de cette organisation-là, au moins survoler un peu,  
19 là, l'ensemble de vos responsabilités durant les  
20 trente (30) années environ, là, durant lesquelles  
21 vous avez oeuvré là. Vous avez indiqué la semaine  
22 dernière que vous aviez été directeur général et  
23 secrétaire financier de la FIPOE jusqu'en deux  
24 mille dix (2010), c'est exact?

25 R. Exact.

1 Q. **[3]** Juillet... juin, juillet vous avez indiqué, je  
2 pense.

3 R. Juin.

4 Q. **[4]** Juin. Est-ce que vous avez été directeur  
5 général et secrétaire financier durant toute cette  
6 période-là, de la création, si on peut dire,  
7 jusqu'à la... jusqu'à votre départ?

8 R. Non. J'ai été... au début, j'étais représentant  
9 syndical et, à partir de mil neuf cent... l'année  
10 de l'Expo, là, soixante-dix-sept (77), j'ai été...  
11 pas dix-sept (17). À partir du début de l'Expo,  
12 j'ai été élu comme directeur général, secrétaire  
13 financier.

14 Q. **[5]** L'Expo, c'est dix-neuf cent soixante-sept  
15 (1967). Si je ne m'abuse, FIPOE, vous m'avez parlé  
16 de dix-neuf cent soixante-douze (1972), est-ce que  
17 je me trompe?

18 R. Oui, FIPOE, mais j'étais représentant syndical  
19 et...

20 Q. **[6]** O.K. Moi, c'est par rapport à FIPOE comme  
21 telle.

22 R. Oui.

23 Q. **[7]** L'incarnation telle de cette organisation-là  
24 telle qu'elle existe aujourd'hui, là. Est-ce que,  
25 au sein de FIPOE, vous avez toujours été directeur

1 général...

2 R. Et secrétaire financier.

3 Q. **[8]** ... et secrétaire financier?

4 R. Mais, excepté les premières années, j'étais  
5 représentant syndical.

6 Q. **[9]** Parfait. Est-ce que c'est la norme pour le  
7 directeur général d'être aussi le secrétaire  
8 financier?

9 R. Oui.

10 Q. **[10]** Pourquoi est-ce que c'est comme ça?

11 R. Nos statuts disent que le directeur général et  
12 secrétaire financier, c'est... c'est la raison et  
13 il n'y a pas d'autre raison. C'est... ça fait  
14 partie des statuts de la Fraternité qui sont ce qui  
15 gouverne la Fraternité.

16 Q. **[11]** Mais, ce que je veux dire, c'est : est-ce  
17 qu'il y a une raison pour laquelle on cumule ces  
18 deux responsabilités-là sur la même personne?

19 R. Pas à ce que je sache.

20 Q. **[12]** Ça... ça...

21 R. C'est uniquement par rapport aux statuts de la  
22 Fraternité.

23 Q. **[13]** Est-ce qu'il a déjà été envisagé de séparer  
24 ces postes-là?

25 R. Non.

1 Q. **[14]** Vous êtes... vous avez indiqué que vous aviez  
2 un salaire d'environ cent vingt-cinq... cent vingt,  
3 cent vingt-cinq mille (120-125 000 \$). Ça, c'est à  
4 votre départ?

5 R. C'est à mon départ.

6 Q. **[15]** On a survolé le sujet, mais au fil du temps,  
7 il a évolué. Est-ce que vous avez souvenir... est-  
8 ce qu'il a toujours été, disons, en tenant compte  
9 du coût de la vie...

10 R. Ah! Non. Ah! Non.

11 Q. **[16]** ... à peu près de ça?

12 R. Ah! Non. Dans les premières années, ça devait être  
13 un quarante... quarante mille (40 000 \$), puis ça a  
14 monté graduellement. Puis il y a des périodes  
15 difficiles dont j'expliquais hier... pas hier, mais  
16 jeudi, qu'il y avait eu une crise, puis on avait  
17 été obligé de réduire nos salaires, mais ça... ça a  
18 monté graduellement selon l'évolution de l'argent  
19 que la Fraternité avait.

20 Q. **[17]** Donc, dans les périodes qui ont été  
21 difficiles, vous avez pris des réductions de  
22 salaire mais, dans l'ensemble, on est parti de  
23 quarante (40) puis on a graduellement...

24 R. Oui.

25 Q. **[18]** Est-ce qu'il y a d'autres conditions et

1 avantages reliés à ce poste-là?

2 R. Bien, comme les autres représentants il y a... il y  
3 a un... un montant pour l'automobile, qu'on reçoit.  
4 Ensuite de ça il y a des avances de dépenses qui  
5 sont données, des montants de dépenses.

6 Graduellement aussi, il y a un montant qui va aussi  
7 pour un régime de retraite, à la CCQ.

8 Q. **[19]** Ces avances de dépenses là c'était de quel  
9 ordre, environ?

10 R. Ça varie, mais au début c'était peut-être... On  
11 parle de v'là trente (30) ans. Au début, je ne me  
12 rappelle pas exactement puis en... en dernier  
13 c'était peut-être alentour de... j'ai de la misère  
14 à me rappeler, j'ai de la misère avec ma mémoire  
15 par rapport à mon opération. Mais le... quand je  
16 suis parti, je me rappelle pas exactement le  
17 montant que j'avais de dépenses d'alloué.

18 Q. **[20]** Un ordre de grandeur?

19 R. Il faudrait... si j'avais les...  
20 (09:41:24)

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[21]** On ne vous demande pas à cent dollars (100 \$)  
23 près, là, Monsieur Lavallée.

24 R. Non. C'était... il me semble c'est... Hé! j'ai de  
25 la misère. Je devais avoir deux cent cinquante

1 (250) par semaine, quelque chose comme ça. Mais  
2 sous toute réserve. On pourrait le vérifier dans  
3 les statuts, c'est marqué. Dans les sous-règlements  
4 dans les statuts. Ce qui est la convention  
5 collective.

6 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

7 Q. **[22]** O.K. Deux cent cinquante (250) par semaine, si  
8 on arrondit à douze mille (12 000) par année,  
9 quelque chose comme ça, ça serait essentiellement  
10 le chiffre reporté sur une année? C'est ce qui vous  
11 semble être... On fera la vérification.

12 R. On référera... j'ai... on a une convention, c'est  
13 marqué, tous les montants dedans, ce que j'ai pas  
14 avec moi ici.

15 Q. **[23]** Je comprends. La FIPOE c'est un des gros  
16 locaux de la FTQ Construction?

17 R. Oui.

18 Q. **[24]** C'est aussi un des plus influents de par sa  
19 taille?

20 R. On a environ... je disais, au début, quatorze mille  
21 (14 000) membres, quand j'étais là, mais  
22 apparemment qu'on est rendus à près de dix-sept  
23 (17 000), dix-huit mille (18 000) membres.

24 Q. **[25]** Donc, si je vous suggère que c'est un local  
25 très influent, vous êtes d'accord avec cette

1 affirmation-là?

2 R. Exact.

3 Q. **[26]** Si madame... Dans cet ordre d'idée là, Madame  
4 Blanchette, si on peut afficher la page 284, 285 du  
5 témoignage de monsieur Pereira, du trente (30)  
6 septembre deux mille treize (2013). Si on va à la  
7 question... à la réponse donnée à la question 986,  
8 un petit peu plus bas. Bon. Ici, monsieur Pereira  
9 nous indique :

10 Si j'ai un vote puis on dit qu'on a un  
11 vote puis la FIPOE a un vote, je pense  
12 qu'on est égal sur le vote. Mais il  
13 faut comprendre que certains locaux...  
14 Je saute des morceaux, là, mais...

15 ... certains locaux ont beaucoup plus  
16 de présences... ils sont déjà établis,  
17 c'est sûr que, Ken Pereira, avec le  
18 local 1981, n'a pas l'influence que la  
19 FIPOE avait à la tête de la FTQ, c'est  
20 tout à fait normal. Ils avaient vingt  
21 mille (20 000) membres, j'en avais  
22 deux cent cinquante (250).

23 R. Il m'en a mis deux mille (2 000) de plus.

24 Q. **[27]** Il vous a fait cadeau de deux mille (2 000)  
25 membres mais...

1 R. C'est ça.

2 Q. **[28]** Vous êtes parfaitement... vous êtes d'accord  
3 avec cette... cette affirmation de monsieur  
4 Pereira, là, si je vous suis...

5 R. Que c'est certain quand on a dix-huit mille  
6 (18 000) membres puis un autre local en a deux  
7 mille (2 000), que le local qui a... qui a dix-huit  
8 mille (18 000) membres a plus d'influence qu'un  
9 autre.

10 Q. **[29]** Et vous, en tant que directeur de local,  
11 directeur général du local en question et,  
12 incidemment, directeur de la... comment dire?  
13 président de la FTQ Construction, vous exercez donc  
14 une influence qui dépend... qui repose sur le poids  
15 que votre local pèse?

16 R. Mais oui et non. Je me dois d'être équitable pour  
17 tout le monde. Ken Pereira, même s'il avait deux  
18 cent cinquante (250) membres, il fallait que je  
19 sois équitable envers lui lorsqu'il posait des  
20 questions et faisait sa présence à l'assemblée.  
21 Comme président, tu dois être équitable envers  
22 chacun des locaux qui sont là, qu'il soit un petit  
23 local ou un gros local.

24 Q. **[30]** Ça c'est la façon d'exercer cette influence-  
25 là, mais il demeure, il n'en demeure pas moins que



1 vous êtes en mesure d'influencer le cours ou la  
2 façon dont... d'imposer votre idéologie sur la  
3 façon dont opère la FTQ Construction et que ce  
4 poids-là vient du poids de votre local notamment?

5 R. Ça vient du poids du local, puis... mais par  
6 contre, comme je le dis, il faut... il faut que tu  
7 sois équitable envers tout le monde. C'est pas à  
8 cause qu'un local a dix-huit mille (18 000) membres  
9 que tu envoies promener l'autre local qui en a deux  
10 cent cinquante (250). C'est ça je veux dire. C'est  
11 certain qu'un local de dix-huit mille (18 000)  
12 membres puis un autre de quinze mille (15 000) a de  
13 l'importance lorsqu'il est dans un congrès et qu'il  
14 fait valoir ses votes.

15 Q. **[31]** Donc, vous devez garder en tête que vous  
16 pouvez pas favoriser même si c'est votre local qui  
17 vous envoie là, vous devez favoriser tout le monde  
18 équitablement?

19 R. C'est ça.

20 Q. **[32]** Vous pouvez pas, comment dire, donner ou faire  
21 en sorte de procurer un avantage aux électriciens  
22 de la FIPOE même si c'est eux qui vous envoient  
23 là...

24 R. C'est exact.

25 Q. **[33]** ... dans le cadre de vos fonctions à la FTQ

1 Construction?

2 R. Exact.

3 Q. **[34]** En tant que directeur de local, vous gérez,  
4 même si vous êtes président de la FTQ Construction,  
5 vous continuez à gérer votre local?

6 R. Oui.

7 Q. **[35]** En parallèle. Donc, vous faites, comme vous  
8 disiez la semaine dernière, le suivi sur notamment  
9 le placement de vos membres, vos délégués font  
10 rapport à vos représentants ou directement à vous,  
11 je ne sais pas, là, vous allez m'expliquer ça, et  
12 vous avez en permanence un portrait général de la  
13 situation de l'ensemble des électriciens?

14 R. Oui. Notre section locale et la FIPOE a des  
15 délégués et des représentants locaux (sic). Les  
16 délégués ont des meetings à tous les mois ou deux  
17 mois dépendamment des situations et font rapport de  
18 leurs activités et différents problèmes qui peut  
19 exister. Mais ça c'est... c'est de façon régulière.  
20 C'est comme ça que le local fonctionne.

21 Q. **[36]** Je reviens un petit peu en arrière, là, O.K.,  
22 sur la question de l'influence. L'influence que  
23 vous avez, vous êtes capable d'exercer, là, vous  
24 dites que vous l'exercez de façon équitable, mais  
25 en pratique vous l'exercez comment?

1 R. Je saisis pas votre...

2 Q. **[37]** Bien, cette influence-là que vous avez, à quoi  
3 elle vous sert?

4 R. Elle me sert à diriger de façon équitable encore  
5 une fois le local et les positions qu'on peut  
6 prendre vis-à-vis des situations de d'autres locaux  
7 qui font des rapports à la FTQ Construction, mais  
8 c'est à peu près tout ce qu'on peut faire, de  
9 pouvoir donner un... et être équitable envers tous  
10 les locaux.

11 Q. **[38]** Est-ce qu'il arrive parfois que vous soyez  
12 obligé, même si votre désir c'est celui d'être  
13 équitable, là, tel que je vous l'entends  
14 l'exprimer, dans la mesure où vous avez les deux  
15 chapeaux en même temps, si on peut dire, comment  
16 vous faites pour garder cette objectivité-là, cette  
17 justice que vous exprimez, là, si les intérêts sont  
18 divergents entre des électriciens de la FIPOE et  
19 des membres d'un autre local de la FTQ?

20 R. Ah, bien ça, il peut y avoir des divergences  
21 d'opinion. On se rencontre, à ce moment-là, mes  
22 représentants rencontrent les représentants de  
23 l'autre local et négocient, essaient de régler le  
24 conflit qui existe.

25 Q. **[39]** C'est pas là que cette influence-là justement

1 sert le plus?

2 R. Non. C'est un conflit, souvent on a des conflits de  
3 juridiction de métier, on se rencontre, mes  
4 représentants rencontrent l'autre section locale et  
5 essaient de s'entendre et finissent toujours par  
6 s'entendre. On n'essaie pas de se servir de  
7 l'influence du local pour régler, on essaie d'être  
8 équitable et répondre aux locaux selon... selon  
9 le... les juridictions de chacun des... des  
10 sections locales.

11 Q. **[40]** Donc vous essayez, donc parfois ça marche pas,  
12 mais vous essayez?

13 R. Ah oui, on finit par s'entendre.

14 Q. **[41]** Parfait. Donc, le placement des membres au  
15 jour le jour comment ça fonctionne?

16 R. On a un tableau et les membres sont enregistrés sur  
17 le tableau et les représentants sont responsables  
18 des membres, du placement, c'est pas moi qui gère  
19 le placement ce sont les représentants dans chacune  
20 de leurs régions et on a des demandes, on fait...  
21 on fait le placement selon les demandes. Mais je  
22 sais que depuis que je suis parti, ça a été  
23 modifié, le placement, là, je pense, je sais pas  
24 comment exactement ça fonctionne, mais on peut plus  
25 faire comme avant. Avant l'employeur nous appelait,

1 on envoyait des gens travailler ici et là. Mais,  
2 là, avec la loi dernièrement, v'là un an, un an et  
3 demi, la loi a changé, le placement se fait de  
4 façon différente.

5 Q. **[42]** Bon. Là c'est aujourd'hui, mais concentrons-  
6 nous sur l'époque à laquelle vous étiez là. Là,  
7 vous me dites que les entrepreneurs ou les  
8 employeurs vous appellent.

9 R. Hum hum.

10 Q. **[43]** Je voudrais juste que... Parce que, c'est pour  
11 information aussi, là. Vous avez baigné là-dedans  
12 pendant une trentaine d'années, mais j'aimerais que  
13 vous m'expliquiez, peut-être juste faire un survol  
14 du... un placement type, disons, une opération de  
15 cette nature-là.

16 R. Juste pour corriger, j'ai été là trente-huit (38)  
17 ans. Ça fait que j'en ai vu des choses. Le  
18 placement, on a un tableau, comme je vous dis. Les  
19 gens viennent s'enregistrer et un employeur nous  
20 appelle, « j'ai besoin, un électricien de contrôle,  
21 j'ai besoin d'un électricien qui est bon dans le  
22 tuyau, j'ai besoin d'un électricien ordinaire qui  
23 est tireur de câbles, tout ça », et à ce moment-là,  
24 on appelle les gens qui sont sur le tableau puis on  
25 les envoie travailler pour cet entrepreneur-là.

1 Q. **[44]** Donc, vous, vous êtes en contact avec les  
2 entrepreneurs pour les fins du placement?

3 R. Je ne suis pas en contact. C'est l'entrepreneur qui  
4 nous appelle. Et à partir de là, le suivi se fait  
5 par le représentant responsable de la région, et on  
6 envoie des travailleurs pour cet entrepreneur-là.

7 Q. **[45]** Votre structure est très grosse, donc vous  
8 êtes en mesure de déléguer une partie du travail,  
9 si je vous comprends bien. Un syndicat plus petit,  
10 où il y aurait, disons, une...

11 R. Bien, nous, on...

12 Q. **[46]** ... pas de représentant ou un seul directeur  
13 général, par exemple, c'est sur lui que retomberait  
14 cette responsabilité-là?

15 R. Oui. Comme, si on prend Pereira, il était tout  
16 seul, ça fait que c'est lui qui faisait les  
17 demandes qu'il pouvait avoir. Nous, on a des  
18 bureaux dans toutes les régions du Québec, on a des  
19 représentants dans toutes les régions du Québec, et  
20 le placement se fait par les représentants  
21 responsables de chacune des régions.

22 Q. **[47]** J'imagine quand même que quand on parle de...  
23 je ne sais pas, moi, si par exemple il y a une  
24 demande pour un projet d'envergure, là vous pouvez  
25 être appelé à contribuer?

1 R. Non, ça se fait toujours de la même façon que...  
2 même si ce n'est pas un projet d'envergure. Mais un  
3 projet d'envergure, exemple, quelqu'un nous appelle  
4 pour un projet sur la Côte-Nord, il a besoin de  
5 deux cents (200) électriciens, bien à ce moment-là  
6 on divise les demandes selon le chômage qu'on a  
7 dans les régions et on en envoie travailler à  
8 différentes places.

9 Q. **[48]** Est-ce que vous, à un moment donné, vous vous  
10 êtes impliqué dans ce processus-là? Dans un exemple  
11 comme celui que vous donnez, là?

12 R. Non.

13 Q. **[49]** Donc, vous, jamais vous ne vous occupez du  
14 placement?

15 R. Disons que, il y a tellement de... J'ai beaucoup de  
16 représentants, et les représentants connaissent  
17 leur monde. Donc, moi je ne peux pas connaître les  
18 dix-huit mille (18 000) électriciens, mais chaque  
19 représentant dans sa région connaît son monde et  
20 envoie des électriciens selon la demande et la  
21 qualification qu'ils ont besoin.

22 Q. **[50]** Donc, c'est les entrepreneurs dans les  
23 différentes régions, même dans le cas d'un projet  
24 où ils auraient besoin de deux cents (200)  
25 personnes sur la Côte-Nord, ils s'adressent au

1           représentant de la Côte-Nord. Lui fait remonter ça  
2           le long de la chaîne hiérarchique, si on peut dire,  
3           et éventuellement c'est redistribué à ses collègues  
4           des autres régions pour vérifier, selon les taux de  
5           chômage, où est-ce qu'il faut en prendre le plus?

6           R. C'est ça. C'est le représentant de la Côte-Nord, vu  
7           que c'est sa région, qui a le « call », qu'on  
8           appelle, et le représentant, lui, souvent, la Côte-  
9           Nord a peu de membres, on les a tous, mais trois  
10          cents (300), quatre cents (400) membres, et il  
11          travaille à ce moment-là, appelle au bureau chef à  
12          Montréal, et on redistribue la demande selon le  
13          chômage et... qu'on a en région.

14          Q. **[51]** Et vous, à ce moment-là, à aucun moment vous  
15          êtes impliqué dans ce processus-là?

16          R. Non, je ne m'implique pas dans le processus.

17          Q. **[52]** Ni au niveau des négociations ou des...  
18          comment dire, de l'identification des travailleurs  
19          qui vont... Je veux dire, je comprends que vous ne  
20          les connaissez pas tous, mais vous pouvez en  
21          connaître certains.

22          R. Non. Moi j'ai délégué ça à tous les directeurs,  
23          puis c'est les directeurs qui s'occupent de ça.

24          Q. **[53]** Donc, ça ne vous implique pas du tout?

25          R. Non.



1 Q. **[54]** Donc, une fois les travailleurs placés, en  
2 tant que directeur de local, est-ce que vous avez  
3 une capacité d'influence sur le déroulement du  
4 chantier?

5 R. Bien, une capacité, chaque représentant... le  
6 représentant régional s'occupe de régler les  
7 problèmes qui existent, puis de faire en sorte que  
8 ça fonctionne. S'il y avait un gros conflit, là à  
9 ce moment-là je pourrais être demandé pour aller  
10 régler le conflit, mais c'est très rare que ça  
11 arrive. Ça se règle tout le temps au niveau du  
12 représentant régional ou le directeur provincial  
13 qu'on a, qui est responsable de cette région-là.

14 Q. **[55]** Vous dites « faire en sorte que ça  
15 fonctionne », ça veut dire que par ailleurs, il est  
16 aussi possible de faire en sorte que ça ne  
17 fonctionne pas?

18 R. Non.

19 Q. **[56]** Je ne vous dis pas nécessairement que c'est  
20 arrivé, je vous pose la question.

21 R. Comment?

22 Q. **[57]** Si vous êtes en mesure de faire en sorte que  
23 ça fonctionne bien sur le chantier.

24 R. Ah oui.

25 Q. **[58]** Bon, vous êtes, j'imagine, aussi en mesure de

1 faire en sorte que ça ne fonctionne pas bien?

2 R. C'est un terme, j'emploie le terme « ça fonctionne  
3 bien ». S'il y a un conflit, à ce moment-là, je  
4 pourrais être appelé pour aller régler le conflit  
5 étant donné que le régional a pas été capable de le  
6 régler. Mais habituellement, c'est très très rare  
7 que ça arrive que je m'implique dans un conflit  
8 régional sur un chantier.

9 Q. **[59]** Vous dites que vous connaissez pas les dix-  
10 huit mille (18 000) membres et vous pouvez pas...  
11 vous êtes pas impliqué dans le choix, mais il y a  
12 eu des témoignages ici, là, selon lesquels il est  
13 tout à fait possible pour un directeur de local,  
14 puis je pense que vous pouvez aussi faire confiance  
15 à vos représentants pour vous indiquer comment  
16 faire cette sélection-là, là, d'envoyer des  
17 travailleurs incompétents ou moins compétents sur  
18 un chantier donné, si vous êtes pas satisfait de la  
19 façon dont l'entrepreneur gère le chantier en  
20 question?

21 R. Non. On s'organise de façon à envoyer une bonne  
22 main-d'oeuvre qualifiée par rapport que l'employeur  
23 est pas obligé de nous appeler. Si on envoyait de  
24 la main-d'oeuvre qui est pas qualifiée, à ce  
25 moment-là il arrêterait de nous appeler puis il en

1           appellerait d'autres. Mais...

2           Q. **[60]** Vous voulez dire, il en appellerait d'autres  
3           dans les treize pour cent (13 %) qui restent?

4           R. Non, il pourrait... il pourrait appeler même dans  
5           les électriciens de la FIPOE, il pourrait en avoir  
6           qui y vont, on n'est pas toujours capable de dire:  
7           « Tu vas prendre ça, tu vas prendre un tel, tu vas  
8           prendre un tel, tu vas prendre un tel ».

9           Habituellement, on s'organise de façon à ce que  
10          l'entrepreneur emploie... on lui envoie des bons  
11          salariés puis à ce moment-là, il est capable  
12          d'opérer son chantier et quand c'est des gros  
13          chantiers, des... des immenses chantiers, c'est sûr  
14          qu'on a des membres d'un certain âge qui sont pas  
15          aussi rapides qu'ils l'étaient auparavant, on dit à  
16          l'employeur: « On va t'en envoyer un ou deux qui  
17          sont moins... pas moins compétents mais moins  
18          habilités à faire certains travaux, donc à ce  
19          moment-là, reste pas surpris puis... » la plupart  
20          du temps, sur ces gros chantiers-là, ils acceptent,  
21          ils comprennent que ces gars-là ont déjà été  
22          capables de faire du bon travail et qu'en envoyer  
23          un ou deux parmi deux cents (200), que c'est pas...  
24          c'est pas exagéré et ils acceptent et ils les  
25          placent sur des jobs qu'ils peuvent faire, tirer du

1 câble ou des... des jobs semblables.

2 Q. **[61]** Ce que vous me dites, c'est que ça ne vous est  
3 jamais arrivé de consciemment organiser ou  
4 participer à l'organisation de façon à envoyer sur  
5 un chantier donné des gens dont vous savez...

6 R. Non.

7 Q. **[62]** ... qui sont pas aptes à faire un travail...

8 R. Ah non, non.

9 Q. **[63]** ... aussi bon que d'autres?

10 R. Sinon, on aurait perdu notre nom puis ça serait pas  
11 long qu'on n'aurait plus de demandes d'employeurs  
12 spécifiques pour des jobs.

13 Q. **[64]** Est-ce que vous savez si d'autres locaux ont  
14 déjà fait ça ou font ça?

15 R. Je le sais pas.

16 Q. **[65]** Madame Blanchette, peut-être qu'on peut  
17 afficher le témoignage du trente (30) septembre  
18 deux mille treize (2013), pages 194-195. Juste  
19 avant la question 651, on voit ici, là, monsieur  
20 Pereira qui nous dit que :

21 Pour certains locaux, le placement  
22 syndical est d'une force incroyable.  
23 Comme directeur général, on devient  
24 une personne très importante parce  
25 qu'on peut faire qu'un contrat se

1                                   déroule bien ou se déroule très très  
2                                   mal.

3           Et là, il donne une explication, si on descend :  
4                                   Vous m'appellez pour dix (10) hommes,  
5                                   je connais toute ma main-d'oeuvre et  
6                                   je vous envoie le... dix (10) fonds de  
7                                   baril.

8           Comme il dit. Donc, les moins bons.

9           R. Mais ça c'est du oui-dire de Ken, c'est pas vrai  
10                                  qu'on peut agir de même, envoyer toujours, comme il  
11                                  appelle, lui, des fonds de baril, c'est faux ça.

12          Q. **[66]** Non mais Ken est directeur de local, là.

13          R. Mais oui, mais... il est directeur d'un local qui  
14                                  plaçait pas de monde ici à cause qu'il était pas  
15                                  capable d'en placer. Mais pourquoi qu'il répondrait  
16                                  pour moi que j'envoie des fonds de baril, qu'on dit  
17                                  ça à un employeur? Jamais, voyons donc.

18          Q. **[67]** Pour l'instant, je ne pense pas que monsieur  
19                                  Pereira affirme que vous le faisez... que vous  
20                                  faites ça, pardon. Je pense qu'il indique  
21                                  simplement que c'est possible, que c'est quelque  
22                                  chose qui peut se faire.

23          R. Ah! bien ça c'est sa position, mais moi, j'ai...  
24                                  j'ai jamais entendu parler que du monde disait aux  
25                                  employeurs: « Je vais envoyer... » ou disait à Ken:

1 « Je vais envoyer mes fonds de baril ». J'ai pas  
2 entendu ça de personne.

3 Q. [68] Donc, vous niez aussi que ce soit une tactique  
4 possible ou quelque chose comme directeur de local  
5 que vous soyez en mesure de faire si vous en aviez  
6 le désir ou si vous aviez l'intention?

7 R. Oui. Oui.

8 Q. [69] Pour vous, c'est impossible?

9 R. C'est impossible à cause sinon, il perdrait tout  
10 son contrôle et son pouvoir de pouvoir envoyer  
11 travailler du monde chez... chez les employeurs. Ça  
12 se saurait vite, ça.

13 Q. [70] À l'inverse, est-ce qu'il vous est déjà arrivé  
14 de choisir les meilleurs?

15 R. Non plus. J'en envoie de toutes les... les  
16 spécialités qu'on a. Puis choisir les meilleurs  
17 pour favoriser un employeur, non. Pour moi, un  
18 électricien c'est un électricien qui fait son  
19 travail puis quand on a des demandes, on envoie  
20 selon sa... sa spécialité. S'il nous demande un  
21 « cable splicer », on va lui envoyer un « cable  
22 splicer », c'est une spécialité. S'il nous demande  
23 un gars... un monteur de lignes, on va lui envoyer  
24 un monteur de lignes. S'il nous demande un  
25 électricien d'un autre domaine, on va lui envoyer

1 l'électricien spécialisé. Mais on peut pas faire  
2 ça, envoyer n'importe qui puis envoyer des fonds de  
3 baril.

4 Q. [71] Non, mais c'est justement, là, vous  
5 m'expliquez que, si on envoie des fonds de baril,  
6 bien, forcément, ça... ça serait une image... ça  
7 projetterait une image négative de votre local et  
8 ça serait répercuté sur vous et, éventuellement,  
9 bien, on irait chercher... on passerait plus par  
10 vous. Bon, il y aurait des conséquences pour vous.  
11 C'est ce que j'ai compris de ce que vous me disiez.  
12 Donc, on pourrait penser qu'au contraire, de  
13 s'assurer que la main-d'oeuvre envoyée...

14 R. Était bonne.

15 Q. [72] ... au moins la première ligne, est toujours  
16 la plus compétente possible ou la plus efficace, ça  
17 pourrait être un avantage. Là ce que vous me dites  
18 c'est que vous faites pas ça non plus. C'est ça?

19 R. Ce qu'on fait, là... Peut-être que vous saisissez  
20 mal ce que je veux dire. On a une demande, on nous  
21 demande tant d'électriciens, tel domaine, tel  
22 domaine, telle spécialité. On choisit nos gens,  
23 qu'on a sur le tableau, et on envoie ceux qui  
24 correspondent à la demande qu'on a. C'est ça.

25 Q. [73] Est-ce qu'il vous arrive d'envoyer des

1           électriciens sur un chantier en dépit du fait...  
2           des spécialistes, là, en dépit du fait qu'on n'a  
3           pas besoin d'eux?

4           R. Non.

5           Q. **[74]** C'est uniquement...

6           R. Comment que... Si on n'a pas besoin d'eux, ils  
7           feraient pas de demande. S'ils ont besoin d'un  
8           électricien, comme je dis, de telle spécialité, il  
9           va me dire : « On va lui envoyer un électricien de  
10          cette spécialité-là. » Mais s'il nous emmène... il  
11          nous dit : « Écoutez, envoyez-moi n'importe quel  
12          genre, on a des câbles à tirer. » Bien, on va lui  
13          envoyer des gens qui sont capables de tirer du  
14          câble, qui sont pas spécialisés dans d'autres  
15          domaines.

16          Q. **[75]** Parlez-moi un peu d'autres... Disons, au  
17          niveau de la gestion des chantiers. La main-  
18          d'oeuvre sur les chantiers. Par exemple, dans un  
19          contexte où un chantier se déroulerait... comme  
20          vous avez dit tout à l'heure, où il y aurait un  
21          conflit, là. Des tactiques comme le « slow down »,  
22          le « shut down », j'utilise des expressions  
23          anglaises, mais ralentissement, disons, de travail  
24          ou arrêt de travail ou diminution de productivité,  
25          là, qu'on pourrait comparer à une forme de grève du



1 zèle. Est-ce que ce sont des choses ou des  
2 tactiques que vous avez déjà utilisées?

3 R. C'est... Moi, comme je disais, j'ai été trente-huit  
4 (38) ans à la FIPOE. Dans les trente-huit (38) ans  
5 que... que j'ai été là, c'est certain qu'il y a eu  
6 certains problèmes mais très peu de problèmes. Au  
7 début, dans les premières années, il y avait la  
8 Côte-Nord qu'on avait des problèmes. Puis, moi, je  
9 me suis affairé à éviter des problèmes puis à  
10 arrêter de faire des... des ralentissements ou quoi  
11 que ce soit. Et, dans les trente-huit (38) ans que  
12 j'ai été là, je pense qu'on a eu une grève dans la  
13 construction puis un... une deuxième à la demande  
14 de l'employeur qui nous disait : « Eille! fais-moi  
15 une petite grève, là, j'ai besoin de support de ma  
16 gang puis j'ai pas eu de support. » Ça fait que là  
17 on a eu trois jours de grève.

18 (10:08:03)

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. [76] Je comprends pas ce que vous voulez dire.

21 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

22 Q. [77] Oui, moi non plus. Expliquez-moi ça.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. [78] L'employeur vous demandait : « Fais-moi une  
25 petite grève parce que j'ai besoin... »

1 R. Oui.

2 Q. **[79]** « ... du support de ma gang. » Expliquez-nous  
3 ça.

4 R. Bien, on avait... il y avait pas de grève et il y  
5 avait une convention collective qu'on était en  
6 mesure de signer. L'employeur a dit... Il s'est  
7 fait revirer de bord. Il s'est fait refuser de  
8 faire la grève. De... il s'est fait refuser de  
9 signer la convention collective. Là il était venu  
10 nous voir puis il avait dit : « Fais-moi une grève  
11 deux, trois jours. » Ça c'est arrivé une fois dans  
12 trente-huit (38) ans.

13 (10:08:44)

14 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

15 Q. **[80]** Vous dites un employeur qui serait, qui aurait  
16 une hiérarchie derrière lui, si je vous comprends  
17 bien?

18 R. Qui était en maudit à cause sa gang avait refusé.

19 Q. **[81]** Donc, vous faites des grèves seulement à la  
20 demande de l'employeur?

21 R. Pas à la demande de l'employeur, on fait une grève  
22 quand on a un mandat de faire une grève. Puis là,  
23 c'était pas une grève qu'on faisait, c'était une  
24 convention collective qu'on prenait le vote pour la  
25 régler. Et, à ce moment-là, l'employeur a pas

1 réussi à passer son mandat d'accepter la  
2 convention, puis là il nous avait demandé de faire  
3 une grève. « Pas longtemps, il dit, ça va se régler  
4 vite. » Ça a duré trois jours.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[82]** Donc, ce que vous dites, c'est que l'employeur  
7 a manqué de loyauté face à ses propres patrons?

8 R. Il a manqué... il a manqué de votes, c'est que  
9 l'employeur avait recommandé aux employeurs de son  
10 secteur d'accepter la convention et il s'est fait  
11 refuser. Il était frustré, c'est là qu'il est venu  
12 nous demander de faire une petite grève. Ça a duré  
13 trois jours. Je peux vous dire que dans toutes les  
14 années que j'ai été là, il n'y a jamais eu d'autre  
15 grève.

16 Q. **[83]** Alors, ce faisant, bien ça coûtait un petit  
17 peu cher à l'employeur?

18 R. Bien je sais pas si ça coûtait cher, il  
19 recommandait de l'accepter. Donc, en recommandant  
20 de l'accepter, il devait être d'accord avec nous  
21 autres, mais ça a pas passé dans son secteur.

22 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

23 Q. **[84]** Je comprends un peu le malaise de madame la  
24 présidente. Clairement cet individu-là vous a  
25 fourni une information selon laquelle si vous

1           faisiez ce moyen de pression là, il y aurait  
2           acceptation des conditions que vous demandiez?

3           R. Non, non, non. Il avait accepté de la signer, il  
4           avait accepté la convention, mais il faut qu'il la  
5           soumette à ses membres.

6           Q. **[85]** C'est ça.

7           R. Comme nous autres. Nous autres ça a été accepté,  
8           puis lui ça a été refusé. Donc, à ce moment-là...

9           Q. **[86]** Il vous a dit?

10          R. Il était en maudit.

11          Q. **[87]** Il faut que vous les convainquiez, voici  
12          comment faire?

13          R. Il a dit : « C'est à eux autres de m'écouter, fais-  
14          nous... fais-nous une petite grève. » C'est arrivé,  
15          ça.

16          Q. **[88]** Et ce que vous me dites c'est que c'est la  
17          seule fois qu'on est allé jusqu'à la grève?

18          R. Non, il y en a eu un autre. Dans trente-huit (38)  
19          ans, je pense qu'il y en avait eu deux ou trois,  
20          mais moi dans les derniers vingt-cinq (25) ans, il  
21          y en a pas eu.

22          Q. **[89]** Ça c'était une grève qui couvrait?

23          R. Toute, toute la province.

24          Q. **[90]** O.K. Donc la grève à laquelle vous faites  
25          référence couvrait la province?

1 R. Oui, oui.

2 Q. **[91]** O.K. Celle où pour deux, trois jours on vous a  
3 dit...

4 R. Ah oui.

5 Q. **[92]** C'est pas juste dans une région donnée?

6 R. Non.

7 Q. **[93]** C'est en quelle année, ça?

8 R. Ah, je m'en rappelle pas, ça fait longtemps de ça,  
9 là.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[94]** C'était relativement à quel contrat?

12 R. C'était pas un contrat, c'était toute... c'était  
13 toute la province.

14 Q. **[95]** Donc, ce que vous... est-ce que je comprends  
15 de ce que vous nous dites que c'est la partie  
16 patronale...

17 R. Qui a refusé.

18 Q. **[96]** ... qui refusait de signer?

19 R. Oui. Quand il s'était engagé à la soumettre à ses  
20 membres.

21 Q. **[97]** Oui, mais la partie patronale c'est qui, à ce  
22 moment-là?

23 R. C'était la partie patronale de la province de  
24 Québec.

25 Q. **[98]** Le gouvernement?

1 R. Non, non, les employeurs.

2 Q. **[99]** Je comprends, mais c'était la partie patronale  
3 concernant un chantier en particulier, vous  
4 dites...

5 R. Non, non.

6 Q. **[100]** ... que c'était à la grandeur de la province?

7 R. C'était toute la grandeur de la province. C'était  
8 la grandeur de la province à cause que la  
9 convention collective s'appliquait au Québec au  
10 complet. C'était pas une grève locale, c'était une  
11 grève provinciale.

12 Q. **[101]** Puis la partie patronale...

13 R. Oui.

14 Q. **[102]** ... c'était qui?

15 R. C'était la partie patronale, c'était les Routes et  
16 grands travaux qui agissait dans tout le Québec,  
17 qui avait refusé.

18 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

19 Q. **[103]** Et donc, si je vous suis bien, le  
20 représentant ou le négociateur pour la partie  
21 patronale, à ce moment-là, vous a suggéré que pour  
22 que ses patrons ou ses mandataires, ses mandants,  
23 pardon, signent ou entérinent la convention sur  
24 laquelle vous vous étiez entendus, tout ce que vous  
25 aviez à faire, c'est pousser deux, trois jours de

1 grève puis que ça ça finirait de les convaincre?

2 R. Bien, il dirait ça les convaincrait. Comme ça, on a  
3 été trois jours, je pense, puis ils ont accepté.  
4 Ils ont accepté la recommandation que faisait leur  
5 négociateur.

6 Q. **[104]** Bon, en dehors de cet événement particulier,  
7 de façon plus ponctuelle, est-ce qu'il vous est  
8 déjà arrivé d'utiliser certains des moyens de  
9 pression que j'ai nommés plus tôt, ralentissement,  
10 interruption de travail temporaire, diminution de  
11 productivité, est-ce qu'il vous est déjà arrivé  
12 d'utiliser sciemment ces moyens-là pour influencer  
13 le cours ou le déroulement d'un contrat sur un  
14 chantier donné?

15 R. Ce n'est pas arrivé souvent, si c'est arrivé c'est  
16 dans les années soixante-douze (72), là, au début  
17 de tout, quand tout le Québec était en problème un  
18 peu partout. Mais ce n'est pas arrivé souvent.

19 (10:14:28)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[105]** Mais c'était une technique qui était connue?

22 R. Bien oui. Mais dans ces années-là ça s'est beaucoup  
23 amélioré, ensuite. Comme je vous disais, dans les  
24 derniers vingt-cinq (25) ans que j'ai été là, on ne  
25 préconisait pas de ralentissement, on ne

1 préconisait pas rien. On a amélioré la situation  
2 dans l'industrie de la construction. De beaucoup.

3 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

4 Q. **[106]** Comment vous avez... Est-ce que vous avez  
5 participé à cette amélioration-là?

6 R. Pardon?

7 Q. **[107]** Est-ce que vous pensez que... vous considérez  
8 que vous avez participé à cette amélioration-là?

9 R. Ah oui, beaucoup, beaucoup, beaucoup. Pas rien que  
10 moi.

11 Q. **[108]** De quelle façon?

12 R. Pas rien que moi tout seul.

13 Q. **[109]** Non, non, non, je comprends.

14 R. Avec d'autres sections locales.

15 Q. **[110]** Mais de quelle façon vous avez participé à  
16 améliorer ça?

17 R. À assainir les moeurs de la construction qui  
18 existaient depuis des années, puis rencontrer les  
19 employeurs puis se parler, puis négocier avec eux  
20 autres, puis arriver à des ententes sans qu'on ait  
21 à faire des griefs.

22 Q. **[111]** Donc, ça fait partie de vos responsabilités  
23 de maintenir ces ententes-là, cette bonne entente  
24 avec les employeurs?

25 R. C'est exact.



1 Q. **[112]** Donc, vous avez des rencontres  
2 occasionnelles, plus ou moins régulières avec  
3 divers entrepreneurs ou représentants, qui sont un  
4 peu vos correspondants au sein de ces employeurs-  
5 là, des gens qui s'occupent de la même façon que  
6 vous de maintenir la bonne entente?

7 R. On avait des rencontres. On se voyait souvent dans  
8 différents comités, donc on pouvait parler de  
9 négociations, puis parler de certains problèmes,  
10 pour améliorer la situation. C'est comme ça qu'on  
11 faisait les relations de travail.

12 Q. **[113]** Il vous arrive aussi, j'imagine, d'avoir des  
13 rencontres de ce type-là de façon plus... bon,  
14 intime ce n'est pas le bon terme, là, mais disons  
15 en dehors des comités, là? J'imagine que certains  
16 représentants d'employeurs qui ont fréquemment  
17 recours à des électriciens étaient susceptibles de  
18 vouloir vous voir comme directeur général de la  
19 FIPOE, ou même plus largement, à titre de président  
20 de la FTQ Construction, non?

21 R. Non. C'était surtout dans les comités qu'on se  
22 rencontrait, mais ce n'était pas seulement  
23 qu'électriciens, là, c'était différents locaux qui  
24 siégeaient sur ces comités-là, puis on parlait de  
25 toutes sortes de choses pour améliorer la

1 situation.

2 Q. **[114]** Si je vous suggère que certains employeurs  
3 nous disent qu'ils vous rencontreraient peut-être  
4 trois, quatre fois par année, dans un contexte de  
5 lunch ou des choses comme ça, pour discuter avec  
6 vous de l'état de la situation, puis  
7 d'améliorations possibles ou de soucis qu'ils  
8 pouvaient avoir concernant justement cette bonne  
9 entente, là, (inaudible)?

10 R. Il y avait quelques-unes, quelques rencontres avec  
11 moi, mais c'était surtout avec mes directeurs en  
12 charge des secteurs.

13 Q. **[115]** Au niveau de la FTQ Construction, ça?

14 R. Au niveau de la FIPOE.

15 Q. **[116]** O.K.

16 R. Au niveau de la FTQ Construction, c'est chaque  
17 local qui est autonome. Ça fait qu'à ce moment-là,  
18 les locaux pouvaient avoir des rencontres avec des  
19 employeurs localement, pour leur section locale.

20 Q. **[117]** Puis vous discutiez de quoi dans ces  
21 rencontres-là, vos représentants ou vous-même?

22 R. Mes représentants, ce qu'ils jasant avec les  
23 employeurs, souvent, c'était des rencontres pour  
24 la... qu'on parlait de formation professionnelle,  
25 qu'on parlait de placements, qu'on parlait

1 d'améliorer certaines positions par rapport aux  
2 délégués de chantiers. En fin de compte, ce qui  
3 pouvait s'appliquer sur les chantiers.

4 Q. **[118]** Donc, ce qui veut dire que... parce que  
5 j'imagine que vous parlez aussi des projets qui  
6 s'en viennent?

7 R. On pouvait parler des projets qui s'en venaient  
8 aussi, ou des projets qu'il y avait en cours de  
9 route, qu'eux avaient, qu'on pourrait s'impliquer,  
10 de fournir la main-d'oeuvre.

11 Q. **[119]** O.K. Donc, contrairement à ce que vous me  
12 disiez tout à l'heure, finalement vous aviez quand  
13 même un rôle à jouer dans le placement, là, peut-  
14 être de façon macro, mais vous aviez un rôle à  
15 jouer?

16 R. Très peu. Comme je le dis, le placement c'était  
17 surtout dirigé par mon directeur provincial avec  
18 les représentants régionaux (sic). Moi, c'est très  
19 rare que je m'en occupais. Je m'en occupais à  
20 l'occasion pour le... le plaisir de discuter avec  
21 eux autres des chantiers, différents besoins qu'ils  
22 avaient mais très peu.

23 Q. **[120]** À ce moment-là, dans ces rencontres-là, si  
24 vous dites que c'est techniquement ou, en tout cas,  
25 dans la... au niveau plus terre à terre, c'est...

1 c'est géré par vos représentants, dans ces  
2 rencontres-là que vous avez avec les entrepreneurs,  
3 par rapport justement à ces projets qui s'en  
4 viennent, à cette main-d'oeuvre ou les projets en  
5 cours, vous discutez de quoi?

6 R. Bien, c'est ça qu'on discutait. Il y avait ce qu'on  
7 appelle aussi des... des « mark up ». Bien, les  
8 « mark up » c'était... ça c'était tous les locaux  
9 qui assistaient à ça puis on établissait le  
10 chantier, il y avait telle job à faire et à ce  
11 moment-là voici tel, tel, tel travail va être fait  
12 par l'électricien, tel travail va être fait par le  
13 plombier, et caetera. On assignait les travaux puis  
14 on signait une entente là-dessus pour que ces  
15 travaux-là qu'il y ait pas de chicane de... de  
16 problèmes sur les chantiers.

17 Q. **[121]** Mais ça c'est une rencontre qui avait lieu  
18 avec les entrepreneurs?

19 R. Avec... avec l'entrepreneur et la compagnie  
20 responsable du travail qui...

21 Q. **[122]** Travail à faire?

22 R. ... qu'il va y avoir.

23 Q. **[123]** Mais là, vous séparez les spécialités qui  
24 sont, si je vous comprends bien, de toute façon,  
25 déjà séparées, non?

1 R. Non...

2 Q. **[124]** Je veux dire un électricien va faire un  
3 travail de plomberie?

4 R. Non, mais ça fait rien, il y a des juridictions de  
5 métiers qui existent puis entre... entre les  
6 métiers, des fois, il y a des juridictions qui se  
7 chevauchent ou qui sont près une de l'autre et...  
8 et à ce moment-là, il faut que tu t'assoies puis  
9 que tu règles le problème pour être sûr que ça  
10 dégénère pas sur le chantier. Ça, on fait ça avant  
11 que le chantier commence pour s'assurer, quand le  
12 chantier commence, qu'il n'y a pas de chicane de...  
13 de juridiction de métiers.

14 Q. **[125]** Vous voulez dire quelque chose de l'ordre  
15 de... s'il faut passer un tuyaux pour passer des  
16 fils dedans, est-ce que c'est l'électricien qui  
17 pose le tuyau ou c'est le plombier, c'est ce genre  
18 de choses là que vous avez en tête?

19 R. C'est pas... c'est pas des choses aussi claires que  
20 ça...

21 Q. **[126]** Oui, je comprends mais...

22 R. C'est exemple, là, tu... « heat tracing ». Un  
23 « heat tracing », c'était... avant, c'était du  
24 « steam tracing » qu'il y avait sur les  
25 raffineries, c'était la steam qui passait dans le

1 tuyau pour réchauffer. Aujourd'hui, c'est un câble  
2 chauffant. Ça a changé. Qui doit le poser? Bien,  
3 c'était l'électricien. Quand ça a parti, ça, ça a  
4 créé des tensions puis des problèmes. Bien c'est ça  
5 je veux dire, il y a plusieurs problèmes semblables  
6 qui ont fait en cours de route que l'évolution du  
7 métier a changé et un travail que pouvait faire un  
8 plombier était devenu... c'était... c'était le...  
9 l'électricien qui pouvait le faire, et caetera.

10 Q. **[127]** Là c'est les négociations qui impliquent la  
11 FIPOE et un... un syndicat de plombiers?

12 R. Oui mais c'est à cause c'est pas juste un syndicat.  
13 Quand ils font un mark up, ils mettent toutes les  
14 tâches qui vont se faire sur le chantier et il peut  
15 y avoir plusieurs métiers d'impliqués. À ce moment-  
16 là, c'est là que ça se décide pour éviter qu'il y  
17 ait un conflit quand le chantier va... va démarrer.

18 Q. **[128]** Donc, ça c'est les négociations dans  
19 lesquelles vous êtes impliqué?

20 R. Moi puis mes représentants puis ça dépend des  
21 métiers... des locaux, je veux dire, il y a des  
22 locaux que c'est le gérant d'affaires qui va y  
23 aller puis d'autres locaux c'est... c'est le  
24 responsable du secteur qui va y aller. Ça dépend  
25 de...

1 Q. **[129]** Est-ce que vous avez souvenir d'un projet en  
2 particulier, là, sur lequel je voudrais attirer  
3 votre attention, là, le chantier de Péribonka?

4 R. J'ai pas de... de... j'ai souvenir que c'est un...  
5 chantier de Péribonka ça fait long... longtemps...

6 Q. **[130]** Aux alentours de deux mille sept (2007).

7 R. Six, sept, oui mais j'ai pas...

8 Q. **[131]** C'est un aménagement hydroélectrique de la  
9 rivière Péribonka, là. Dans le coin de... environ  
10 deux cents kilomètres (200 km) d'Alma à peu près,  
11 là.

12 R. Ça, ça doit pas être les électriciens qui étaient  
13 pris dans ça. C'est un chantier hydraulique, ça  
14 doit être des... des métiers, là, comme les  
15 opérateurs, les... mais les électriciens étaient  
16 pas... étaient certainement pas dans un conflit,  
17 s'il y a eu conflit.

18 Q. **[132]** Je dis juste... aucune idée s'il y a eu  
19 conflit comme tel, là. Pour l'instant, moi, ma  
20 question, c'est plus de savoir... bien, il y a eu  
21 des problèmes, c'est sûr, conflit, je ne sais pas.  
22 Est-ce que FIPOE avait placé des électriciens sur  
23 ce chantier-là selon vos souvenirs?

24 R. Ah! Oui, je suis convaincu qu'il y en...

25 Q. **[133]** Qu'il y en avait eu.

1 R. ... qu'il y en a eu, c'est un chantier  
2 hydroélectrique, ça fait que...

3 Q. **[134]** Donc, dans votre... est-ce que vous vous  
4 souvenez? Vous dites « je suis convaincu qu'il y en  
5 a eu parce que c'est un chantier hydroélectrique »,  
6 mais est-ce que vous vous souvenez de ce chantier-  
7 là en particulier?

8 R. Pas en particulier, c'est un chantier  
9 hydroélectrique comme... comme les autres chantiers  
10 hydroélectriques. J'ai pas rien de particulier par  
11 rapport à ça.

12 Q. **[135]** Vous avez suggéré qu'il y avait peut-être eu  
13 conflit. Est-ce que c'est parce que vous vous  
14 rappelez qu'il y a eu des problèmes avec le  
15 chantier en question?

16 R. Je me rappelle pas qu'il y a eu des problèmes, je  
17 sais qu'une secousse il y avait certains  
18 accrochages, mais je suis pas au courant du dossier  
19 du tout. J'ai pas eu... j'ai pas eu à faire à ce  
20 dossier-là.

21 Q. **[136]** Vous avez pas eu à faire dans ce dossier-là  
22 comme directeur général de la FIPOE?

23 R. Non. Et ni comme président de la FTQ Construction,  
24 j'ai pas... C'est comme je vous dis, chaque local  
25 est autonome. Souvent quand il arrive des problèmes



1 sur un... sur un chantier, c'est... c'est une  
2 section locale spécifique qui... qui a des  
3 problèmes. Mais, c'est très rare, très rare que la  
4 FTQ Construction s'occupe de ça.

5 Q. **[137]** Donc, ce serait plutôt FIPOE qui s'en serait  
6 occupée, si quelqu'un s'en est occupé?

7 R. Ah! Non. Non.

8 Q. **[138]** Vous n'avez pas souvenir non plus que FIPOE  
9 ait été impliquée là-dedans.

10 R. Non.

11 Q. **[139]** Pour vous rafraîchir la mémoire, là, peut-  
12 être. Une compagnie qui s'appelle BAUER Foundations  
13 avait répondu à un appel de soumissions d'Hydro-  
14 Québec pour réaliser des travaux sur une paroi  
15 étanche, là.

16 R. Ah! C'est certainement pas les électriciens.

17 Q. **[140]** Non, non. Le contrat comme tel n'impliquait  
18 pas nécessairement des électriciens en tant que  
19 tels. C'est pour ça que je veux vous voir parler un  
20 peu plus de votre rôle comme directeur général dans  
21 son ensemble, mais j'utilise cet exemple-là, là,  
22 pour voir avec vous si vous avez été mis au courant  
23 de ce qui s'était produit.

24 R. Non. Ça me dit absolument rien.

25 Q. **[141]** Madame Blanchette, si vous pouvez afficher le

1 document à l'onglet 5.

2 LA GREFFIÈRE :

3 L'onglet 5?

4 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

5 Oui, à l'onglet 5.

6 LA GREFFIÈRE :

7 Voulez-vous le produire?

8 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

9 Peut-être.

10 Me GÉRALD SOULIÈRES :

11 C'est un document que je n'ai pas, là. Est-ce que

12 c'est... c'est l'habitude ou... Je ne sais pas

13 comment ça fonctionne, là...

14 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

15 Normalement, les pièces...

16 Me GÉRALD SOULIÈRES :

17 ... mais je peux vous dire que je l'ai pas, là.

18 J'ai cru... en fait, en regardant vos travaux qu'on

19 parle souvent d'onglets et de différents documents,

20 là, mais au-delà de ça, ce à quoi on réfère, moi,

21 je ne l'ai pas, là. En fait, je n'ai rien.

22 LA PRÉSIDENTE:

23 Vous allez l'avoir au fur et à mesure qu'ils se

24 produisent.

25

1 Me GÉRALD SOULIÈRES :

2 Parfait. Ah! Une fois produit ou dès qu'on va en  
3 parler?

4 LA PRÉSIDENTE:

5 Dès qu'on va en parler.

6 Me GÉRALD SOULIÈRES :

7 Parfait. Merci.

8 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

9 Vous allez le descendre, Madame Blanchette.

10 LA PRÉSIDENTE:

11 De façon générale, il peut y avoir certaines  
12 exceptions.

13 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

14 Q. **[142]** Si vous descendez au deuxième paragraphe, on  
15 voit que, en en-tête, là, que c'est une lettre qui  
16 est adressée par cette compagnie BAUER à Hydro-  
17 Québec qui décrit un certain nombre de problèmes.  
18 On voit au deuxième paragraphe, en en-tête :

19 Depuis le tout début, nous avons dû  
20 nous plier à de nombreuses demandes  
21 syndicales voire même des exigences  
22 qui allaient au-delà sinon à  
23 l'encontre de la convention  
24 collective. Nous avons subi, à coup  
25 d'intimidation verbale et de chantage

1 à l'arrêt des travaux, l'ingérence de  
2 délégués... l'ingérence...

3 pardon

4 ... de délégués syndicaux dans la  
5 gestion du personnel et la gestion des  
6 travaux. Des menaces directes ont été  
7 proférées à nos employés, incluant des  
8 menaces d'expulsion du chantier, à  
9 l'encontre de nos responsables  
10 étrangers et des menaces physiques à  
11 l'encontre de nos employés québécois.

12 Est-ce que, ça, ça vous dit quelque chose ou  
13 absolument rien?

14 R. Non, j'ai jamais été mis au courant de ce problème-  
15 là. BAUER, c'est pas une compagnie d'électricité.  
16 Qu'il y avait une demande qui avait des travaux là-  
17 bas, c'est possible, mais je m'occupais pas de ce  
18 chantier-là, mais... puis j'avais des électriciens,  
19 mais c'est pas les électriciens qui travaillent  
20 pour BAUER, c'est impossible.

21 Q. **[143]** Ça marche. Non, Madame, je le produirai pas.  
22 En tant que secrétaire-trésorier maintenant, de la  
23 FIPOE, vous faites quoi? Vous avez brièvement  
24 décrit, la semaine dernière, que vous gériez le  
25 local mais j'aimerais que vous fassiez peut-être un

1 petit survol un peu plus détaillé.

2 R. Bien, à tous les mois on a un meeting de l'exécutif  
3 et les rapports... des rapports de trésorerie est  
4 (sic) parvenus, est (sic) envoyés à l'exécutif. Et  
5 c'est mon devoir à moi de... de responsable de  
6 « checker » les finances de la FIPOE. C'est ça  
7 mon... c'est ça mon devoir. La trésorerie.

8 Q. **[144]** La trésorerie du local comme telle?

9 R. Oui.

10 Q. **[145]** Donc, vous vous occupez du placement des  
11 membres...

12 R. Oui...

13 Q. **[146]** ... d'un côté... bien, vous supervisez tout  
14 ça, la gestion du syndicat, comme directeur  
15 général?

16 R. Je m'occupe pas du placement des membres...

17 Q. **[147]** Non, on s'entend, mais vous en avez la  
18 responsabilité ultime?

19 R. Bien, directeur général, secrétaire financier, j'ai  
20 à peu près toutes les responsabilités du local, que  
21 je délègue à des directeurs, à mon adjoint, un  
22 assistant, à un paquet de monde que j'ai, j'ai  
23 vingt-trois (23) permanents. Donc, mon rôle de  
24 secrétaire financier c'est de « checker » les  
25 finances puis vérifier les finances puis faire

1 les... les exécutifs puis faire les meetings  
2 afférents à ça à tous les trois mois aussi.

3 Q. **[148]** Ça, ça vous donne beaucoup de pouvoir?

4 R. Bien, ça me donne... ça me donne les pouvoirs de la  
5 finance.

6 Q. **[149]** Au sein de la FIPOE, là.

7 R. Oui.

8 Q. **[150]** On se comprend, là?

9 R. Oui.

10 Q. **[151]** D'où viennent les revenus de la FIPOE?

11 R. Cotisations syndicales puis des placements qu'on a  
12 faits. C'est de là que ça vient.

13 Q. **[152]** Ces placements-là ont été faits... L'argent  
14 qui a été placé au début... parce que là vous me  
15 dites aujourd'hui ça vient des deux sources, là,  
16 mais j'imagine qu'initialement...

17 R. Ah! au début, on... on n'en avait pas beaucoup au  
18 début. D'ailleurs, la seule place qu'on pouvait  
19 faire du placement... des placements, c'était dans  
20 les banques puis c'est... vous savez qu'il y a des  
21 années c'était bon, le placement, ça a monté  
22 jusqu'à vingt (20), vingt-deux pour cent (22 %).  
23 Mais ça a pas duré longtemps après ça, là, ça a  
24 diminué et, dernièrement, on était à du deux, trois  
25 pour cent. Donc, on a trouvé d'autres véhicules de

1 placement, dont celui que vous avez discuté  
2 « icitte », avec SOLIM, qu'on faisait des  
3 placements avec SOLIM et aussi avec d'autres...  
4 d'autres entreprises et d'autres syndicats.

5 Q. [153] D'accord, mais, moi, ce qui m'intéresse,  
6 c'est initialement, là. Je veux dire,  
7 éventuellement FIPOE a un porte... pas un  
8 portefeuille mais une masse monétaire qu'elle est  
9 en mesure de placer. Elle a des fonds pour placer.  
10 Initialement, elle en a pas, j'imagine, quand vous  
11 créez FIPOE, là...

12 R. Bien, on a les cotisations syndicales.

13 Q. [154] Là vous avez les cotisations syndicales puis  
14 là, l'excédent de ces cotisations syndicales par  
15 rapport à vos dépenses...

16 R. Bien, l'excédent que... qu'on a par rapport à  
17 l'administration, bien, ça on peut le placer. Mais  
18 quand tu commences tu as pas grand excédent. Il  
19 faut que tu commences par t'engager du personnel  
20 puis... Avant que tu puisses accumuler des fonds,  
21 ça prend du temps puis des années creuses, des  
22 années plus importantes, et c'est dans les sept,  
23 huit dernières années qu'on a réussi à... à trouver  
24 un véhicule pour faire des placements qui sont plus  
25 payants.

1 Q. **[155]** Donc, l'argent que vous placez,  
2 fondamentalement, c'est de l'argent des cotisations  
3 des membres?

4 R. Oui.

5 Q. **[156]** Et, évidemment, le produit des placements  
6 initiaux faits avec cet argent-là qui rapportent et  
7 la roue tourne?

8 R. Oui.

9 Q. **[157]** Est-ce que la FIPOE a un fonds de grève?

10 R. Non.

11 Q. **[158]** Pourquoi pas?

12 R. À cause qu'on est trop petit pour avoir un fonds de  
13 grève. On a un fonds pour aider en cas de grève. On  
14 va payer des dépenses de gaz, on va payer des  
15 choses semblables, on va payer des repas, mais on  
16 n'a pas de fonds de grève comme tel.

17 Q. **[159]** Parce que vous êtes trop petit. Je suis pas  
18 sûr de vous suivre.

19 R. Bien....

20 Q. **[160]** Vous êtes pas si petit que ça, c'est pour ça  
21 que...?

22 R. Dix-huit mille (18 000) membres, c'est très petit  
23 pour un fonds de grève. Ça prend des gros syndicats  
24 pour pouvoir avoir un fonds de grève avec cent  
25 mille (100 000) membres, deux cent mille (200 000)



1 membres. Mais tu peux pas avoir un fonds de grève,  
2 imagine-toi quand même tu as sept, huit millions  
3 (7-8 M), dix-huit mille (18 000) électriciens qui  
4 tomberaient en grève, ça serait pas long que t'en  
5 aurais plus, t'en aurais plus de fonds de grève,  
6 t'aurais plus rien.

7 Q. **[161]** Donc, ça vous paraît pas être, disons, un  
8 objectif qui serait intéressant pour un... pour un  
9 syndicat de la taille de FIPOE d'essayer de monter  
10 un fonds de grève?

11 R. Non, pas dans le temps que j'étais là, c'était pas  
12 une (sic) de mes objectifs, on n'avait pas les  
13 moyens de se permettre un fonds de grève. On a un  
14 fonds de défense, comme je dis, s'il arrive une  
15 grève ou quelque chose, on peut payer certains  
16 items lors de cette grève-là, mais fonds de grève  
17 total, non, c'est impossible.

18 Q. **[162]** Il y a eu l'été dernier, si je ne m'abuse, un  
19 court conflit de travail, est-ce que vous savez si  
20 c'est le genre de circonstances dans lesquelles ce  
21 fonds de défense aurait été utilisé?

22 R. Je peux pas vous dire, moi ça fait déjà quatre ans  
23 que je suis parti.

24 Q. **[163]** Vous êtes pas...

25 R. Mais dans un fonds de grève, dans un fonds de

1 défense c'est... c'est des choses comme ça, là, tu  
2 peux payer du gaz pour une automobile, des repas,  
3 des choses semblables, mais fonds de grève n'existe  
4 pas à la FIPOE.

5 Q. **[164]** Ça fait quatre ans que vous êtes parti, donc,  
6 vous avez depuis votre départ vous avez coupé  
7 les... coupé les ponts?

8 R. Ah oui.

9 Q. **[165]** Vous êtes plus du tout impliqué?

10 R. Non, non, avec mes maladies que j'ai eues, là,  
11 c'est ma santé qui primait.

12 Q. **[166]** Parfait. Donc, vous êtes resté à l'écart de  
13 tout ça?

14 R. À l'écart.

15 (10:36:01)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[167]** Si vous permettez, à quoi servent donc les  
18 millions amassés à la FIPOE?

19 R. Pardon?

20 Q. **[168]** À quoi servent donc les millions amassés par  
21 la FIPOE?

22 R. À quoi servent? Bien, des représentants, on a  
23 plusieurs représentants, on donne beaucoup de  
24 services, on a construit un building, on s'est  
25 acheté un building pour se loger, mais... puis tant

1 mieux si on peut en accumuler à cause que ça va  
2 bien une période de temps, mais la construction  
3 c'est cyclique. Si on veut pas avoir, comme j'ai  
4 déjà vécu, être obligé de mettre à pied du monde  
5 dans des périodes creuses puis arrêter de donner  
6 des services aux membres, c'est ça. Moi j'avais  
7 prévu ça, j'ai dit : « C'est fini. » On va  
8 s'organiser de façon à pouvoir donner du service  
9 constant aux membres puis pas une journée être  
10 obligé d'en « slaquer » puis revenir six mois après  
11 pour réengager du monde.

12 Ça fait que c'est ça que ça sert. Ça sert  
13 au roulement de la FIPOE, le personnel et le...  
14 réengager des représentants. On s'est construit un  
15 building qui a été v'là trois, quatre ans, puis,  
16 non, dernièrement il s'est construit un building,  
17 puis moi dans le temps que j'étais là, je faisais  
18 partie du building que la FTQ a construit.

19 J'étais... on avait un condo dans ça, un condo qui  
20 appartenait à la FIPOE. C'est ce qu'on fait avec  
21 nos argents.

22 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

23 Q. [169] Donc, vous placez l'argent et vous accumulez  
24 une richesse destinée à vous protéger contre...

25 R. Les jours difficiles.

1 Q. [170] ... les jours plus durs?

2 R. Oui.

3 Q. [171] Et l'évaluation qui est faite de ça, c'est  
4 que c'est de l'argent destiné à payer la masse  
5 salariale ou à assurer le maintien des services  
6 pendant combien de temps, vous avez un...

7 R. Moi, en autant que je suis concerné c'est pour tout  
8 le temps maintenir les services. C'est pour éviter  
9 qu'il y ait des... des baisses puis qu'on ait,  
10 qu'on donne moins de services. C'est constant,  
11 c'est pour toujours.

12 Q. [172] O.K. Donc, c'est pour les hivers plus  
13 rigoureux qui viendront?

14 R. C'est ça.

15 Q. [173] Peu importe leur longueur?

16 R. Peu importe.

17 Q. [174] Donc, vous avez pas une idée d'un montant  
18 particulier, là, vous avez pas fait de calcul sur  
19 ce qu'il vous fallait comme fonds comme tel pour  
20 faire face?

21 R. Non, mais pour se protéger, il fallait au moins  
22 avoir plusieurs millions, pour être sûr que tu ne  
23 tombes pas dans le rouge, comme c'est arrivé v'là  
24 vingt (20) ans, v'là quinze (15) ans. On avait  
25 peut-être cinq (500 000 \$), six cent mille

1 (600 000 \$), puis dès qu'il arrivait un coup dur,  
2 on retombait dans le rouge, puis on avait de la  
3 misère. Ça fait que ça prend plusieurs millions  
4 pour garantir que, un jour ou l'autre, on puisse  
5 maintenir tout ce qu'on a. Puis on ne sait pas,  
6 aussi, la construction, là, si ça tombe, là on fait  
7 quoi, cent quarante millions (140 M) d'heures, mais  
8 on a déjà baissé à soixante millions (60 M)  
9 d'heures. Là, il n'en rentre plus de cotisations. À  
10 ce moment-là, ça dégringole vite. C'est pour ça que  
11 moi, j'ai fait en sorte de mettre assez d'argent de  
12 côté pour faire... pour qu'on puisse, s'il arrive  
13 des moments difficiles, qu'on puisse passer au  
14 travers sans détruire la structure puis mettre à  
15 pied le monde dans la boîte.

16 Q. [175] Donc, l'objectif que vous avez, c'est de  
17 garantir qu'il y ait cet argent-là au sein de la  
18 FIPOE pour pouvoir maintenir les services?

19 R. C'est ça.

20 Q. [176] C'est ça l'idée?

21 (10:40:14)

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. [177] Pouvez-vous répéter encore une fois les  
24 services que vous offriez ou que vous offrez?

25 R. Les services qu'on a? On donne des services aux

1 membres, on donne provincialement...

2 Q. [178] Les services aux membres, là, c'est quoi?

3 R. Tout.

4 Q. [179] Mais encore?

5 R. Le placement. Les... santé et sécurité.

6 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

7 Q. [180] Ça veut dire quoi, ça?

8 R. Ça, ça veut dire quelqu'un qui a un accident, on le  
9 défend, on va partout pour le défendre.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. [181] Puis ça, c'est pour les avocats?

12 R. Non. C'est... On a des gens spécialisés dans notre  
13 boîte qui défendent les membres. C'est... Là c'est  
14 un avocat, mais ce n'est pas pour les avocats.  
15 C'est qu'on engage, on engage un avocat, puis  
16 spécialisé en santé et sécurité qui défend les  
17 membres. Mais c'est un service qu'on donne à nos  
18 membres. Service de placement, ça c'est tout un  
19 service, puis on a plusieurs représentants qui sont  
20 attitrés au placement syndical.

21 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

22 Q. [182] O.K. CSST, placement?

23 R. Puis les... on donne des services conseils à nos  
24 membres qui viennent. Ils viennent nous rencontrer.

25 Q. [183] À quel sujet?

1 R. Ah, pour toutes sortes de sujets. Les problèmes  
2 familiaux, toutes sortes de problèmes qui... On est  
3 un peu comme des conseillers, on est... Ils  
4 viennent nous voir, même si ce n'est pas grand-  
5 chose, ils viennent jaser avec nous autres, ils  
6 viennent voir les représentants, ils viennent  
7 s'informer des jobs qu'il va y avoir, travail  
8 extérieur puis tout ça. On est leur confident.  
9 C'est une grosse job, ce n'est pas une petite  
10 affaire.

11 Q. **[184]** Vous gérez... enfin, vous gérez, vous êtes  
12 impliqué dans l'ensemble des sphères de la vie de  
13 vos membres, si je vous suis?

14 R. Oui.

15 Q. **[185]** Autant au niveau personnel que professionnel?

16 R. Oui.

17 Q. **[186]** C'est une grosse responsabilité, hein?

18 R. Oui.

19 Q. **[187]** Cotisation, environ combien par année pour un  
20 électricien?

21 R. Je ne m'en rappelle plus. Ça fait longtemps que  
22 c'est changé. Je ne peux pas vous dire le montant  
23 exact, mais...

24 Q. **[188]** Un ordre de grandeur, à ce moment-là?

25 R. Ça doit être alentour de... la cotisation... C'est

1 une cotisation, ça doit être cinquante (50 \$),  
2 soixante piastres (60 \$), cinquante (50 \$)...  
3 Alentour de cinquante piastres (50 \$) par mois.  
4 Mais c'est très vérifiable. Ça a changé, ça...  
5 (10:43:40)

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[189]** Puis c'est quoi le salaire moyen d'un  
8 électricien par année?

9 R. Je pense que... vous savez, ça fait quatre ans que  
10 je suis plus là, là, ça fait que...

11 Q. **[190]** Je pense pas que les salaires aient à ce  
12 point monté, là, depuis que vous êtes parti.

13 R. Oui, mais j'ai de la misère à me rappeler, ça doit  
14 être alentour de... de vingt-huit mille (28 000),  
15 quelque chose comme ça. Puis ça varie selon le  
16 métier. Les constructeurs d'élévateurs ont plus, ça  
17 dépend du... du métier.

18 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

19 Q. **[191]** Le salaire moyen d'un employé de la FIPOE,  
20 est-ce que vous savez aussi ce que c'est?

21 R. Non, ça j'ai jamais... comme je dis... d'un  
22 employé, je le sais pas. J'ai jamais vérifié ça.

23 Q. **[192]** Si je vous suggère que c'est aux alentours de  
24 soixante-quatorze mille (74 000)?

25 R. Un... incluant le personnel?



1 Q. [193] Oui, de tous les employés de la FIPOE.

2 R. C'est possible.

3 Q. [194] Masse salariale divisée par le nombre  
4 d'employés.

5 R. Possible.

6 Q. [195] Donc, vous gérez le local, le local fait des  
7 placements, est-ce que j'en conclus que c'est aussi  
8 vous qui avez la responsabilité de gérer ces  
9 placements-là?

10 R. C'est l'exécutif et moi, c'est moi le secrétaire  
11 financier.

12 Q. [196] Comment ça fonctionne? Je le sais pas, moi,  
13 par exemple, vous pensez qu'il serait... ou  
14 quelqu'un pense, là, je le sais pas, là, comment...  
15 la FIPOE finit par faire un placement, comment...  
16 quel est le processus qui a mené à ce placement-là?

17 R. Bien, comme je vous disais, au début c'était dans  
18 les banques puis je trouvais que c'était pas assez  
19 payant quand tu dis que... trois pour cent (3 %)  
20 puis deux pour cent (2 %), ça fait que...

21 Q. [197] Mais je parle pas de la nature du placement  
22 ou qu'est-ce qui vous mène à choisir un versus un  
23 autre, pas pour l'instant, je veux savoir c'est  
24 mettons qu'est-ce qui mène FIPOE à effectuer un  
25 placement donné à un moment donné? Est-ce que c'est

1 vous qui amenez ça? Est-ce que c'est un membre de  
2 l'exécutif qui dit: « On devrait mettre ça là »?

3 R. Non, c'est moi qui est le secrétaire financier donc  
4 c'est moi qui amène ça, qu'on va... on va placer à  
5 telle place puis: « Voici les détails du placement  
6 puis est-ce que vous acceptez ça? » Je fais passer  
7 ça à l'exécutif et c'est comme ça que ça procède.

8 Q. **[198]** Donc, c'est pas... l'exécutif vient pas vous  
9 voir avec ça, vous, vous faites le package, un peu  
10 comme Guy Gionet vous avait décrit à la SOLIM,  
11 là...

12 R. C'est ça.

13 Q. **[199]** ... vous avez... c'est ficelé puis il vous  
14 approuve ou... ils vous disent oui ou non?

15 R. C'est ça.

16 Q. **[200]** Madame Blanchette, peut-être qu'on pourrait  
17 aller à l'onglet 8. Vous reconnaissez ce document,  
18 Monsieur Lavallée?

19 R. Oui.

20 Q. **[201]** De quoi s'agit-il?

21 R. C'est les statuts et règlements de la FIPOE.

22 Q. **[202]** Si on va, Madame Blanchette, j'ai un peu de  
23 difficulté à vous dire c'est quelle page du  
24 document comme tel... aux alentours de la page 31.  
25 Bon, O.K. Alors allez deux fois plus loin, j'ai

1            besoin de la page 53 dans la pagination du document  
2            comme tel. Là on est à 35. Voilà. On voit le  
3            chapitre 18, « Fonds », on indique à l'article 1  
4            que:

5                            Les fonds de la FIPOE sont pour les  
6                            dépenses légitimes requises pour sa  
7                            direction et ses opérations.

8            Et à l'article 3 - je ne sais pas si vous pouvez  
9            me... Est-ce que vous êtes en mesure de me le lire,  
10           Monsieur Lavallée?

11          R. Oui.

12          Q. **[203]** Est-ce que vous pouvez me le lire à haute  
13            voix?

14          R. Ah! Oh! Là...

15                            Aucun argent provenant des fonds de la  
16                            FIPOE ne sera prêté pour quoi que ce  
17                            soit à moins d'une autorisation du  
18                            conseil exécutif.

19          Q. **[204]** Donc, tout à l'heure quand vous me dites que  
20            vous faites approuver tout placement par le conseil  
21            exécutif...

22          R. Oui.

23          Q. **[205]** ... c'est sur la base de cet article-là?

24          R. Oui.

25          Q. **[206]** Donc, on inclut, là, sous le vocable

1 « prêter », on inclut des sommes... Enfin, on vise  
2 par ça, là, tout placement, là...

3 R. Bien oui.

4 Q. **[207]** ... qu'on assimile à un prêt, même si  
5 techniquement ce ne serait pas nécessairement  
6 décrit comme tel, là. Dans la mesure où on prend  
7 des fonds et on les met ailleurs, vous êtes  
8 autorisé... vous êtes obligé de vérifier et le  
9 faire approuver.

10 R. Avec le... il faut qu'il soit approuvé par le  
11 conseil exécutif.

12 Q. **[208]** Si on va voir... Madame la Greffière, je vais  
13 en profiter pendant que je cherche autre chose pour  
14 déposer le document.

15 LA GREFFIÈRE :

16 113P-1245.

17

18 113P-1245 : Statuts et règlements de la FIPOE

19

20 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

21 Q. **[209]** Donc, si je vous comprends bien, vous faites  
22 préautoriser tout projet de placement avant de les  
23 faire?

24 R. Oui.

25 Q. **[210]** Est-ce qu'il vous est arrivé de devoir

1 soumettre des placements déjà faits (inaudible)?

2 R. Peut-être, mais ce serait involontairement.

3 Q. **[211]** O.K.

4 R. Peut-être, je sais pas.

5 Q. **[212]** Une occasion d'affaires, il faut agir  
6 rapidement puis le conseil est pas prévu ou...

7 R. Bien, je penserais pas, mais peut-être.

8 Q. **[213]** Ça vous dit quelque chose.

9 R. Non, mais dans toutes mes années, là, c'est...  
10 c'est possible qu'il y ait eu... que j'en aie  
11 discuté, puis que je l'ai fait approuver après, ça  
12 se peut.

13 Q. **[214]** Comment vous... personnellement, là, vous  
14 voyez la stratégie, si on peut dire, de placement  
15 de la FIPOE, là? Comment vous sélectionnez un  
16 placement versus un autre?

17 R. Je m'informe auprès des... de chez nous, de la  
18 comptable, et aussi, dans... dans le cas de... de  
19 SOLIM, j'ai regardé souvent avec le directeur  
20 général qui me conseille, je vous l'ai dit hier. Je  
21 suis un gars qui prend des conseils, je suis pas  
22 comptable de formation puis je suis pas non plus  
23 économiste, mais je me fie à des gens qui me  
24 donnent des conseils. Puis à venir jusqu'à date, ça  
25 a très bien été.

1 Q. **[215]** Donc, vous consultez notamment... C'est  
2 monsieur Gionet auquel vous faites référence, là?

3 R. Oui.

4 Q. **[216]** Mais vous consultez des gens sur des  
5 placements éventuels?

6 R. De mon bureau.

7 Q. **[217]** De votre bureau.

8 R. Notre comptable de notre bureau.

9 Q. **[218]** O.K. Le comptable du bureau à la FIPOE.

10 R. Oui, oui.

11 Q. **[219]** Donc, en concertation avec lui, vous regardez  
12 ça.

13 R. Oui.

14 Q. **[220]** Ça semble avoir de l'allure, vous amenez ça.

15 R. Exact.

16 Q. **[221]** Si... si le comptable en question vous dit  
17 que c'est pas une bonne idée?

18 R. Je le fais pas.

19 Q. **[222]** Vous le faites pas. Même chose pour monsieur  
20 Gionet, si monsieur Gionet vous dit...

21 R. Même chose. Je me fiais à ces gens-là qui ont des  
22 compétences plus que moi dans le domaine.

23 Q. **[223]** Est-ce que c'est eux qui vous amènent des  
24 propositions ou c'est vous qui leur amenez des  
25 propositions puis ils vous éclairent sur...

1 R. Ça se peut des fois que le comptable dise « on a de  
2 l'argent de côté, peux-tu... on devrait placer ça.  
3 Voici telle banque ou telle chose. » Dans le cas de  
4 Guy, Guy Gionet, quand je jaisais avec lui de ça, il  
5 m'amenait des... des dossiers qui étaient  
6 intéressants, puis il disait : « Ça, c'est  
7 intéressant. » À ce moment-là, je me fiais sur lui  
8 et on y allait avec lui.

9 Q. **[224]** O.K. L'objectif au départ, quand vous placez  
10 pour la FIPOE... pardon, pas l'objectif, mais la  
11 situation telle qu'elle a prévalu pendant des  
12 années c'est... vous m'avez dit tout à l'heure, là,  
13 vous avez mis l'argent dans les banques, hein,  
14 c'est ça?

15 R. Au début, oui, il y avait seulement que ce... là  
16 qu'on pouvait placer.

17 Q. **[225]** Pourquoi vous dites que vous pouviez pas  
18 faire autre chose, qu'est-ce que vous voulez dire  
19 par là?

20 R. Bien, on pouvait pas... on n'allait pas dans  
21 l'immeuble, on n'allait pas... on avait à peu près  
22 juste les banques qu'on pouvait... Il était un  
23 temps, dans les banques, c'était pas pire, mais là  
24 depuis quelques années, c'est deux pour cent (2 %),  
25 trois pour cent (3 %). Donc, c'est pour ça que,

1            quand ça a baissé, j'ai dit : « On va regarder  
2            d'autres... d'autres dossiers pour essayer de faire  
3            fructifier l'argent. » C'est mon rôle ça aussi  
4            comme secrétaire financier, de faire fructifier  
5            l'argent. Donc, c'est là qu'on a eu le O.K. avec le  
6            Fonds de solidarité puis... pour aller dans SOLIM.  
7            À cause c'est un fonds de travailleurs puis c'est  
8            un fonds que... ils essayaient de voir qu'est-ce  
9            qu'ils pourraient t'amener qui serait bon pour les  
10           travailleurs.

11        Q. **[226]** On reviendra à SOLIM peut-être un petit peu  
12        plus tard précisément. Mais, moi, ce que j'essaie  
13        de savoir c'est qu'au départ donc, ce que vous me  
14        dites c'est que vous aviez placé dans les banques,  
15        les rendements étaient satisfaisants, parce que là  
16        vous me parlez beaucoup de rendement. Et là, un  
17        jour, les rendements ont baissé et là vous avez  
18        cherché d'autres formes de placement, c'est ça?

19        R. C'est ça.

20        Q. **[227]** Et là vous avez utilisé l'expression « on  
21        pouvait juste mettre dans les banques ». Est-ce  
22        qu'il y avait quelque chose qui vous empêchait de  
23        faire autre chose à cette époque-là?

24        R. Non.

25        Q. **[228]** O.K. Donc, c'est pas une...



1 R. Mais les statuts existaient mais...

2 Q. **[229]** Ils ont pas été modifiés?

3 R. Non. On voyait... on voyait pas autre chose que les  
4 banques. On voulait pas aller dans l'immeuble.

5 Puis, à ce moment-là, le Fonds de solidarité...

6 SOLIM existait pas. Ça fait qu'on n'avait pas

7 d'autres moyens qu'aller dans les banques.

8 Q. **[230]** Bien, vous auriez pu faire des placements  
9 immobiliers?

10 R. Bien, ça, on n'avait pas commencé à... à penser à  
11 ça, aller dans l'immeuble.

12 Q. **[231]** Vous aviez pas commencé à penser à ça.

13 R. Oui.

14 Q. **[232]** Donc, c'est pas que vous cherchiez pas mais  
15 vous trouviez rien d'autre?

16 R. Dans cette période-là, pour nous ce qui était  
17 important c'était d'essayer de faire fructifier  
18 l'argent puis on allait les banques qui offraient  
19 le mieux mais on n'avait pas, dans notre mire, de  
20 l'immeuble.

21 Q. **[233]** Qu'est-ce qui a mis l'immeuble dans votre  
22 mire?

23 R. Ah! c'est... c'est... quand les taux ont augmenté  
24 puis là que le Fonds a été créé, on a siégé au  
25 Fonds de solidarité puis là SOLIM a été mis sur

1 pied puis là on voyait qu'il y avait des  
2 rendements. On s'est informés comment on pouvait  
3 opérer dans ça. C'est là que j'ai embarqué sur le  
4 conseil d'administration puis qu'on a pu avoir  
5 des... des offres pour faire... investir dans des  
6 prêts mezzanine.

7 Q. **[234]** Parfait. Donc, l'idée vous est venue par  
8 votre présence à SOLIM?

9 R. Oui.

10 Q. **[235]** Si je vous comprends bien.

11 R. Qui... qui était... SOLIM et le Fonds, à cause  
12 qu'on voyait... tu travailles avec des financiers,  
13 qui expliquent c'est quoi la... les dossiers puis  
14 qu'on voyait qu'il y avait beaucoup d'affaires qui  
15 pouvaient se faire en investissant dans certains  
16 dossiers, donc on a... on a pris conscience qu'il y  
17 avait moyen. Puis, j'ai vérifié avec le Fonds  
18 pour... avec SOLIM puis là on a commencé à investir  
19 avec SOLIM.

20 (10:58:00)

21 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

22 Q. **[236]** Si vous permettez. Quand vous siégez au  
23 conseil d'administration de la SOLIM, vous pensez  
24 que vous êtes là pour défendre les intérêts de qui,  
25 vous, exactement, en fait? Au conseil

1 d'administration de la SOLIM, j'entends.

2 R. Des... des actionnaires puis...

3 Q. **[237]** Des actionnaires?

4 R. ... des travailleurs. À cause les travailleurs sont  
5 actionnaires en « tabarnouche ».

6 Q. **[238]** Les actionnaires du Fonds?

7 R. Du Fonds.

8 Q. **[239]** Vous savez qu'il y a des actionnaires dans le  
9 Fonds qui sont pas des syndiqués, qui sont pas non  
10 plus... encore moins des syndiqués de votre  
11 syndicat local, FIPOE, vous savez ça?

12 R. Que... dans SOLIM?

13 Q. **[240]** Non, non, vous savez que, dans le Fonds, il y  
14 a des actionnaires du Fonds qui sont pas des  
15 syndiqués?

16 R. Non.

17 Q. **[241]** Vous savez aussi que beaucoup, beaucoup,  
18 beaucoup d'actionnaires du Fonds sont pas des  
19 syndiqués de la FIPOE?

20 R. Bien, il y a beaucoup de syndiqués du... de la FTQ  
21 et de la FIPOE qui sont actionnaires dans le Fonds  
22 de solidarité.

23 Q. **[242]** Oui, quelle proportion vous pensez  
24 d'actionnariat du Fonds qui sont des syndiqués de  
25 la FIPOE?

1 R. Bien, je pourrais vous sortir, mais on a plusieurs  
2 milliers.

3 Q. **[243]** Oui, il y en a beaucoup, beaucoup  
4 d'actionnaires dans le Fonds aussi, là?

5 R. Oui, je sais, il y en a cinq cent cinquante mille  
6 (550 000), je pense.

7 Q. **[244]** Oui?

8 R. Mais qui sont de la FTQ, qui sont des syndiqués, il  
9 doit y en avoir un trois, quatre cent mille  
10 (300 000-400 000).

11 Q. **[245]** Mais écoutez, moi mon point c'est qu'il y a  
12 des actionnaires qui ne sont pas des syndiqués?

13 R. Oui, je suis d'accord avec vous.

14 Q. **[246]** Mais vous, vous êtes au conseil  
15 d'administration de la SOLIM pour défendre les  
16 intérêts de l'ensemble des actionnaires du Fonds?

17 R. Oui.

18 Q. **[247]** Vous êtes d'accord avec ça?

19 R. Oui.

20 Q. **[248]** Bon. Quand vous tassez la SOLIM dans un  
21 investissement pour prendre l'argent de la FIPOE  
22 pour l'investir à la place, là, vous avez pas  
23 l'impression d'être en conflit d'intérêts, là,  
24 vous? Que là vous êtes en train d'avantager les  
25 syndiqués de la FIPOE plutôt que les actionnaires

1 du Fonds. Vous avez pas un peu l'impression d'être  
2 en conflit d'intérêts?

3 R. Bien moi j'ai... on fait beaucoup de travail aussi  
4 dans... dans le Fonds de solidarité pour aller  
5 chercher du monde, puis aller chercher des... des  
6 syndiqués, on en a beaucoup. Donc, puis on met  
7 beaucoup de notre temps, ça fait qu'on se trouve  
8 pas à prendre de l'argent uniquement des... des  
9 non-syndiqués, on prend de l'argent des syndiqués  
10 aussi qui sont là.

11 Q. **[249]** Oui, oui, mais mon point, là, c'est la  
12 question que j'avais pour vous c'est, vous trouvez  
13 pas que vous êtes en conflit d'intérêts quand vous  
14 tassez la SOLIM pour faire des investissements à sa  
15 place, pour prendre de l'argent des syndiqués de la  
16 FIPOE?

17 R. Bien, moi je...

18 Q. **[250]** Vous trouvez pas que vous avez deux... deux  
19 chapeaux, là, vous?

20 R. Moi je trouve pas.

21 Q. **[251]** Vous êtes président du syndicat, puis vous  
22 imposez l'argent de votre syndicat en tassant  
23 l'argent de la SOLIM puis derrière la SOLIM il y a  
24 des actionnaires qui ne sont pas des syndiqués, qui  
25 eux autres se sont privés de certains rendements

1           pour permettre à vos syndiqués de la FIPOE d'en  
2           faire un peu de l'autre bord?

3           R. Mais c'est un fonds syndical ça aussi le Fonds de  
4           solidarité.

5           Q. **[252]** Donc, vous allez dire à des actionnaires, là,  
6           qui ne sont pas des syndiqués qu'ils devraient  
7           s'éloigner du Fonds le plus possible parce que  
8           c'est un fonds syndical?

9           R. Non.

10          Q. **[253]** On veut juste avantager les syndiqués?

11          R. Mais non, on le laisse savoir à tout le monde que  
12          c'est un fonds syndical.

13          Q. **[254]** Puis que si vous avez une chance de pas faire  
14          profiter juste le syndicat plutôt qu'eux autres  
15          vous allez le faire, c'est ça que vous dites?

16          R. On fait pas profiter juste le Fonds, on fait  
17          profiter aussi les... pas juste les électriciens,  
18          le Fonds aussi...

19          Q. **[255]** Mais là...

20          R. ... en profite.

21          Q. **[256]** ... vous comprenez pas, là, que quand vous  
22          avez imposé l'argent de la FIPOE plutôt que prendre  
23          l'argent de la SOLIM vous vous êtes accaparé d'une  
24          partie du rendement des investissements de la SOLIM  
25          pour le bénéfice de vos syndiqués de la FIPOE, mais

1           eux les actionnaires du Fonds eux autres qu'ils en  
2           aient eu un peu moins ça vous inquiète pas trop,  
3           trop, même vous êtes là pour les représenter, là,  
4           vous?

5           R. Moi, moi j'ai pas imposé le Fonds, j'ai pas imposé  
6           la FIPOE au Fonds. J'ai demandé à la SOLIM si on  
7           pouvait investir dans le Fonds, ils m'ont dit oui,  
8           c'est un fonds syndical, on peut investir.

9           Q. **[257]** Mais vous qui représentez, là, quand vous  
10          êtes à ce conseil-là?

11          R. Oui.

12          Q. **[258]** Vous êtes là pour représenter les intérêts  
13          des actionnaires du Fonds?

14          R. Mais les actionnaires...

15          Q. **[259]** Il me semble que vous étiez un peu en conflit  
16          d'intérêts d'imposer l'argent de la FIPOE?

17          R. En tout cas, moi... ça c'est votre opinion.

18          Q. **[260]** Oui?

19          R. Moi je pense que je me sens pas en conflit  
20          d'intérêts, il y a pas seulement moi qui est là, il  
21          y a les autres représentants de la FTQ qui sont là,  
22          qui eux aussi des fois font des... des ententes  
23          avec SOLIM.

24          Q. **[261]** Vous avez pas là, le fait que quand vous êtes  
25          président de la FTQ Construction, vous vous

1           retrouvez automatiquement l'administrateur du  
2           Fonds. Vous avez pas un peu l'impression que dans  
3           la façon que vous l'avez joué que vous étiez en  
4           train d'être un peu en conflit d'intérêts que cet  
5           automatisme-là, quand on est président de la FTQ,  
6           de se retrouver automatiquement au Fonds. Si on  
7           n'est pas capable de comprendre que quand on est  
8           rendu au Fonds, on est là pour défendre uniquement  
9           que les intérêts des actionnaires du Fonds et non  
10          pas les syndiqués de son syndicat?

11         R. Non, mais comme...

12         Q. **[262]** Il y a pas... ça crée pas un problème de  
13          mentalité, cet automatisme-là?

14         R. Comme je vous dis, il y en a peut-être trois cent  
15          mille (300 000), vérifiez avec le Fonds, il va vous  
16          dire combien qu'il y en a qui viennent du Fonds de  
17          la FTQ. C'est des membres, ça. C'est du monde qui  
18          ont le droit aussi d'avoir des choses pour  
19          augmenter leur... leur action.

20         Q. **[263]** Donc, ce que vous me dites là, dans le fond,  
21          au Fonds il y a deux types d'actionnaires. Il y a  
22          l'actionnaire qui est pas syndiqué, puis  
23          l'actionnaire qui est syndiqué. Celui qui est  
24          syndiqué on peut le favoriser au détriment de celui  
25          qui est pas syndiqué, parce que c'est ça que vous



1           avez fait quand vous avez pris les investissements  
2           de la SOLIM?

3           R. Oui, mais c'est pas juste des syndiqués qu'il y a  
4           là.

5           Q. **[264]** Non, c'est justement.

6           (11:03:21)

7           LA PRÉSIDENTE :

8           Q. **[265]** La FIPOE il y a pas d'autre monde que des  
9           syndiqués puis des électriciens?

10          R. Oui, mais il y a pas juste de la FIPOE, là, à la  
11          FTQ.

12          M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

13          Q. **[266]** Non, mais ce que je vous... vous m'avez dit  
14          qu'il y a cinq cent cinquante mille (550 000)  
15          actionnaires du Fonds?

16          R. Oui.

17          Q. **[267]** Il y en a trois cent mille (300 000) qui sont  
18          des syndiqués?

19          R. Oui.

20          Q. **[268]** Donc, il y en a deux cent cinquante (250 000)  
21          qui ne sont pas syndiqués?

22          R. J'ai dit trois cent mille (300 000), mais c'est  
23          peut-être plus que ça.

24          Q. **[269]** Mais avec la mentalité que vous avez vous me  
25          dites que c'était normal que j'avantage ma FIPOE

1           parce que c'est des syndiqués, puis le Fonds, il  
2           est là pour les syndiqués », alors qu'il y a deux  
3           cent cinquante mille (250 000) actionnaires qui ne  
4           sont pas des syndiqués?

5           R. Mais ils savent qu'on a investi. Ils savent qu'on  
6           défend tous ceux qui sont là. Je n'ai pas volé de  
7           l'argent, moi, au Fonds de solidarité.

8           Q. **[270]** Je dis que vous n'avez pas volé de l'argent,  
9           mais vous avez pris de l'argent qui appartenait aux  
10          actionnaires du Fonds pour permettre que ces  
11          rendements-là soient faits par la FIPOE. Ça, vous  
12          avez fait ça?

13          R. Bien oui, mais ça... Moi je ne pense pas que j'ai  
14          pris de l'argent. J'ai été chercher des O.K. du  
15          Fonds, de la SOLIM, pour faire du placement. Puis  
16          ils m'ont dit oui.

17          Q. **[271]** Vous vous êtes accaparé d'une partie des  
18          rendements des investissements de la SOLIM pour le  
19          bénéfice de la FIPOE en vous disant « je représente  
20          la FIPOE, je ne vois pas de problème, moi, à ça,  
21          parce que dans le fond, on est là pour aider les  
22          syndiqués », c'est comme ça que vous avez raisonné  
23          ça?

24          R. Non.

25          Q. **[272]** Quand vous étiez au conseil d'administration

1 de la SOLIM, vous étiez là pour l'ensemble des  
2 actionnaires de la SOLIM. Et dans ça, il y en a qui  
3 ne sont pas syndiqués...

4 R. Bien oui.

5 Q. **[273]** ... qui peut-être eux autres n'ont pas aimé  
6 ça de vous voir prendre une partie du rendement  
7 pour vos syndiqués électriciens.

8 R. En tout cas, ce n'est pas ça qui m'a été rapporté à  
9 SOLIM. SOLIM ne m'ont jamais critiqué le fait que  
10 je puisse investir là. Ils m'ont donné le O.K.

11 Q. **[274]** Est-ce que c'est possible que justement les  
12 gens qui siégeaient au conseil de la SOLIM, là, de  
13 par votre historique, de par, je dirais, votre  
14 passé, puis... vous étiez le fondateur, le Fonds de  
15 la FTQ Construction, n'ont peut-être pas osé vous  
16 dire que ce que vous faisiez là ce n'était peut-  
17 être pas correct?

18 R. Bien, s'ils étaient gênés, ce n'est pas de ma  
19 faute, mais personne, personne me l'a dit, puis  
20 tout le monde ont dit que c'était une expérience  
21 qu'ils faisaient pour aider les syndiqués, que  
22 c'était... il y a un fonds syndical, aussi. Ils ne  
23 le cachent pas. On le sait, tout le monde le sait  
24 que le Fonds de solidarité c'est un fonds syndical.

25 Q. **[275]** O.K. Donc, dans votre logique, le Fonds de

1 solidarité, là, il peut prendre une partie de ses  
2 rendements potentiels puis les donner aux  
3 syndiqués, c'est ça que vous dites?

4 R. Ce n'est pas ça que je veux dire. Je veux dire tout  
5 simplement que nous, on fait notre part aussi. On  
6 ne charge rien pour aller chercher avec les  
7 responsables locaux. On en fait du travail bénévole  
8 dans ça. Quand même qu'il y a une petite partie qui  
9 va... qui coûterait... c'est minime, ce que ça  
10 pourrait coûter. Ça compense en masse par les  
11 dossiers qu'on fait avec le Fonds de solidarité ou  
12 la SOLIM.

13 Q. **[276]** Vous savez que dans le fond, si vous êtes là  
14 au Fonds, c'est parce que la loi fait en sorte que  
15 dès que vous avez été nommé président de la FTQ  
16 Construction, vous vous retrouvez administrateur au  
17 Fonds? Il y a un automatisme derrière ça qui a été  
18 fait au cours des années, mais dans la réalité, ça  
19 ne vient pas des actionnaires qui... ça vient du  
20 fait que la loi fait en sorte que quand vous vous  
21 retrouvez à la FTQ, vous vous retrouvez  
22 administrateur au Fonds. Mais le Fonds ne  
23 représente pas juste des syndiqués, puis encore,  
24 pas juste les syndiqués de la FTQ. Donc, quand vous  
25 avez pris ce rendement-là, vous ne l'avez pas volé,

1 je le reconnais, vous l'avez seulement détourné.  
2 Vous l'avez détourné des actionnaires du Fonds vers  
3 vos syndiqués électriciens.

4 R. Je ne l'ai pas détourné, je l'ai laissé savoir,  
5 j'ai été chercher un mandat d'eux autres.

6 (11:06:56)

7 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

8 Q. **[277]** Mais Monsieur Lavallée, ce que monsieur  
9 Lachance essaie de voir avec vous, là, quand dans  
10 l'exemple que vous nous donnez, vous, disons, une  
11 occasion d'affaires est développée par SOLIM, vous  
12 me suivez?

13 R. Hum.

14 Q. **[278]** SOLIM vient vous voir, comme président du  
15 conseil exécutif ou du conseil, comité consultatif,  
16 puis vous, vous dites : « Ça a l'air intéressant,  
17 ça, je vais placer l'argent de la FIPOE pour la  
18 moitié de ce placement envisagé par SOLIM », par  
19 exemple. Bien, les rendements que ce placement-là  
20 va faire, ils vont directement à la FIPOE. Ils ne  
21 sont plus distribués entre tous les membres, tous  
22 les actionnaires de la FTQ, du Fonds de solidarité.

23 R. Non, mais... Ça, je comprends ça. Mais je prends un  
24 risque, moi aussi, dans ces prêts-là. Vous allez  
25 dire : « Ah, mais tu n'en as pas perdu. » Bien oui.

1 Mais quand tu investis, tu ne le sais pas si tu vas  
2 le garder, ton douze (12 %) ou treize (13 %) ou  
3 quinze pour cent (15 %). Tu vas peut-être en  
4 perdre.

5 Q. **[279]** C'est un grand risque?

6 R. Oui.

7 Q. **[280]** Ce n'est pas un problème, ça aussi?

8 R. Bien, c'est le risque que j'ai pris.

9 Q. **[281]** Vous placez l'argent de vos membres.

10 R. Oui. Mais à venir à date, je ne m'ai (sic) pas  
11 trompé. Puis j'ai fait...

12 Q. **[282]** On regardera ça en détail, mais cela étant  
13 dit, c'est quand même un risque?

14 R. Ah oui, c'est un risque.

15 Q. **[283]** Ça ne vous pose pas de problème de prendre  
16 l'argent qui a été accumulé pendant toutes ces  
17 années pour vos membres?

18 R. Non. Je l'ai expliqué aux membres c'était quoi,  
19 puis ils savent, puis à venir à date, ça a bien  
20 été.

21 Q. **[284]** Vous consultez tous les membres ou seulement  
22 l'exécutif?

23 R. Bien non, on ne peut pas consulter tous les  
24 membres. On consulte l'exécutif, puis on fait  
25 rapport aux membres dans une assemblée syndicale.

1 Q. **[285]** D'accord. Donc, eux n'ont pas eu l'occasion  
2 de suivre ça, la prise de risque par rapport aux  
3 fonds qui vous sont confiés?

4 R. Ah, ils savent. Mais quand on leur dit qu'on a fait  
5 dix pour cent (10 %) de rendement puis qu'eux  
6 autres, dans leur compte de banque, ils en font  
7 deux pour cent (2 %), ils trouvent que c'est bon.

8 Q. **[286]** Donc le rendement justifie le risque pour  
9 vous?

10 R. Bien certain. Certain. C'est pour ça qu'il y a des  
11 hauts... des hauts taux de... de rendement.

12 Q. **[287]** Pour votre argent, je serais d'accord, mais  
13 pour l'argent d'autrui?

14 R. Bien, on prend le risque pour les autres aussi.

15 Q. **[288]** Dans le contexte de FIPOE, vous voyez pas de  
16 problème avec ça?

17 R. Non.

18 (11:09:07)

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[289]** Mais dites-vous, par exemple, aux  
21 actionnaires du fonds: « Bien, vous avez fait dix  
22 pour cent (10 %) mais si j'avais pas pris l'argent  
23 pour le mettre dans le... dans la FIPOE, vous  
24 auriez peut-être fait treize pour cent (13 %) de...  
25 de profit »? Leur dites-vous ça?

1 R. Non, on leur dit pas ça, mais ils le savent, ils  
2 savent fort bien que c'est pas possible à cause  
3 qu'il y a une petite portion qui est placée en prêt  
4 mezzanine que ça augmente l'ensemble pour... pour  
5 trois pour cent (3 %) puis deux pour cent (2 %).

6 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

7 Q. [290] Vous dites qu'ils savent, FIPOE... excusez-  
8 moi, SOLIM publicisait ça, le fait qu'un certain  
9 nombre de ses placements était en réalité à moitié  
10 financé par un local en particulier?

11 R. Bien ils savent, ils font des rapports.

12 Q. [291] Mais est-ce qu'à votre connaissance ça, ça  
13 apparaît dans les rapports?

14 R. Bien certainement, ça doit apparaître, là, je peux  
15 pas vous dire dernièrement.

16 Q. [292] Vous pensez pas que SOLIM met plutôt son  
17 investissement dans le rapport, pas le vôtre?

18 R. Oui.

19 Q. [293] Pas celui de FIPOE?

20 R. Non, non mais ils le font.

21 Q. [294] Ils mettent les deux?

22 R. Bien, ils mettent ceux qui ont... qui investit.  
23 Dans le prêt c'est marqué, ils savent que FIPOE  
24 investit.

25 Q. [295] Dans les documents de prêt, c'est possible,



1 là, mais dans les rapports annuels, par exemple,  
2 qui sont transmis aux actionnaires, est-ce que ça  
3 apparaît le fait qu'un certain nombre des  
4 placements...

5 R. Je peux pas vous le dire, je le sais pas.

6 Q. **[296]** Parce que vous dites: « Ils savent, ils  
7 savent » mais...

8 R. Ils doivent le savoir, ils... ils sont obligés de  
9 le rendre public.

10 Q. **[297]** Non, mais je comprends bien que SOLIM,  
11 monsieur Gionet, par exemple, à l'intérieur de  
12 SOLIM, était au courant, mais vous, vous nous dites  
13 que vous pensez que l'ensemble des actionnaires du  
14 fonds, s'ils regardent les documents publiés, ils  
15 vont être au courant de ça?

16 R. Oui.

17 Q. **[298]** Vous êtes convaincu de ça?

18 R. Bien, le rapport annuel, il faut qu'il marque  
19 qu'est-ce qu'il a fait avec.

20 Q. **[299]** Oui, je comprends mais le problème c'est que  
21 là, en l'occurrence, c'est ce qu'il n'a pas fait  
22 avec qui nous intéresse.

23 R. Vous auriez dû lui poser la question, il a été ici  
24 avec vous autres quatre jours de temps.

25 Q. **[300]** C'est un bon point. Quand vous faites votre

1 placement, vous dites que vous consultez pas les  
2 membres, vous consultez uniquement le conseil  
3 exécutif, je comprends?

4 R. Qui est l'autorité et ensuite, on fait rapport aux  
5 membres à l'assemblée du mois.

6 Q. **[301]** Vous nous avez indiqué que vous avez fait des  
7 rendements de dix pour cent (10 %) sur des  
8 placements certes risqués mais avec un rendement  
9 intéressant. Est-ce que vous avez des... à  
10 l'interne, des... j'ai juste l'expression en  
11 tête... anglaise dans la tête, des guide lines ou  
12 des... des règles que vous vous êtes fixées pour  
13 sélectionner un placement versus un autre, évaluer  
14 ce risque-là, dire: « Ça... »

15 R. Non...

16 Q. **[302]** « Ça c'est un bon rendement mais c'est  
17 définitivement trop risqué »?

18 R. Ça c'est pas moi qui... qui réglais ça, je l'ai...  
19 Guy l'a expliqué, moi, j'amenais ça à Guy Gionet,  
20 c'est lui le spécialiste.

21 Q. **[303]** Mais je parle généralement pour tous les  
22 placements, pas nécessairement juste ceux de SOLIM,  
23 là.

24 R. Ah bien...

25 Q. **[304]** Pas juste ceux qui sont faits en...

1 R. ... c'est ceux de SOLIM qui sont les plus  
2 importants. Les autres, c'était pas...

3 Q. **[305]** Non, non mais je veux dire à FIPOE comme  
4 telle, je sais pas moi, je comprends que le... je  
5 vous laisse aller, allez-y, expliquez.

6 R. Regarde, SOLIM, une façon qu'on travaillait c'était  
7 avec Guy Gionet. Les autres placements, il y en a  
8 que c'était zéro intérêt, que c'était pour aider  
9 les... les membres, les autres locaux, puis il y en  
10 a que c'était le taux de la banque. Comme on avait  
11 prêté de l'argent à la FTQ, bien à ce moment-là,  
12 c'était le taux de la banque. Le taux de la banque,  
13 dans le temps, était six pour cent (6 %). C'était  
14 ça. On n'allait pas demander à d'autres des  
15 conseils. On chargeait le taux de la banque. Si le  
16 taux baissait, on baissait notre taux pour aider la  
17 FTQ. C'est comme ça qu'on procède.

18 Q. **[306]** SOLIM, quand elle place, je vous donne un  
19 exemple de ce que je veux dire, là, SOLIM, quand  
20 elle place, elle, elle représente face à son  
21 budget, si on peut dire, de placements, là, son  
22 fonds, représente une infime portion de l'ensemble  
23 des actifs du Fonds de solidarité. Je dis  
24 « infime », elle est pas... vous êtes pas infime,  
25 en tout cas, elle... petite portion. Mais est-ce

1 que c'est la même chose pour les placements que  
2 vous faites, vous, par rapport au reste du  
3 portefeuille de FIPOE?

4 R. Ah...

5 Q. **[307]** Est-ce que vous évaluez ça vous-même à  
6 l'interne chez FIPOE comme tel?

7 R. On évalue oui puis non, on regarde les... les  
8 projets qui nous sont recommandés, qui sont des  
9 projets bons puis le reste, on le prête à d'autres,  
10 mais pas d'intérêt, des locaux. On en a prêté à la  
11 FTQ puis le reste est mis dans un compte. Et, par  
12 la suite, quand une ouverture se fait à la SOLIM,  
13 on le place à la SOLIM.

14 Q. **[308]** Est-ce que vous gardez disons des réserves,  
15 un placement de sécurité, là, une réserve de  
16 sécurité dans des placements bancaires pendant que  
17 vous placez à risque ailleurs? Est-ce que vous  
18 faites ça?

19 R. On garde... on en garde un peu, mais pas  
20 énormément. On en garde un peu pour nos opérations.

21 Q. **[309]** Vous faites des... donc vous avez fait des  
22 placements bancaires. Vous avez fait des  
23 placements... vous avez prêté à d'autres locaux,  
24 c'est ça que vous me disiez?

25 R. Oui.

1 Q. **[310]** Vous prêtez à des entreprises privées?

2 R. À la FTQ.

3 Q. **[311]** À la FTQ.

4 R. À la FTQ.

5 Q. **[312]** Quand vous dites à la FTQ, vous voulez  
6 dire...

7 R. FTQ.

8 Q. **[313]** À la centrale.

9 R. À la centrale.

10 Q. **[314]** Vous prêtez de l'argent à la centrale.

11 R. Oui, on en avait prêté, qu'ils nous l'ont remis.

12 Q. **[315]** Parfait. Vous prêtez à des entreprises  
13 privées?

14 R. Dans le privé, on en a quelques-unes, oui.

15 Q. **[316]** Et est-ce que vous investissez aussi, on va  
16 dire, sous une autre forme que des prêts? Est-ce  
17 que vous êtes actionnaire d'entreprises aussi,  
18 FIPOE comme telle ou...

19 R. Non.

20 Q. **[317]** ... vous êtes seulement prêteur?

21 R. Prêteur.

22 Q. **[318]** Il ne vous est jamais arrivé d'être  
23 actionnaire dans quoi que ce soit?

24 R. Non.

25 Q. **[319]** Aventure Joncas?

1 R. Ah! Ça, c'est à travers le... Aventure Joncas,  
2 c'est à travers le...

3 Q. **[320]** Le club social.

4 R. ... le club social.

5 Q. **[321]** D'accord. Donc, il y a un... disons...

6 R. Oui.

7 Q. **[322]** ... je ne dirais pas un écran, mais il y a...  
8 juridiquement, c'est pas la FIPOE qui est  
9 actionnaire, c'est ça que vous me dites?

10 R. C'est ça.

11 Q. **[323]** Les membres, est-ce qu'ils ont accès aux  
12 procès-verbaux des réunions du conseil exécutif où  
13 vous discutez des placements que vous comptez  
14 faire?

15 R. À tous les mois, on fait un meeting et, à  
16 l'assemblée du mois, c'est... les résolutions sont  
17 là.

18 Q. **[324]** Est-ce que vous êtes d'accord avec la  
19 représentation suivante, que vous avez une  
20 autonomie presque complète dans les placements que  
21 vous faites de la FIPOE, d'abord elle-même, puis  
22 vous-même à l'intérieur de la FIPOE, enfin le  
23 comité... le conseil exécutif?

24 R. Bien, j'ai pas une autonomie complète, il faut que  
25 je passe par...

1 Q. [325] Le conseil exécutif.

2 R. ... le conseil exécutif...

3 Q. [326] Oui, oui.

4 R. ... qui lui est l'autorité entre les meetings.

5 Q. [327] Je comprends. Mais, ce que je veux dire,  
6 c'est que le conseil exécutif... le comité exécutif  
7 ou le conseil exécutif, avec vous comme disons  
8 gestionnaire, si on peut dire, par rapport aux  
9 placements à tout le moins, là, vous êtes autonome.

10 R. Oui.

11 LA PRÉSIDENTE:

12 Maître Lussiaà-Berdou...

13 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

14 Oui. Je pense qu'on peut suspendre un petit peu.

15 LA PRÉSIDENTE:

16 ... il est onze heures et dix-sept (11 h 17).

17 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

18 Une petite pause.

19 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

20 REPRISE DE L'AUDIENCE

21 LA GREFFIÈRE :

22 Monsieur Jean Lavallée, vous êtes sous le même  
23 serment.

24 R. O.K.

25 Q. [328] Non, vous êtes sous le même serment, vous

1           pouvez vous asseoir.

2           R. Ah! O.K.

3           (11:47:30)

4           M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

5           Q. **[329]** Juste avant qu'on reprenne, je suis allé voir  
6           le rapport annuel du Fonds à la pause et je peux  
7           vous dire qu'il y en a deux cent cinquante mille  
8           (250 000) actionnaires du Fonds qui ne sont pas des  
9           syndiqués. Il y a seulement cinquante-cinq pour  
10          cent (55 %) des actionnaires du Fonds qui sont des  
11          syndiqués et ça inclut tous les types de syndicats.  
12          Alors donc pas seulement ceux de la construction,  
13          là. Ça va?

14          R. Oui, c'est ça. Je savais que c'était alentour de  
15          trois cent mille (300 000), mais pas...

16          Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

17          Q. **[330]** Donc, vous représentez environ la moitié...

18          R. Oui.

19          Q. **[331]** ... d'actionnaires syndiqués, un petit peu  
20          plus. On examinera un petit peu plus tard en détail  
21          certains des placements que vous avez faits, là,  
22          avec SOLIM, là. Mais, plus généralement pour  
23          l'instant, je vais vous mettre une écoute. Madame  
24          Blanchette, si vous pouviez me mettre l'écoute  
25          qu'on trouve à l'onglet 1. C'est une conversation



1 du quatorze (14) mai deux mille neuf (2009) entre  
2 vous...

3 LA GREFFIÈRE :

4 Vous allez la produire?

5 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

6 On va la produire, oui.

7 Q. **[332]** Entre vous-même et quelqu'un que...

8 LA GREFFIÈRE :

9 1246.1 pour l'écoute et 1246.2 pour la  
10 transcription.

11

12 113P-1246.1 : Écoute électronique 09-0096-188  
13 du 14 mai 2009

14

15 113P-1246.2 : Transcription de l'écoute  
16 électronique 09-0096-188 du 14  
17 mai 2009

18

19 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

20 Q. **[333]** J'aimerais que vous me disiez à la fin, là,  
21 avec qui vous discutez, si vous êtes capable.

22

23 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

24

25

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

2 Q. **[334]** Monsieur Lavallée, vous parlez avec qui?

3 R. Gérald Castilloux. C'est le président du local.

4 Q. **[335]** Lequel local?

5 R. FIPOE.

6 Q. **[336]** Ah! le président de FIPOE à l'époque?

7 R. Oui.

8 Q. **[337]** O.K. En deux mille neuf (2009). Donc, vous  
9 préparez une réunion du comité exécutif?

10 R. Oui...

11 Q. **[338]** Qui s'en vient.

12 R. ... là, ça fait longtemps (inaudible).

13 Q. **[339]** Oui, non, mais...

14 R. Oui, oui.

15 Q. **[340]** ... si je me fie à ce que je lis, là, vous me  
16 corrigerez si vous êtes pas d'accord. Un million  
17 (1 M) d'intérêt par année, c'est à peu près ça que  
18 vous aviez en tête à l'époque?

19 R. Oui, probable.

20 Q. **[341]** Ça correspond à ce que vous envisagez comme  
21 revenu?

22 R. Hum hum.

23 Q. **[342]** Est-ce qu'il vous est déjà arrivé, dans la  
24 mesure où vous gagnez... enfin, où le local  
25 accumulait des profits aussi impressionnants de

1 diminuer les cotisations des membres?

2 R. Non.

3 Q. **[343]** Pourquoi pas?

4 R. À cause qu'on connaît pas l'avenir puis, comme je  
5 disais tout à l'heure, j'ai déjà vécu des problèmes  
6 sérieux, être obligé de mettre du monde à pied puis  
7 je peux pas prendre de chance, quand tu as un  
8 coussin assez important, de réduire puis se  
9 réveiller après ça dans le trouble par-dessus la  
10 tête.

11 Q. **[344]** D'accord. Est-ce qu'il vous est déjà arrivé  
12 d'augmenter les services fournis durant la période,  
13 à mesure que les fonds disponibles augmentaient?

14 R. Ah! oui, ça c'est arrivé. Même ça arrive encore.  
15 C'est arrivé mais là je peux pas vous dire à quel  
16 moment, quelle date. Mais on a... on a augmenté le  
17 nombre de représentants puis... Mais on a... on a  
18 fait des modifications.

19 Q. **[345]** Ces sommes-là, vous diriez qu'à un moment X,  
20 là, dans le temps, de façon générale, quelle  
21 proportion des placements que vous avez sont  
22 facilement accessibles?

23 R. Au moment qu'on se parle, je peux pas vous dire,  
24 là, mais...

25 Q. **[346]** Non, mais disons que... durant la période,

1 là, il y a un certain nombre de placements, là,  
2 vous dites que cet argent-là c'est au cas où ça  
3 irait plus mal. Mais est-ce que vous... c'est  
4 facile de récupérer les sommes si vous en avez  
5 soudainement besoin?

6 R. Bien non, dans SOLIM ça serait difficile à cause  
7 qu'on s'est engagés puis... Il y a des sommes  
8 disponibles dans notre compte, là, pour les cas  
9 durs. Puis, avec la banque, ils nous connaissent,  
10 ça fait qu'on pourrait toujours s'en sortir. Mais  
11 j'ai pas eu à le faire.

12 Q. **[347]** Vous êtes d'accord avec moi que vous semblez  
13 gérer FIPOE, du point de vue des placements au  
14 moins, plus comme une entreprise privée, une  
15 entreprise de placements que comme un local  
16 syndical?

17 R. Bien, pour avoir des revenus importants il faut  
18 gérer comme une entreprise privée pour faire les  
19 meilleurs rendements. Mais je sers de deux façons.  
20 Les rendements c'est une chose puis le local c'est  
21 une autre. Mais c'est clair que... il faut gérer  
22 serré pour réussir à faire des bons rendements.

23 (11:57:08)

24 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

25 Q. **[348]** Est-ce que vous vous rappelez combien de

1 dépenses par année la FIPOE faisait?

2 R. Ah!...

3 Q. **[349]** En salaires et tout ça, le fonctionnement?

4 R. Oui, mais là j'ai pas les...

5 Q. **[350]** À peu près, juste un ordre de grandeur?

6 R. À peu près? Attends un peu. Je peux pas m'avancer  
7 sur des chiffres, ça fait trop longtemps.

8 Q. **[351]** Il y a combien de monde qui travaillait à la  
9 FIPOE?

10 R. On doit être rendu...

11 Q. **[352]** Vous, là, combien, quand vous étiez là, il y  
12 avait combien de monde qui travaillait pour la  
13 FIPOE?

14 R. Trente (30), une trentaine certain.

15 Q. **[353]** Une trentaine?

16 R. Une trentaine, on doit... avec les bureaux, puis  
17 tout, on doit... c'est difficile à dire, je me  
18 rappelle pas « pantoute ».

19 Q. **[354]** Ça se peut-tu que les dépenses ça tourne  
20 autour entre deux, trois millions de dollars (2-3  
21 M\$) par année à la FIPOE?

22 R. Ah oui, certain.

23 Q. **[355]** Oui. Deux, trois ou plus deux, plus trois?

24 R. Deux.

25 Q. **[356]** On règle-tu pour deux millions et demi

1 (2,5 M), entre les deux, ça vous va-tu. Les  
2 placements vous avez un portefeuille, vous avez  
3 parfois un million (1 M) de revenus d'intérêts, je  
4 comprends que vous aviez fait un beau taux  
5 d'intérêt, douze, quinze pour cent (12-15 %), mais  
6 vous avez probablement des placements pour un peu  
7 plus que dix millions (10 M) probablement pour  
8 amasser ça?

9 R. Oui.

10 Q. **[357]** Bien si vous avez douze, dix, douze millions  
11 (10-12 M) en placements puis vos frais annuels  
12 c'est entre deux, trois millions (2-3 M), est-ce  
13 que vous savez que vous pouvez pas recevoir une  
14 cent pendant quatre ans de temps, puis il va rester  
15 encore de l'argent dans votre compte de banque?

16 R. Oui, mais...

17 Q. **[358]** C'était pas un petit coussin que vous avez  
18 là?

19 R. J'ai peut-être plus de dépenses que ça, il doit...  
20 j'aurais peut-être un « back log » pour  
21 « toffer »...

22 Q. **[359]** Deux ans, deux ans et demi?

23 R. Deux ans, deux ans et demi qui est pas gros pour un  
24 gros local comme nous autres.

25 Q. **[360]** Est-ce que vous savez s'il y avait d'autres

1           locaux à la FTQ Construction qui avaient autant  
2           d'argent que la FIPOE ou vous diriez que la FIPOE  
3           c'était la plus riche?

4           R. Je penserais pas.

5           Q. **[361]** Donc, la FIPOE c'est la...

6           R. C'est celle qui a le plus.

7           Q. **[362]** Dans votre exécutif, à un moment donné, est-  
8           ce que vous avez déjà eu des discussions à l'effet  
9           que, bon, c'est peut-être beau ramasser un coussin,  
10          mais là le coussin est trop gros, plus gros que  
11          nécessaire en tout cas, là. Est-ce que vous avez  
12          déjà jasé de ça?

13          R. Non.

14          Q. **[363]** Jamais?

15          R. Non.

16          Q. **[364]** Donc, vous ramassez de l'argent comme ça puis  
17          vous l'empilez, vous l'empilez, vous l'empilez?

18          R. À cause que ce qui fait que... le problème qu'on a  
19          c'est que l'exécutif en place, puis qui était là  
20          auparavant ils ont vécu les années difficiles,  
21          qu'on a été obligés de couper nos services, qu'on a  
22          été obligés de se couper des salaires, donner...  
23          donner... plus donner de services quasiment, puis  
24          ils veulent pas vivre ça. C'est pour ça ils pensent  
25          qu'avec un bon coussin que ça peut revenir un jour

1 qu'on n'aura pas à couper des services de...

2 Q. **[365]** Mais là, le bon coussin, si je vous  
3 comprends, il y a le local de la FIPOE qui en a un,  
4 puis les autres locaux en ont pas beaucoup de  
5 coussin?

6 R. Oui, mais ça durant que ça arrive ça qu'il y a des  
7 locaux qui dépensent plus que prévu. C'est ça, on  
8 n'a pas de pouvoir là-dessus, c'est chaque local  
9 qui est autonome.

10 Q. **[366]** C'est ça?

11 R. Moi j'ai toujours géré très serré, puis j'avais pas  
12 des gros salaires. Rien qu'en dernier, là, en  
13 dernier de tout, là, après quarante (40) ans, là,  
14 que je gagnais cent vingt-cinq mille (125 000) par  
15 année.

16 Q. **[367]** Mais là je comprends que c'est juste la FIPOE  
17 qui a un coussin aussi gros que ça, selon vos  
18 informations?

19 R. Oui, mais c'est la FIPOE qui a la plus grosse, les  
20 autres locaux ils ont pas autant de membres, donc,  
21 ils ont moins de revenus de cotisations, donc...  
22 puis le local est géré très serré, ça fait que...

23 Q. **[368]** Puis vous avez jamais entendu parler que des  
24 fois dans certaines organisations quand il y a trop  
25 d'argent...



1 R. Non.

2 Q. [369] ... justement on gère de façon un peu plus  
3 large?

4 R. Non, à cause... à cause comme je vous dis, Monsieur  
5 Lachance, c'est ce que les membres ont vécu quand  
6 on a eu coupé des services, qu'ils se sont  
7 réveillés avec plus de représentant sur la Côte-  
8 Nord, plus de représentant à Rimouski, plus de  
9 représentant à Chicoutimi, ça fait que... tu sais,  
10 ils ont toujours accepté qu'on augmente nos  
11 revenus. Puis notre cotisation est au pourcentage.  
12 Donc, à chaque fois qu'il y a une augmentation, la  
13 cotisation augmente, ça fait que... Je pense qu'ils  
14 veulent pas revivre.

15 C'est sûr que si je me réveillais avec  
16 vingt millions (20 M) dans le compte, que là je  
17 couperais des cotisations. Puis avec les années  
18 qu'on traverse avec cent quarante millions (140 M)  
19 d'heures. Comme je vous disais tout à l'heure, on a  
20 baissé à soixante millions (60 M) d'heures, ça fait  
21 que quand même qu'on a bien des membres, si  
22 soixante millions (60 M) d'heures nos membres  
23 travaillent pas. On n'a pas de cotisations qui  
24 rentrent, il faut couper des services. Mais ils  
25 m'ont jamais demandé de couper des services.

1 (12:02:14)

2 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

3 Q. **[370]** Vous pensez que... là vous avez donné un  
4 chiffre de dix-neuf millions (19 M), mais dans la  
5 réalité, là, jusqu'à quand vous comptez faire...  
6 vous comptiez faire grossir...

7 R. Le dix-neuf millions (19 M\$)...

8 Q. **[371]** Le vingt millions (20 M\$), si je me réveille  
9 un matin, j'ai vingt millions (20 M\$)...

10 R. Ah oui, mais là je ne suis plus là.

11 Q. **[372]** Non, mais vous comptiez faire grossir les  
12 coffres de la FIPOE jusqu'à quand?

13 R. Ah bien, moi, je ne suis plus là. Je ne peux  
14 plus...

15 Q. **[373]** Non, non, mais quand vous étiez là, dans  
16 votre philosophie? Parce qu'on a...

17 R. Quand j'étais là, rendu à dix millions (10 M\$),  
18 onze millions (11 M\$), là... là je trouvais que  
19 c'était intéressant, puis que peut-être qu'on  
20 aurait un jour ou l'autre...

21 Q. **[374]** Baissé les...

22 R. Mais là, je ne suis plus là.

23 Q. **[375]** Non, je comprends.

24 R. Je ne peux plus rien faire.

25 Q. **[376]** Parce que vous m'avez parlé de cinquante

1 dollars (50 \$) par mois...

2 R. Oui.

3 Q. **[377]** ... de cotisation, par électricien?

4 R. Oui.

5 Q. **[378]** Donc, essentiellement, cinq mille dollars  
6 (5000 \$) par année...

7 R. Bien...

8 Q. **[379]** Cinq cents dollars (500 \$) par année, pardon,  
9 par électricien, fois quinze mille (15 000)  
10 électriciens, grosso modo, ce qui fait sept  
11 millions cinq (7,5 M\$).

12 R. Oui, mais...

13 Q. **[380]** Donc, c'est les revenus annuels...

14 R. Oui, mais ils ne travaillent pas à l'année, là.

15 Q. **[381]** O.K. Donc, ils ne payent des cotisations que  
16 lorsqu'ils travaillent?

17 R. Bien oui.

18 Q. **[382]** C'est un point très... Vous ne nous avez  
19 pas... Vous me dites ça comme si c'était évident.

20 R. Ah oui. Quand ils ne travaillent pas, ils payent  
21 six piastres (6 \$) par mois.

22 Q. **[383]** D'accord.

23 R. Pour maintenir leur affiliation.

24 Q. **[384]** Est-ce que dans les dernières années c'est  
25 arrivé que... Parce que là vous me parlez de cent

1 quarante millions (140 M) d'heures, c'est donc que  
2 la plupart des électriciens de la FIPOE  
3 travaillaient?

4 R. Pas la plupart, mais une bonne gang travaillait. On  
5 pourrait le voir dans les livres de la CCQ, ils  
6 donnent le salaire moyen...

7 Q. **[385]** À ce sujet-là, justement, si je vous dis que  
8 c'est plus aux alentours de soixante-dix mille  
9 (70 000 \$) le salaire moyen d'un électricien? Tout  
10 à l'heure, vous nous avez donné un chiffre de  
11 vingt-cinq mille (25 000 \$).

12 R. En tout cas, je n'ai jamais vu ça, moi, soixante-  
13 dix mille (70 000 \$), le salaire moyen d'un  
14 électricien.

15 Q. **[386]** Bon, je vous reviendrai avec ça...  
16 (12:04:14)

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[387]** Soixante-cinq mille deux cent vingt-cinq  
19 (65 225 \$), le salaire annuel moyen du compagnon  
20 qui travaille au moins cinq cents (500) heures. Ça  
21 vous dit quelque chose, ça?

22 R. Bien non, moi, comme je vous dis, je ne suis plus  
23 là. Mais je sais que quand j'étais là, il y avait  
24 un salaire moyen d'alentour de vingt-huit mille  
25 dollars (28 000 \$), quelque chose de même. Mais les

1 statistiques d'aujourd'hui, je ne les connais pas.

2 Mais que le salaire moyen...

3 Q. **[388]** C'est peu importe que ce soit un apprenti ou  
4 un compagnon?

5 R. Non, ils n'ont pas le même salaire.

6 Q. **[389]** Bien, c'est ce que je vous dis. Alors, le  
7 salaire dont vous nous parlez, est-ce que c'est  
8 pour un apprenti ou pour le compagnon?

9 R. C'est pour l'ensemble, c'était pour la moyenne du  
10 domaine électrique.

11 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

12 Q. **[390]** Donc, vous incluiez les apprentis là-dedans,  
13 ça fait baisser la moyenne?

14 R. Bien là, je ne le sais pas aujourd'hui, du tout.

15 Q. **[391]** Je comprends.

16 R. Mais je serais surpris, Madame la Présidente, que  
17 ça soit soixante-dix mille (70 000 \$) le salaire  
18 moyen. C'est... les chiffres, la CCQ les a tous.

19 Q. **[392]** On va mettre la question des placements de la  
20 FIPOE en suspens. J'aimerais qu'on se déplace vers  
21 la FTQ Construction, votre rôle là-bas comme  
22 président. Vous nous avez expliqué que vous avez  
23 participé à sa fondation, que vous aviez été  
24 président pendant presque toute la période, de  
25 quatre-vingt-un (81) jusqu'à deux mille huit

1 (2008), corrigez-moi si je me trompe.

2 R. J'ai tout le temps été là.

3 Q. **[393]** Et membre de l'exécutif durant la même  
4 période. Essentiellement, vos responsabilités comme  
5 président de la FTQ Construction, juste pour  
6 rafraîchir la mémoire, vous faites quoi exactement?

7 R. Présider les assemblées qu'il y a à tous les mois,  
8 puis siéger sur différents comités. Et la  
9 responsabilité de nommer les comités internes et  
10 les comités externes à la FTQ Construction après  
11 qu'ils sont approuvés par l'assemblée des gérants  
12 d'affaires qui est l'instance suprême entre les  
13 congrès. Ça c'est les fonctions du président.

14 Q. **[394]** Est-ce que ce que vous avez décrit tout à  
15 l'heure comme étant des fonctions chez FIPOE, en ce  
16 qui concerne les relations avec les entrepreneurs  
17 puis la gestion de certains conflits sur les  
18 chantiers, est-ce que vous faites un peu ça aussi à  
19 la FTQ Construction, dans certains cas?

20 R. Oui.

21 Q. **[395]** Est-ce que vous avez eu l'occasion de, si  
22 vous vous souvenez, de travailler sur le dossier de  
23 l'Aluminerie Alouette?

24 R. Alouette, je n'ai pas travaillé sur le dossier  
25 comme tel. J'ai eu des rencontres quand on a parti,

1 avec Joe Lombard.

2 Q. **[396]** O.K.

3 R. Des rencontres avec lui pour mettre sur pied la  
4 structure.

5 Q. **[397]** Expliquez-moi un peu ce que vous voulez dire  
6 par là?

7 R. Bon, bien, exemple, la main-d'oeuvre qui va être la  
8 main-d'oeuvre, quelle... quelle... la main-  
9 d'oeuvre, on avait fait puis les conflits de  
10 juridictions. Regardez, les conflits de  
11 juridictions puis faire un mark up, comme  
12 j'expliquais ce matin, ce qui veut dire que pour  
13 durant la construction d'Alouette, quand on a parti  
14 comme mettre tout en place, s'assurer que ça  
15 fonctionne bien sans... sans arrêt de travail ou  
16 quoi que ce soit. Ça on a négocié ça avant que le  
17 chantier ouvre avec monsieur Lombard qui était le  
18 chef en charge de la construction.

19 Q. **[398]** Monsieur Dupuis a participé à ces  
20 négociations-là?

21 R. Oui. Oui. Oui.

22 Q. **[399]** Donc vous-même, monsieur Lombard, monsieur  
23 Dupuis. Monsieur Lombard c'est qui pour vous à ce  
24 moment-là?

25 R. C'est... bien je le connaissais pas, c'est lui qui

1 a appelé pour nous rencontrer puis il dit: « Je  
2 voudrais vous rencontrer, c'est vous autres qui  
3 avez la majorité » sur la Côte-Nord, on a quatre-  
4 vingt-dix (90), quatre-vingt-douze pour cent (92 %)  
5 puis au moment de la construction, bien, la FTQ  
6 Construction est très forte dans les métiers  
7 mécaniques, les électriciens, les plombiers, et  
8 caetera puis, il dit: « On veut s'entendre sur une  
9 formule pour que ça aille bien, qu'il y ait pas de  
10 conflit puis qu'il y ait pas d'arrêt de travail. »  
11 C'est ça qu'on a fait comme implication.

12 Q. **[400]** Alouette ça se situe près de Sept-Îles, c'est  
13 ça?

14 R. C'est ça.

15 Q. **[401]** Donc, vous dites que dans ce coin-là, vous  
16 représentez presque toute la main-d'oeuvre qu'il  
17 pourrait être intéressé à recruter?

18 R. Oui.

19 Q. **[402]** Puis c'est un chantier qui est quand même  
20 important, là, c'est...

21 R. Oui.

22 Q. **[403]** ... c'est...

23 R. Deux... deux milliards (2 G), il me semble. Un  
24 milliard point quelques.

25 Q. **[404]** Un point deux milliards (1,2 G), peut-être?



1 R. Oui.

2 Q. **[405]** Combien de travailleurs vous diriez qui sont  
3 envisagés?

4 R. Il nous avait parlé de douze cents (1200), il me  
5 semble, puis je pense que ça a monté peut-être plus  
6 haut que ça.

7 Q. **[406]** Deux mille (2000), deux mille cinq cents  
8 (2500)?

9 R. Oui. Au départ, c'était pas supposé puis  
10 finalement, ça a monté à deux mille (2000), deux  
11 mille cinq cents (2500).

12 Q. **[407]** Il y a plusieurs phases à ce dossier-là? À ce  
13 projet-là, à vos souvenirs?

14 R. Oui, c'était la phase 2 puis il a fini le dossier,  
15 il a fini le chantier Alouette dans les coûts et  
16 trois mois ou deux mois avant l'échéancier.

17 Q. **[408]** Donc, ce que vous me dites, c'est qu'il était  
18 responsable de l'organisation de la deuxième phase,  
19 donc c'est pas lui qui s'occupait de la 1 ou de la  
20 3?

21 R. Non.

22 Q. **[409]** Est-ce que vous avez eu des rencontres  
23 similaires avec les organ... les responsables de la  
24 1 et de la 3?

25 R. Non. Dans la 1, on en a eu mais pas comme on a eu

1 avec Joe Lombard.

2 Q. **[410]** Particulièrement avec la 2, avec Joe  
3 Lombard...

4 R. Oui.

5 Q. **[411]** ... ça a été plus intense?

6 R. Oui.

7 Q. **[412]** Ça s'est mieux déroulé, d'ailleurs, que la 1  
8 et la 3?

9 R. La 1 a pas mal été non plus.

10 Q. **[413]** Non, mais je dis ça parce que là vous venez  
11 de me dire qu'on a fini avec des mois d'avance puis  
12 tout ça, là.

13 R. Oui, mais...

14 Q. **[414]** J'ose croire, enfin, je le sais pas, là...

15 R. Ça s'est mieux déroulé la phase 2.

16 Q. **[415]** Que les deux autres? En tout cas du...

17 R. L'autre phase.

18 Q. **[416]** La phase 2 se serait particulièrement bien  
19 déroulée? Disons-le comme ça.

20 R. Oui.

21 Q. **[417]** Bon. Monsieur Accurso, que vous connaissez...

22 R. Oui.

23 Q. **[418]** ... avait des entreprises qui travaillaient  
24 dans la phase 2?

25 R. Oui, il y en avait une... il avait un contrat, il

1 me semble, de soixante millions (60 M), quelque  
2 chose comme ça.

3 Q. **[419]** Est-ce que vous savez s'il avait aussi des  
4 contrats dans la phase 1 et 3?

5 R. Je ne pense pas qu'il en avait.

6 Q. **[420]** Donc, c'était essentiellement la phase 2 qui  
7 l'intéressait, lui?

8 R. Oui.

9 Q. **[421]** Est-ce que monsieur Accurso a pris part à ces  
10 négociations ou à ce mark up dont vous parlez?

11 R. Non. Non.

12 Q. **[422]** C'est juste monsieur Lombard en tant que...

13 R. En tant que gérant du projet.

14 Q. **[423]** Gérant de projet?

15 R. Oui.

16 Q. **[424]** Est-ce que vous vous souvenez si c'est Simard  
17 Beaudry qui était l'entreprise de monsieur Accurso  
18 qui était impliquée à ce moment-là?

19 R. Je suis pas sûr si... en tout cas, c'est... si  
20 c'est pas Simard c'est... c'est Louisbourg.

21 Q. **[425]** Une de ses deux grosses...

22 R. Une de ces compagnies-là, là.

23 Q. **[426]** Il y avait des électriciens, j'imagine,  
24 aussi, qui étaient présents dans ce... dans ce  
25 chantier-là aussi donc vous étiez un peu là...

1 R. On a été... je pense qu'on a monté jusqu'à huit  
2 cents (800).

3 Q. **[427]** Donc, quand vous avez le mark up, vous devez  
4 faire la gestion globale, mais vous avez aussi en  
5 tête, j'imagine, plus spécifiquement, la FIPOE?

6 R. Non, quand... je vous ai expliqué, le mark up se  
7 fait pas pour la FIPOE, se fait pour tous les  
8 métiers qui sont là.

9 Q. **[428]** Oui, là, ça je vous suis, mais vous êtes, en  
10 même temps, directeur général de la FIPOE...

11 R. Oui, mais...

12 Q. **[429]** ... comment vous faites pour...

13 R. ... je suis pas là comme directeur quand je négocie  
14 le mark up. Je suis là comme représentant de la  
15 FIPOE puis il y a un représentant des plombiers, il  
16 y a un représentant des menuisiers, et caetera.

17 Q. **[430]** Non, je vous suis là-dessus. Mais sauf que le  
18 problème que, moi, je vois c'est que là vous  
19 avez... vous avez indiqué que dans ces mark up-là  
20 on négociait... bon, il y a des conflits de  
21 juridiction, oui, il y a les séparations des  
22 tâches, là. Là vous avez les tâches, vous me dites  
23 qu'elles se chevauchent puis que peut-être  
24 certaines sont plus... bon, bien, du ressort d'une  
25 spécialité versus une autre, qu'il faut négocier,

1 voir qui va faire quoi. Vous faites... Normalement,  
2 comme représentant de la FIPOE, vous avez pas de  
3 difficulté, vous, à vous mêler... qui va se mêler  
4 de défendre les intérêts de FIPOE dans cette  
5 négociation-là?

6 R. Bien...

7 Q. **[431]** Si, vous, vous ne le faites pas?

8 R. ... c'est le représentant local.

9 Q. **[432]** Donc, il y a aussi un représentant local qui  
10 participe?

11 R. Oui. Oui.

12 Q. **[433]** Donc, le représentant local, quand il  
13 s'adresse à vous, il s'adresse à vous en tant que  
14 président de la FTQ Construction?

15 R. Non, c'est pas le président de la FTQ Construction  
16 qui fait le mark up. C'est chaque local, section  
17 locale, qui font le mark up.

18 Q. **[434]** Parfait. Vous, vous faites quoi alors, à ce  
19 moment-là?

20 R. Bien, moi, je représente les électriciens.

21 Q. **[435]** D'accord. Mais là vous m'avez dit que vous  
22 participiez au mark up comme président de la FTQ  
23 aussi?

24 R. Non. Je participais pas... j'ai jamais participé  
25 comme président de la FTQ, je participe comme

1           membre d'une section locale qui fait le mark up.

2           Q. **[436]** Donc, la rencontre que vous avez avec  
3           monsieur Lombard, tout à l'heure... dont vous  
4           parliez tout à l'heure, avec monsieur Dupuis.

5           R. Hum.

6           Q. **[437]** C'est une rencontre qui a lieu où vous êtes  
7           là en tant que directeur de local?

8           R. Là on était là... c'est deux rencontres. Le mark  
9           up c'est une rencontre, c'est des...

10          Q. **[438]** Parfait.

11          R. ... locaux affiliés. Et la rencontre avec monsieur  
12          Lombard puis Jocelyn c'était pour comment on  
13          procède sur le chantier, comment ça va passer... se  
14          présenter, l'embauche, et caetera.

15          Q. **[439]** Donc, vous faites... vous prenez les deux  
16          chapeaux successivement puis vous êtes capable de  
17          faire...

18          R. Bien oui...

19          Q. **[440]** ... la différence facilement?

20          R. ... c'est la job de...

21          Q. **[441]** C'était la job. Donc, vous dites que ce  
22          chantier-là a été particulièrement... une réussite  
23          particulièrement spectaculaire?

24          R. Oui.

25          Q. **[442]** Si je vous suis, là.

1 R. Oui.

2 Q. **[443]** Répétez-moi ça, vous avez dit trois mois  
3 d'avance sur les échéanciers, c'est ça?

4 R. Il me semble que c'était trois mois.

5 Q. **[444]** Quoi d'autre? (Inaudible). Non, mais, je veux  
6 dire, j'avais entendu deux éléments. Est-ce que ça  
7 s'est pas aussi fait en deçà des coûts envisagés  
8 ou...

9 R. En bas... en bas du... dans les coûts.

10 Q. **[445]** Dans les coûts.

11 R. On était même un peu en bas des coûts puis trois  
12 mois avant. Ça fait que trois mois de différence  
13 sur un chantier qui vaut des milliards, imagine-  
14 toi, ça représente beaucoup d'argent de production.

15 Q. **[446]** En trente-huit (38) ans de carrière, vous  
16 avez vu ça combien de fois?

17 R. Ah! j'ai vu ça... dans ces gros chantiers là, j'ai  
18 vu ça à Sorel, un chantier comme ça, puis... les  
19 autres chantiers, je me rappelle pas, mais...

20 Q. **[447]** C'est rare?

21 R. C'est rare, c'est à cause qu'on sortait pas comme  
22 ça. Là on les a sortis puis il y a eu une... la  
23 compagnie... Joe Lombard était très heureux de ça.

24 Q. **[448]** J'imagine. Donc, vous avez votre rencontre...  
25 La rencontre avec Joe Lombard et monsieur Dupuis

1           comprend que monsieur Lombard et monsieur Dupuis et  
2           vous?

3           R. Il y avait Joe Lombard, il y avait moi, il y avait  
4           Jocelyn... je pense que oui. On était les trois.

5           Q. **[449]** Et la rencontre... le mark up, lui, il y a  
6           tout le monde?

7           R. Le mark up, c'est toutes les sections locales  
8           impliquées.

9           Q. **[450]** C'est un chantier en partie public, hein,  
10          ce... le chantier Alouette? Il y a des fonds de la  
11          Société générale de financement, est-ce que c'est  
12          exact?

13          R. Non, il me semble que...

14          Q. **[451]** Est-ce que vous vous souvenez?

15          R. ... c'était du privé ça.

16          Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

17          Madame Blanchette, faites juste exhiber la pièce  
18          95P-827, qu'on retrouve copie à l'onglet 9.

19          Q. **[452]** Je suis à la dernière page... En fait, je  
20          corrige un peu mon affirmation, là, je vous dirais  
21          que c'est Aluminerie Alouette elle-même qui est en  
22          partie détenue par les fonds publics et la Société  
23          générale de financement. Ça, est-ce que ça vous dit  
24          quelque chose? Alors, excusez-moi, j'ai dit... je  
25          m'excuse, j'ai un extrait, excusez-moi, je veux pas



1 vous envoyer... Ça serait la quatrième page,  
2 pardon. Si je me trompe pas. Oui, mais je sens que  
3 cette pièce-là est beaucoup plus longue, telle  
4 qu'elle a été déposée. Regardez à la page 23,  
5 Madame Blanchette, ça avait pas été indiqué sur mon  
6 document et je n'ai qu'un extrait et je constate  
7 que la pièce telle que déposée à l'époque qui est  
8 considérée... Voilà. On voit, là, c'était ça,  
9 remontez en haut. Dans le portefeuille métaux et  
10 minéraux de la Société générale de financement, on  
11 a dans la colonne de droite, deuxième item, on a  
12 Aluminerie Alouette qui est détenue à vingt pour  
13 cent (20 %) par la SGF.

14 Ce contrat-là s'est tellement bien déroulé,  
15 vous vous souvenez d'avoir été invité à célébrer  
16 ça?

17 R. Oui.

18 Q. **[453]** Expliquez-moi un peu ça?

19 R. Ah, bien c'était un groupe d'employeurs qui étaient  
20 là, j'ai été invité parmi les membres syndicals  
21 (sic) et Joe Lombard remettait un trophée qui est  
22 une queue de baleine sortie de l'eau, puis il a  
23 donné ça à chacun des participants qui étaient là.  
24 C'était pour fêter le succès. Le premier ministre  
25 du Québec était là. Et c'était pour remercier les

1           travailleurs puis les employeurs qui avaient oeuvré  
2           sur ce chantier-là.

3           Q. **[454]** Ça c'est une célébration qui a eu lieu où?

4           R. À Port... c'était-tu à Port-Cartier? C'est à Port-  
5           Cartier ou à Sept-Îles, je m'en rappelle pas  
6           exactement.

7           Q. **[455]** Madame Blanchette, peut-être m'exhiber la  
8           photo qu'on trouve à l'onglet 10 qui est la 102P-  
9           996. Non, c'est pas celle-là.

10          R. C'est pas celle-là.

11          Q. **[456]** Est-ce que vous avez plusieurs photos sous  
12          cet onglet-là, Madame Blanchette?

13          Donc, j'imagine que la célébration à laquelle vous  
14          faites référence c'est une célébration qui  
15          impliquait beaucoup de gens?

16          R. Oui, oui.

17          Q. **[457]** Moi la célébration que j'ai en tête c'est  
18          celle qu'on voit sur la photo, là. Est-ce que vous  
19          avez déjà vu cette photo?

20          R. Non, je l'ai pas vue, celle-là.

21          Q. **[458]** Est-ce que vous vous reconnaissez dans cette  
22          photo?

23          R. Ça serait-tu moi ici?

24          Q. **[459]** Si vous prenez votre stylo, je pense, ou  
25          votre... en fait votre main, vous pouvez, votre

1 doigt, vous pouvez écrire sur le...

2 R. Le troisième en haut.

3 Q. **[460]** Vous pouvez écrire sur l'écran si vous  
4 voulez, encercler, pas avec le stylo comme tel,  
5 mais... bon, ça semble pas fonctionner. Ici?

6 R. Oui.

7 Q. **[461]** Ça serait vous?

8 R. Bien je sais pas, on voit très mal.

9 Q. **[462]** Si on agrandit peut-être, Madame Blanchette.

10 R. Non, c'est pas moi, ça. Ah oui, celle-là, ici.

11 Q. **[463]** Donc, ça c'est vous. Et à gauche avec le  
12 chandail rouge est-ce que vous reconnaissez la  
13 personne?

14 R. Oui. Joe Lombard.

15 Q. **[464]** Parfait. Si on descend un petit peu à droite,  
16 un petit peu plus bas, là, ici?

17 R. Jocelyn.

18 Q. **[465]** Et finalement un petit peu à droite encore?

19 R. Tony, Tony Accurso.

20 Q. **[466]** Donc, ça c'est monsieur Accurso. Est-ce que  
21 vous savez où cette photo-là a été prise? Quand  
22 vous la regardez, si on revient en arrière, dans sa  
23 globalité?

24 R. Ça ne me dit rien.

25 Q. **[467]** Si je vous suggère, Monsieur Lavallée, que du

1 vingt-quatre (24) au vingt-huit (28) février deux  
2 mille cinq (2005), vous êtes allé passer cinq jours  
3 en compagnie de messieurs Lombard, Dupuis et  
4 Accurso...

5 R. Ah, O.K. Oui, ça serait fort probable sur le  
6 bateau.

7 Q. **[468]** Quand vous dites « le bateau », vous voulez  
8 dire?

9 R. Le bateau à monsieur Accurso.

10 Q. **[469]** Le bateau de monsieur Accurso?

11 R. Oui.

12 Q. **[470]** Est-ce qu'il ne s'agit pas là d'une  
13 célébration du succès du contrat...

14 R. Oui.

15 Q. **[471]** ... de nature un petit peu plus privée que  
16 celle à laquelle vous faisiez référence plus tôt?

17 R. Oui. C'est sur le bateau, ce n'est pas celle que je  
18 faisais référence. Celle que je faisais référence,  
19 c'est à Sept-Îles ou Port-Cartier, puis on devait  
20 être deux (200), trois cents (300).

21 Q. **[472]** Et ça, c'est une célébration beaucoup plus  
22 restreinte?

23 R. Bien oui, on est huit. On doit être huit là-dessus.

24 Q. **[473]** Qu'est-ce qui motive la tenue de cette...

25 R. C'est une façon de remercier Joe Lombard que Tony

1           avait invité, pour Alouette, puis que ça avait bien  
2           été, puis c'était un projet qui était intéressant.

3           Q. **[474]** Que ça avait bien été?

4           R. Que ça avait bien été, puis qu'il était rentré dans  
5           le budget, puis même en bas du budget, puis avant  
6           les échéanciers.

7           Q. **[475]** Mais ça, c'est Joe Lombard qui a un intérêt à  
8           célébrer ça, non?

9           R. Bien, c'était pour remercier Joe Lombard, puis dans  
10          un sens, Joe Lombard a été l'artisan du succès de  
11          ça.

12          Q. **[476]** D'accord.

13          R. Puis c'était une façon de le remercier, à cause  
14          qu'il s'en est occupé beaucoup.

15          Q. **[477]** Est-ce que vous vous souvenez quand est-ce  
16          que ce voyage-là s'est organisé?

17          R. Non.

18          Q. **[478]** Si je vous suggère que ça s'était organisé à  
19          l'Onyx lors d'un souper que vous aviez vous-même...

20          R. Non.

21          Q. **[479]** ... avec messieurs...

22          R. Avec Joe Lombard?

23          Q. **[480]** Avec monsieur Accurso, sa femme, monsieur  
24          Lombard?

25          R. Je ne me rappelle pas de ça.

1 Q. **[481]** Vous ne vous souvenez pas d'avoir eu...

2 R. Je ne me rappelle pas d'avoir vu qu'ils avaient  
3 organisé ça là.

4 Q. **[482]** Alors, à ce moment-là, dans quel contexte  
5 est-ce que vous, vous avez été invité là? Parce que  
6 je comprends que monsieur Accurso...

7 R. C'est monsieur Accurso qui m'a invité, puis il a  
8 dit : « Le bateau est disponible, je n'ai pas  
9 personne à cause... » Accurso n'aurait pas invité  
10 des gens comme nous autres sur le bateau s'il avait  
11 été loué. Il n'aurait pas perdu soixante  
12 (60 000 \$), soixante-dix mille piastres (70 000 \$),  
13 il le louait, dans une période de temps que le  
14 bateau n'était pas occupé et qu'il n'avait pas...  
15 il avait juste à payer... C'était minime ce que ça  
16 coûtait, à cause, les employés, il fallait qu'il  
17 les paye, le port il fallait qu'il le paye, les  
18 bateaux, le bateau il fallait qu'il marche, qu'il  
19 « run ». Puis là, ça coûtait moins cher. C'est pour  
20 ça que je vous dis que...

21 Q. **[483]** Donc, tant qu'à avoir la bébelle qui ne  
22 servait à rien, autant aller s'en servir?

23 R. C'est ça. C'est ça. C'était dans ce but-là.

24 Q. **[484]** D'accord. Donc, il y avait une place, puis il  
25 s'est dit : « Dans le fond, de tous les gens que je

1           peux inviter... »

2           R. C'est ça. Il a dit : « On va y aller, c'est le  
3           temps, le bateau n'est pas loué. » Ça fait qu'on  
4           est allés une semaine.

5           Q. **[485]** Donc, ce que vous dites, c'est que votre  
6           invitation, vous, elle n'a rien à voir avec le  
7           dossier Alouette?

8           R. Bien oui. Mais il a choisi cette période-là à cause  
9           que le bateau n'était pas loué, puis il m'a invité,  
10          puis il a invité les autres.

11          Q. **[486]** C'est tout?

12          R. C'est tout.

13          Q. **[487]** C'est juste comme ça?

14                 (12:26:46)

15          LA PRÉSIDENTE :

16          Q. **[488]** Qui préparait la nourriture sur le bateau?

17          R. Le personnel.

18          Q. **[489]** O.K.

19          R. À cause qu'il y a un personnel...

20          Q. **[490]** C'était aussi le personnel qui était aux  
21          commandes du bateau?

22          R. Oui, oui. Le personnel permanent du bateau. Il y  
23          avait sept personnes, je pense, permanents.

24          Q. **[491]** Et c'est ça que vous appelez des coûts  
25          minimes?

1 R. Oui, c'est minime, comparativement à ce qu'il loue.  
2 Il loue soixante (60 000 \$), soixante-dix mille  
3 (70 000 \$) par semaine. Là, c'est simplement la  
4 nourriture puis... Le bateau, il est là pareil.

5 Q. **[492]** Je pense que ce que vous voulez dire, c'est  
6 que ce que ça lui rapportait était minime...

7 R. Oui, oui.

8 Q. **[493]** ... parce que vous payiez pas soixante-dix  
9 mille (70 000), personne?

10 R. Bien non, c'est ça, c'était minime à comparer à une  
11 location. S'il avait eu une location, il aurait...

12 Q. **[494]** Il aurait fait beaucoup plus d'argent?

13 R. Oui. Il aurait... il aurait... il aurait à ce  
14 moment-là préféré la location et on y serait allé  
15 dans une période de temps où que le bateau était  
16 pas loué.

17 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

18 Q. **[495]** Donc, tant qu'à avoir le bateau qui sert à  
19 rien puis perdre une semaine de location qui  
20 rapporte rien, autant dépenser pour payer des  
21 billets d'avion pour tout le monde puis le  
22 personnel puis la nourriture pour une semaine?

23 R. Oui.

24 Q. **[496]** C'est ça votre raisonnement?

25 R. Oui.



1 Q. **[497]** Autant dépenser plus plutôt que moins?

2 R. Non. Bien non. Ce que je veux dire, quand il loue  
3 le bateau à l'extérieur ça coûte soixante (60 000),  
4 soixante-dix mille (70 000) par semaine.

5 Q. **[498]** Ça lui rapporte soixante (60 000), soixante-  
6 dix mille (70 000) par semaine?

7 R. Ça lui rapporte. Là, quand on y va, ça... ça  
8 rapporte pas soixante-dix mille (70 000) certain.

9 Q. **[499]** Non.

10 R. C'est ses billets d'avion...

11 (12:28:26)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[500]** Ça lui en coûte plus cher...

14 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

15 Q. **[501]** Toute la question est là.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[502]** ... que si le bateau restait en rade?

18 R. Ça lui coûte plus cher?

19 Q. **[503]** Bien, ça coûte toujours bien la nourriture  
20 pour je sais pas combien, deux, quatre, six,  
21 huit...

22 R. Oui mais ça c'est minime.

23 Q. **[504]** Bon, hein?

24 R. C'est minime pareil.

25 Q. **[505]** Oui, mais ça lui coûte plus cher que s'il y

1           avait personne sur le bateau.

2           R. Bien, en tout cas. Ce que je veux dire, moi, il  
3           nous invitait dans des situations semblables à ça,  
4           pour pas... il perdait pas une location de  
5           soixante-dix mille (70 000) pour inviter Jean  
6           Lavallée ou Joe Lombard ou un autre.

7           M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

8           Q. **[506]** Vous y êtes allé combien de fois sur ce  
9           bateau-là parce qu'il me semble, à chaque fois  
10          qu'on voit une photo du bateau vous êtes là?

11          R. J'y ai été cinq ou six fois.

12          Q. **[507]** Cinq ou six fois?

13          R. Oui.

14          Q. **[508]** Puis quand vous allez là-bas, vous passez une  
15          semaine? Une semaine là-bas, deux semaines?

16          R. Tout le temps une semaine.

17          Q. **[509]** Puis là, vous payez rien, vous, dans ce  
18          temps-là?

19          R. Non.

20          Q. **[510]** Même pas le billet d'avion pour vous rendre  
21          au bateau?

22          R. Non.

23          Q. **[511]** Payé par monsieur Accurso?

24          R. Oui, puis il y allait dans des périodes où le  
25          bateau était pas loué.

1 Q. **[512]** Non, je le sais mais vous, là, vous vous  
2 sentez pas mal à l'aise de vous faire payer un  
3 voyage par un entrepreneur, là, sur le bras, là?

4 R. Monsieur Lachance, ça fait trente-deux (32) ans que  
5 je connais Tony Accurso. C'est un ami, c'est un...  
6 personnel. Moi, je suis pas... bien avant ça, on y  
7 allait, j'en ai un bateau, puis il venait sur mon  
8 bateau. Qui pensait que c'était péché aller sur un  
9 bateau v'là vingt-cinq (25) ans puis v'là vingt  
10 (20) ans? Les... le temps a changé. Aujourd'hui,  
11 depuis que c'est arrivé tout ce qui se passe là,  
12 j'ai pas retourné sur le bateau à cause que là,  
13 j'ai dit O.K. c'est ça, mais dans le temps, là, les  
14 moeurs, là, aller... avoir des billets de... pour  
15 aller au Centre Molson ou au Forum, il y en a bien  
16 du monde, il y en a probablement dans la salle qui  
17 en ont pris puis ils se prenaient pas pour  
18 quelqu'un qui acceptait des pots de vin. Des  
19 bouteilles de vin, j'en ai eu, tout le monde en a  
20 eu.

21 Q. **[513]** C'est pas moi qui ai parlé de vin puis parlé  
22 de billets de hockey, je vous parle que vous vous  
23 êtes fait payer un billet d'avion.

24 R. Bien oui.

25 Q. **[514]** Ça vous trouvez ça normal qu'il vous paye...

1 R. Oui.

2 Q. **[515]** ... ça c'est pas normal, je m'excuse, c'est  
3 pas standard de payer des billets d'avion à tout le  
4 monde, là.

5 R. ... à cause que moi je vous dis mon ami, c'est un  
6 ami de trente-deux (32) ans...

7 Q. **[516]** Oui.

8 R. ... V'là trente-deux (32) ans ou v'là vingt (20)  
9 ans ou vingt-cinq (25) ans, quand tu te faisais...  
10 tu allais avec un chum faire un voyage...

11 Q. **[517]** Vous avez des amis, vous, est-ce que vous  
12 leur achetez des billets d'avion, vous?

13 R. Pardon?

14 Q. **[518]** Vous avez des amis? Est-ce que vous leur  
15 achetez des billets d'avion?

16 R. C'est arrivé.

17 Q. **[519]** Oui? Mais quand c'est vous, vous vous faites  
18 payer par monsieur Accurso en tout cas, là.

19 R. Bien lui il me l'a offert...

20 Q. **[520]** C'est ça, mais quand c'est vous, c'est pas  
21 vous qui le payez, là?

22 R. ... mais oui c'est arrivé que j'ai payé une  
23 croisière à mes amis, ça m'est arrivé.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. **[521]** En avez-vous déjà acheté un billet d'avion à

1 monsieur Accurso?

2 R. Pardon?

3 Q. **[522]** Avez-vous déjà acheté un billet d'avion à  
4 monsieur Accurso?

5 R. Non.

6 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

7 Q. **[523]** Est-ce que vous comprenez, Monsieur Lavallée,  
8 que quand même, là, vous faites un exemple en  
9 disant: « Dans le temps, on allait... il est venu  
10 sur mon bateau », il y a quand même une nuance  
11 entre aller passer la journée sur le lac Saint-  
12 Pierre à pêcher puis partir à huit aux Îles Vierges  
13 pendant une semaine...

14 R. Oui mais...

15 Q. **[524]** ... toutes dépenses payées sur un yacht qui  
16 vaut plusieurs millions de dollars, là?

17 R. Je sais... je sais la différence.

18 Q. **[525]** Vous me suivez là-dessus?

19 R. Mais je vous dis que c'est un gars qui est chum  
20 avec moi depuis au-delà de trente (30) ans. Puis  
21 les moeurs de ce temps-là c'était pas péché aller  
22 avec un autre une semaine ou trois jours ou à la  
23 pêche.

24 Q. **[526]** Mais le bateau a été mis à l'eau en deux  
25 mille quatre (2004), là, on n'est pas... on n'est

1 pas il y a trente (30) ans, là.

2 R. Je parle pas rien que du bateau, je parle de tout.

3 Q. **[527]** Bien nous, on est concentrés là-dessus en ce  
4 moment-là.

5 R. Bon, ça fait que...

6 Q. **[528]** Mais allez-y, allez-y.

7 R. Non, non mais c'est ça je dis, moi... moi, v'là  
8 trente (30) ans, j'allais à la pêche, j'allais à la  
9 chasse, j'allais partout puis j'y allais souvent  
10 avec des employeurs, c'était ça dans le temps.  
11 Personne nous blâmait.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[529]** Si vous me permettez, moi, mon mandat il va  
14 jusqu'aux quinze (15) dernières années.

15 R. O.K. Parlons-en plus.

16 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

17 Q. **[530]** Ça vous pose pas de problème que ce soit  
18 autant... ça représente autant d'argent quand il  
19 vous invite, vous êtes bien conscient, là, que  
20 c'est un gros billet d'avion, c'est... c'est un  
21 bateau...

22 R. Bien oui, mais c'était pas... Je vous ai dit que,  
23 pour moi, je pensais pas que c'était un péché  
24 d'aller avec un ami en bateau, que ce soit v'là  
25 cinq ans ou dix (10) ans. Là, c'est... c'est

1           supposé que ça a pas de bon sens puis... Je le  
2           crois, là, que ça crée des problèmes. On n'y va  
3           plus, on n'y va plus sur le bateau. Mais, je vous  
4           dis qu'il faut regarder les moeurs de tout ce  
5           temps-là, de la façon que ça se passait.

6           Q. **[531]** Donc, vous, à l'époque, vous ne voyiez pas le  
7           problème.

8           R. Non.

9           Q. **[532]** Pourquoi c'est vous qui êtes invité? Au-delà  
10          du fait que vous êtes son ami, là. On s'entend que  
11          là, monsieur Lombard, est-ce que c'est un ami  
12          personnel de monsieur Accurso?

13          R. À cause que... Non, mais c'est à cause que j'ai  
14          contribué à Alouette à faire le succès que ça a  
15          créé, un succès pour que le chantier finisse à  
16          temps, puis c'était une façon de remercier à cause  
17          de ça.

18          Q. **[533]** Donc, ce travail bénévole que vous faites  
19          pour le bien des travailleurs de la construction,  
20          bien, quand il est bien fait, on vous remercie et  
21          on vous invite dans le Sud.

22          R. Bien, dans ce cas-là, ça a été mon ami qui m'a  
23          invité puis j'y ai été.

24          Q. **[534]** Je vois qu'il est midi trente-cinq (12 h 35),  
25          je pense qu'on peut suspendre.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Alors, bon appétit à tous.

3 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

4 REPRISE DE L'AUDIENCE

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Monsieur Lavallée, vous êtes sous le même serment.

8 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

9 Q. **[535]** Bon après-midi, Monsieur Lavallée.

10 R. Bon après-midi.

11 Q. **[536]** On s'est laissé avant la pause du déjeuner,  
12 on finissait par le tour du luxueux voyage aux Îles  
13 Vierges pour célébrer le succès du contrat de  
14 l'usine Alouette. Avant qu'on passe à autre chose,  
15 là, corrigez-moi si je me trompe, mais vous avez  
16 dit que monsieur Lombard n'était pas un ami  
17 personnel à vous, hein, c'est ça?

18 R. Non.

19 Q. **[537]** Non. Madame Blanchette, onglet 13 des pièces,  
20 pas de l'audio, c'est vrai.

21 LA GREFFIÈRE :

22 Est-ce que vous allez...

23

24

25 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :



1 Q. **[538]** J'aimerais que vous m'expliquiez...

2 LA GREFFIÈRE :

3 Est-ce que vous allez le produire?

4 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

5 On va le produire, oui.

6 Q. **[539]** ... vous m'expliquiez à ce moment-là ce qu'on  
7 va voir sur la photo qui arrive.

8 LA GREFFIÈRE :

9 Alors, ce sera 1247.

10

11 113P-1247 : Photographie du voyage de février 2005  
12 sur le Touch avec Joe Lombard, Tony  
13 Accurso et Jean Lavallée

14

15 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

16 Q. **[540]** C'est bien monsieur Lombard qu'on voit à  
17 gauche.

18 R. Je pense pas.

19 Q. **[541]** Vous pensez pas? C'est bien vous qu'on voit  
20 au milieu?

21 R. Non. Au milieu, c'est... Oui, c'est moi.

22 Q. **[542]** À droite?

23 R. C'est Tony.

24 Q. **[543]** Puis à gauche? Peut-être, Madame Blanchette,  
25 si on zoome un peu.

1 R. En tout cas, peut-être, mais je le reconnais pas  
2 arrangé de même.

3 Q. **[544]** Si on remet... la pièce... Excusez-moi, j'ai  
4 oublié de vous donner le numéro, là. La photo qu'on  
5 a mise ce matin qui est la 102P-996. On voit  
6 l'agrandissement, là. Je comprends que monsieur...  
7 et dans l'autre photo, monsieur a les cheveux  
8 mouillés. Je ne sais pas s'il est possible de  
9 mettre les deux côte-à-côte.

10 R. Là je le reconnais. En tout cas, ça...

11 Q. **[545]** Est-ce que quelqu'un d'autre était présent  
12 lors de ce voyage, en dehors des gens qu'on a  
13 mentionnés?

14 R. Non.

15 Q. **[546]** Non. Donc, selon toute probabilité...

16 R. Ça, ça...

17 Q. **[547]** ... ça devrait être lui.

18 R. ... je le reconnais pas, mais ça devrait être lui.

19 Q. **[548]** Est-ce que vous laissez des simples relations  
20 d'affaires ou des gens que vous ne connaissez pas,  
21 au moins un minimum, intimement?

22 R. Non, non, c'étaient juste des relations d'affaires,  
23 mais je l'ai vu peut-être... C'est pas un ami  
24 personnel, c'est un... le temps de la construction,  
25 point final.

1 Q. [549] Mais, c'est une bonne relation de  
2 construction, on va l'appeler comme ça.

3 R. Une relation de construction, c'est exact.

4 Q. [550] Mais, suffisamment proche pour... pour  
5 faire... je ne sais pas exact ce que vous faites,  
6 là, c'est de la crème solaire ou quelque chose de  
7 cet ordre.

8 R. Mais, ça, c'est lors du voyage de... avec le bateau  
9 puis, je pense, c'est une des dernières fois que...  
10 que je l'ai vu.

11 Q. [551] Mais, quand même, vous conviendrez comme moi  
12 que vous êtes assez proche, en tout cas, là-dessus.

13 R. Oui, mais c'est pas un ami.

14 Q. [552] Mais, c'est pas un ami.

15 R. C'est pas un ami personnel, c'est... on s'est vu le  
16 temps de la construction, point à la ligne.

17 Q. [553] Point à la ligne. D'accord. Monsieur Dupuis  
18 était présent dans ce voyage-là.

19 R. Oui.

20 Q. [554] On s'en rappelle. Monsieur Dupuis, vos  
21 relations avec lui remontent à quand?

22 R. Dix (10) plus quatre... quatorze, quinze (14-15)  
23 ans.

24 Q. [555] Vous l'avez rencontré à quelle occasion?

25 R. Au point de vue travail. Je l'ai rencontré quand...

1 pas longtemps avant qu'il se présente comme  
2 directeur général, c'est... Avant ça, je le  
3 côtoyais pas, je le voyais pas, mais dès que...  
4 qu'il a été un an à peu près avant qu'il se  
5 présente comme directeur général, je l'ai connu là.

6 Q. **[556]** Est-ce que c'est vous qui lui avez suggéré de  
7 se présenter comme directeur général?

8 R. Non, c'est... Pour faire une histoire courte, c'est  
9 mon adjoint du temps, Jacques Labonté, qui  
10 s'était... qui se présentait comme directeur  
11 général, il y avait... il y avait une élection. Et  
12 Jocelyn était venu me voir et il m'avait dit :  
13 « Moi, je me présente pas si Jacques se présente ».  
14 Finalement, il y a eu des discussions entre eux,  
15 puis Jacques a décidé de pas se présenter puis  
16 c'est là que Jocelyn a décidé de se présenter.

17 Q. **[557]** Comment était votre relation avec monsieur  
18 Dupuis?

19 R. Très bonne. Très bien. C'est un bon représentant  
20 qui faisait son travail adéquatement, qui... qui  
21 m'appuyait, je l'appuyais puis on était en très  
22 bonne relation.

23 Q. **[558]** Pendant toute la durée de son mandat à la FTQ  
24 Construction?

25 R. Excepté en dernier, quand est arrivé le temps de la

1 relève.

2 Q. **[559]** Le temps de la relève?

3 R. Pardon?

4 Q. **[560]** Le temps de la relève, vous avez dit?

5 R. Oui.

6 Q. **[561]** J'ai mal entendu. Donc, en septembre deux  
7 mille huit (2008), c'est ça?

8 R. Oui.

9 Q. **[562]** Qu'est-ce qui s'est passé, en septembre deux  
10 mille huit (2008), pour...

11 R. Ah! bien, c'était la question de la relève, il y en  
12 avait un groupe qui disait : « Le vieux, il faut  
13 qu'il s'en aille », en parlant de moi. Puis il y  
14 avait un autre groupe qui voulait que ça soit  
15 l'équipe à Jocelyn. Finalement, j'ai dit : « M'a  
16 finir mon mandat, m'a m'en aller. » Et c'est là que  
17 la bisbille a commencé et qu'on a décidé d'aller en  
18 élection d'avance, avant le congrès, au mois de  
19 novembre, je pense.

20 Q. **[563]** Parce qu'originellement, vous deviez continuer  
21 jusqu'à quand? Vous dites que vous deviez finir  
22 votre mandat, il devait finir quand?

23 R. Il me semble que c'était au mois de février.

24 Q. **[564]** Deux mille neuf (2009)?

25 R. Deux mille neuf (2009), oui.

1 Q. **[565]** Donc, il y a eu des élections anticipées, si  
2 on peut dire?

3 R. Oui.

4 Q. **[566]** Est-ce qu'il est pas vrai qu'il y avait déjà  
5 eu une tentative de la part de monsieur Dupuis de  
6 vous faire remplacer?

7 R. Il y avait eu des discussions, apparemment, qui  
8 avaient eu lieu entre certains groupes, mais qui  
9 m'étaient pas venues à moi. Et quand le congrès de  
10 la FTQ est arrivé, c'est là qu'on est venu me voir  
11 pour me demander de... de pas me présenter. J'ai  
12 dit : « M'a me présenter puis au prochain mandat  
13 j'irai plus. » Et c'est... c'est là que ça avait  
14 discuté pas mal. Et finalement c'est Jocelyn qui  
15 m'avait mis en nomination pour me présenter au  
16 congrès de la FTQ. J'ai été élu à ce congrès-là.

17 Q. **[567]** En deux mille sept (2007), moi, c'est à ça  
18 que je fais référence plutôt, est-ce qu'il y a pas  
19 eu une tentative de la part...

20 R. C'est ça que je dis.

21 Q. **[568]** Ah! c'est de ça que vous parlez. O.K. Donc,  
22 c'est un an auparavant?

23 R. Oui.

24 Q. **[569]** Mais est-ce qu'on peut pas penser que les  
25 relations ont commencé à se détériorer, avec

1 monsieur Dupuis, à cette période-là plutôt?

2 R. Oui, en deux mille sept (2007).

3 Q. **[570]** Donc, fin deux mille sept (2007). Donc, pas  
4 fin deux mille huit (2008) comme telle...

5 R. Non.

6 Q. **[571]** ... mais fin deux mille sept (2007).

7 R. Oui, fin... au congrès de la FTQ.

8 Q. **[572]** Et, comme vous dites, à ce moment-là, il y  
9 a... à partir de là il y a deux gangs?

10 R. Mais ça a pas été tout à fait comme ça. À ce  
11 moment-là j'ai été élu à la FTQ, là ça a commencé à  
12 jaser puis il y a eu... c'est là qu'il y a eu des  
13 accrochages et que... là ça a commencé à aller mal.  
14 Mais aller jusque-là ça allait très bien avec  
15 Jocelyn.

16 Q. **[573]** Parfait. Juste pour clarifier. Vous dites que  
17 c'est une élection pour aller à la FTQ, donc pour  
18 faire partie des représentants de la FTQ  
19 Construction à la FTQ, c'est ça?

20 R. Non. Euh!... non. Représentant de... oui, de la FTQ  
21 Construction à la FTQ.

22 Q. **[574]** Au central.

23 R. À la centrale.

24 Q. **[575]** Parlez-moi un peu du compte de dépenses de  
25 Jocelyn Dupuis.

1 R. Le compte de dépenses, ça c'est... ça fait...  
2 Souvent, à la FTQ, on avait des... des comptes de  
3 dépenses qui étaient présentés à la FTQ  
4 Construction. Ils étaient présentés en retard.  
5 Donc, le secrétaire financier attendait pour les  
6 présenter. Là le... on a... Ou Jocelyn les  
7 présentait, au lieu de les présenter à tous les  
8 mois, il les présentait à tous les deux mois ou  
9 trois mois. Et quand le... le compte est arrivé, ça  
10 faisait trois mois qu'il avait pas été présenté, et  
11 Jocelyn était là, il m'a dit : « C'est quoi ça,  
12 trois mois? » Ça représentait, je me rappelle pas  
13 du montant exact, mais plusieurs centaines de  
14 dollars. Donc, on a dit : « " Eille! ", il va  
15 falloir que ça... qu'on fasse de quoi, ça a pas de  
16 bon sens, il faut... il faut arriver avec des  
17 comptes bien orchestrés, bien présentés. »

18 Q. **[576]** Plusieurs centaines ou plusieurs milliers?

19 R. À ce moment-là, c'était... je pense que c'était  
20 plusieurs... peut-être... mille dollars (1 000 \$),  
21 mais je me rappelle pas si c'était mille (1 000) ou  
22 quinze cents (1 500). Mais c'était... c'était assez  
23 haut. Donc, c'est moi qui a posé la question :  
24 « Qu'est-ce qui arrive avec ça? » Puis c'est là que  
25 ça a commencé, la bisbille.



1 Q. [577] Ces comptes de dépenses là avaient été portés  
2 à votre connaissance comment?

3 R. À l'exécutif. C'était envoyé à l'exécutif.  
4 L'exécutif. C'était présenté à l'exécutif et, à ce  
5 moment-là, on approuvait les comptes puis on... on  
6 questionnait sur les comptes.

7 Q. [578] D'accord. Donc, ça c'est un petit compte qui  
8 vous était soumis de façon, comme dire? normale, ça  
9 faisait partie du cours normal des opérations de la  
10 FTQ Construction?

11 R. Les opérations, mais habituellement c'était supposé  
12 être produit à tous les mois, mais ça arrivait,  
13 depuis un certain temps, qu'il était produit deux  
14 mois puis là c'est arrivé trois mois qu'il était...  
15 qu'il avait pas été produit. Donc, ça faisait un  
16 plus gros compte, c'est là qu'on a posé les  
17 questions puis c'est là que ça a commencé à aller  
18 mal.

19 Q. [579] Moi, j'ai en tête plus tôt les comptes de  
20 dépenses dont monsieur Pereira a fait état.

21 R. Oui, ça...

22 Q. [580] Vous voyez de quoi je parle?

23 R. Oui, c'était...

24 Q. [581] C'est plus que quelques centaines ou quinze  
25 cents dollars (1 500 \$), là?

1 R. Je m'en rappelle pas exactement, mais c'était... il  
2 me semble que c'était ça, quinze cents (1 500). En  
3 tout cas, les comptes que Pereira avait substitué  
4 puis qui avaient été amenés à l'exécutif.

5 Q. **[582]** Ça vous dites que vous en avez pris  
6 connaissance à l'exécutif?

7 R. Oui.

8 Q. **[583]** En tant que tel?

9 R. Oui.

10 Q. **[584]** Vous avez pas été avisé de ça auparavant?

11 R. Non, je pense pas, c'est... c'est après ça ou  
12 immédiatement avant, mais ils avaient été envoyés à  
13 Michel Arsenault et Michel Arsenault était venu me  
14 voir puis il avait dit qu'il faut que je fasse de  
15 quoi. C'est, là, qu'on a agi puis c'est, là, qu'on  
16 a procédé.

17 Q. **[585]** Donc, pour résumer, pour être sûr de bien  
18 saisir, il y a effectivement eu une rencontre avec  
19 monsieur Arsenault à ce sujet-là?

20 R. Oui.

21 Q. **[586]** Et, à ce moment-là, vous aviez déjà les  
22 factures en main?

23 R. Oui.

24 Q. **[587]** Vous les aviez obtenues dans une réunion du  
25 comité exécutif?

1 R. On les avait obtenues dans une réunion du comité  
2 exécutif ou Ken les avait données avant, mais je  
3 les avais eues certainement à l'exécutif.

4 Q. **[588]** Est-ce que c'est à la réunion où il est  
5 question d'expulser monsieur Pereira?

6 R. Je pense pas. Je pense pas. Je sais qu'il y avait  
7 une réunion puis certains membres de l'exécutif  
8 voulaient expulser Ken, puis j'ai dit : « Ça a pas  
9 de bon sens, voyons donc on peut pas faire ça. »  
10 Puis on l'avait pas expulsé, ça tenait pas. Et à  
11 partir de là, c'est là que ça a déboulé, puis c'est  
12 là que la bisbille a pris puis tout s'est enchaîné.

13 Q. **[589]** Est-ce que monsieur Pereira n'est pas venu  
14 vous voir lui-même pour discuter de ça avec vous?

15 R. Pas avec moi, le premier qu'il a été voir c'est  
16 Michel Arsenault et après ça j'ai rencontré Michel,  
17 puis là, il y a eu des rencontres avec Ken et tout  
18 ça. Mais le premier qui est venu me voir, qu'il a  
19 été voir c'est... c'est Michel Arsenault et après  
20 ça j'ai rencontré Michel et là, il y a eu des  
21 rencontres avec Ken, là, puis on a eu des  
22 rencontres à l'exécutif.

23 Q. **[590]** Et tout ça ces rencontres-là avec Michel,  
24 c'est ça que j'essaie de clarifier, parce que là,  
25 vous me dites que vous avez pris connaissance de

1 ces comptes de dépenses excessifs-là à l'exécutif.  
2 Moi ce que j'en comprends, je vous soumetts c'est  
3 que vous en avez pris connaissance avant puis  
4 qu'ensuite de ça ça a été discuté dans le contexte  
5 de l'exécutif, est-ce que c'est pas plutôt ça qui  
6 s'est produit?

7 R. Bien je suis pas certain si juste avant ou à  
8 l'exécutif, mais ça a été dans un court laps de  
9 temps les deux sont arrivés. Moi je pensais... je  
10 pense que c'est à l'exécutif ensuite on a vu  
11 Michel, mais c'est clair c'est suite aux... aux  
12 révélations de Ken que tout ça s'est passé.

13 Q. **[591]** Vous vous souvenez pas d'avoir eu une  
14 rencontre le dix-neuf (19) août ou vers le dix-neuf  
15 (19) août deux mille huit (2008) à laquelle  
16 auraient assisté monsieur Pereira justement, vous-  
17 même, monsieur Arsenault et monsieur Bernard  
18 Girard?

19 R. Oui, ça je me rappelle de ça, mais la date exacte  
20 je me rappelle pas.

21 Q. **[592]** D'accord. Et ça c'est antérieur ou  
22 postérieur, à votre souvenir, à la réunion de  
23 l'exécutif?

24 R. C'est pas... je sais pas si c'était antérieur ou  
25 après, mais c'est dans... même période de temps. Ça

1 fait longtemps de ça.

2 Q. **[593]** Si je vous suggère, bien si vous me dites...  
3 mettre, Madame Blanchette, la pièce 95P-821. Oh,  
4 pardon, qui est à l'onglet 14. Si on va... c'est un  
5 procès-verbal d'une rencontre du comité exécutif du  
6 vingt-quatre (24) septembre deux mille huit (2008),  
7 si on va à la page 4, oui, situation. Est-ce que  
8 c'est à cette réunion du comité exécutif, là, que  
9 vous faisiez référence, réunion durant laquelle  
10 monsieur Dupuis indique qu'il a pris sa décision de  
11 ne pas solliciter d'autre mandat au poste de  
12 directeur général, de passer à autre chose. Est-ce  
13 que c'est à ça que vous faites référence quand vous  
14 dites qu'il y a eu une discussion au comité  
15 exécutif concernant les comptes de dépenses?

16 R. C'est peut-être ça, mais je me rappelle que Jocelyn  
17 avait dit : « Je m'en vais à la condition que tu  
18 t'en ailles aussi. » Moi j'ai dit : « Je m'en vas  
19 certain, je m'en vas, je finis mon mandat, je suis  
20 pas pour... je suis pas pour aller refaire un autre  
21 mandat, ça va me mettre à soixante-douze (72)  
22 ans. » Ça fait que j'étais, ça fait qu'on a convenu  
23 que moi aussi je me représenterais pas puis lui  
24 aussi, mais je sais pas si c'est l'exécutif  
25 immédiatement avant ou après, là, puis la date

1 exacte, là, mais c'est... c'est à cause  
2 définitivement des comptes de dépenses.

3 Q. [594] Donc, vous vous êtes entendus, dans le  
4 contexte des comptes de dépenses et du départ de  
5 monsieur Dupuis, vous vous êtes entendus pour que  
6 vous partiez tous les deux?

7 R. Oui.

8 Q. [595] C'est bien ça?

9 R. Oui.

10 Q. [596] Madame Blanchette, peut-être, on peut faire  
11 jouer la conversation téléphonique qu'on a à  
12 l'onglet 2.

13 LA GREFFIÈRE :

14 Alors, ce sera 1248.1 et 1248.2.

15

16 113P-1248.1 : Écoute électronique 08-0459A-56  
17 du 5 mars 2009

18

19 113P-1248.2 : Transcription de l'écoute  
20 électronique 08-0459A-56 du 5  
21 mars 2009

22

23 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

24 Q. [597] Conversation téléphonique avec monsieur  
25 Arsenault concernant justement cette question,

1           juste pour confirmer certains des aspects de ce que  
2           vous venez de mentionner, concernant la prise de  
3           connaissance de ces divers documents.

4

5           ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

6

7           Q. **[598]** Monsieur Lavallée.

8           R. Oui.

9           Q. **[599]** Les éléments auxquels ont fait référence dans  
10          cette conversation-là... Si on retourne à la pièce  
11          qu'on avait tout à l'heure, Madame Blanchette, qui  
12          était la pièce... la page 4 du procès-verbal d'une  
13          réunion du comité exécutif de la FTQ, du vingt-  
14          quatre (24) septembre deux mille huit (2008). Quand  
15          vous discuté avec monsieur Arsenault, vous parlez  
16          du fait qu'il y avait une résolution pour mettre  
17          monsieur Pereira dehors...

18          R. Puis je m'étais opposé.

19          Q. **[600]** C'est ce qu'on voit dans le bas de la page  
20          ici, là :

21                           Yves Mercure, concernant le confrère  
22                           Pereira et ses actions nuisant à la  
23                           FTQ Construction, le confrère Mercure  
24                           suggère que le confrère Pereira soit  
25                           congrédié sur le champ.

1 Môme chose en dessous par messieurs Mercure et  
2 Perron... et Pigeon. Puis à la page suivante :

3 Il est convenu d'aviser le confrère  
4 Pereira de rapporter tous les  
5 documents que ce dernier a en sa  
6 possession, et ce, au plus tard  
7 vendredi, sinon la proposition sera  
8 applicable, et ce, à compter de lundi  
9 prochain.

10 Donc, si vous me dites que vous vous êtes opposé,  
11 bon, je le vois pas, là, mais cela étant dit.

12 R. Moi, puis Bernard Girard.

13 Q. **[601]** Est-ce que monsieur Pereira a été expulsé,  
14 oui ou non finalement?

15 R. Non.

16 Q. **[602]** Et est-ce qu'il a ramené les documents, je  
17 comprends?

18 R. Oui, il a ramené les documents à mon bureau puis je  
19 les ai remis à ma secrétaire qui elle l'a remis à  
20 la secrétaire de la FTQ Construction.

21 Q. **[603]** Donc, là, la conversation vous a un peu  
22 rafraîchi la mémoire, là?

23 R. Oui, mais...

24 Q. **[604]** Donc, les documents effectivement vous ont  
25 été soumis?



1 R. Oui. Les documents m'ont été soumis, mais moi comme  
2 président, là, j'avais à m'assurer que ça crée pas  
3 une bande, puis essayer de s'entendre pour trouver  
4 une solution à ce problème-là. C'est ce que j'ai  
5 fait, c'était mon rôle. C'est pour ça que Michel  
6 Arsenault dit que je suis pas en cause dans ça à  
7 nulle part, puis moi comme président c'était pas  
8 d'essayer de camoufler toute, pour pas mettre en  
9 péril la FTQ Construction. C'est ça que j'ai fait.  
10 J'ai essayé de trouver une entente, m'aies assis  
11 avec Jocelyn. Jocelyn a dit : « Moi je m'en vas,  
12 mais il faut que tu t'en ailles. » J'ai dit : « Je  
13 vais m'en aller. » Vous avez vu dans la discussion  
14 que j'ai eue avec Michel qu'à l'âge que j'avais il  
15 fallait que je m'en aille puis on mettra des plus  
16 jeunes à la place. Puis c'est ça que j'ai essayé de  
17 faire. On essayait, je pense que la discussion est  
18 assez claire que c'est pas mon intégrité qui était  
19 en problème. J'ai aucun problème, j'ai pas  
20 participé à ça. Si je l'avais su avant, je  
21 l'aurais... j'aurais essayé d'arrêter ça, mais je  
22 l'ai jamais su avant et quand je l'ai su on a  
23 procédé puis c'est pas facile d'agir dans des  
24 situations semblables, je peux vous dire ça.

25 Q. [605] On s'entend qu'il est quand même question de

1 cent cinquante mille dollars (150 000 \$) sur six  
2 mois?

3 R. Oui.

4 Q. **[606]** C'est plutôt ça que quelques centaines ou  
5 quelques...

6 R. Bien oui, mais écoutez, il y en a tellement eu  
7 d'affaire puis les chiffres ils sont rendus  
8 officiels, ça fait que... je peux pas m'obstiner  
9 avec vous sur cent cinquante (150) ou cent quarante  
10 (140), mais...

11 (14:43:45)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[607]** Non, mais vous avez dit que c'était mille  
14 (1000), mille cinq cents (1500), alors que c'est  
15 cent cinquante mille dollars (150 000 \$) dont il  
16 est question?

17 R. Oui, Madame, je vous le dis.

18 Q. **[608]** Il y a une grosse différence?

19 R. Oui, mais ça fait longtemps de ça, puis j'ai pas  
20 essayé de camoufler ça, j'ai essayé d'éviter que ça  
21 mette en péril la FTQ Construction, c'est ça que  
22 j'ai essayé de faire. Puis je veux pas m'obstiner  
23 avec vous sur les chiffres, ils sont, là, les  
24 chiffres. C'est cent cinquante mille piastres  
25 (150 000 \$).

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

2 Q. **[609]** Donc, le mot d'ordre c'est : « On balaie ça  
3 sous le tapis », si on peut dire, on se débrouille  
4 pour que ça sorte pas?

5 R. Non, c'est pas balayer ça sous le tapis, c'est  
6 d'essayer de trouver une solution pour faire en  
7 sorte qu'on ne détruise pas la FTQ Construction.  
8 C'était ça. La solution on l'a pas trouvé, ça fait  
9 que... c'est devant les tribunaux, vous le savez.

10 Q. **[610]** Pourquoi monsieur Dupuis exige en  
11 contrepartie de votre départ, de son départ que  
12 vous quittiez aussi?

13 R. Ah, j'imagine que c'était par rapport il voulait  
14 pas prendre le blâme tout seul, l'autre s'en va,  
15 mais je le sais pas exactement, il me l'a pas  
16 mentionné, mais il dit : « Il faut que tu t'en  
17 ailles toi aussi, si moi je m'en vas. » Puis, là,  
18 c'est comme ça qu'on a convenu. Moi je voulais...  
19 je voulais que ça se règle le problème. Puis je  
20 m'en allais pareil. C'était clair que je pouvais  
21 pas rester, là, j'étais, soixante-sept (67),  
22 j'étais pour avoir soixante-huit (68). Il fallait  
23 que je m'en aille.

24 Q. **[611]** Monsieur Lavallée, vous l'avez dit vous-même  
25 dans la conversation, votre départ associé à

1 l'autre ça nuit à votre réputation, il faut faire  
2 des efforts actifs pour la rétablir. Qu'est-ce que  
3 monsieur Dupuis a en main pour vous forcer vous à  
4 accepter de partir?

5 R. Il avait rien en main pour me forcer de partir.  
6 C'est simplement que je voulais que ça se règle une  
7 fois pour toute à la FTQ Construction pour essayer  
8 de régler le conflit. C'est uniquement la raison.  
9 Je voulais pas par rapport à Jean Lavallée qui  
10 voulait s'accrocher pour rester, là, je voulais pas  
11 m'accrocher, je m'en allais. C'est la raison pour  
12 laquelle j'ai agi en conséquence de dire à  
13 Jocelyn : « O.K. Tu t'en vas, je m'en vas aussi. »

14 Q. **[612]** Ce que vous nous dites c'est que c'était déjà  
15 prévu que vous partiez avant ça?

16 R. Bien il savait bien que j'avais soixante-sept (67)  
17 ans, j'allais vers soixante-huit (68), j'arrivais à  
18 soixante-huit (68) puis c'était des mandats de  
19 trois ans, que j'étais pas pour rester là pour un  
20 autre mandat, je l'avais dit.

21 Q. **[613]** Vous l'aviez dit dans quel contexte?

22 R. Ah, je disais comme ça en jasant avec le monde, moi  
23 j'achève, mon mandat se finit, puis après ça je  
24 m'en vas.

25 Q. **[614]** Mais vous êtes parti, vous partiez de toute

1 façon, vous vous êtes sacrifié pour le bien de la  
2 FTQ?

3 R. Oui, j'ai définitivement décidé que je mettrais pas  
4 en péril la FTQ Construction par rapport que le  
5 monde pense que Jean Lavallée veut s'accrocher au  
6 poste. Ça c'était clair.

7 Q. **[615]** Moi ce que je comprends pas c'est votre  
8 démission en quoi elle empêche la mise en péril de  
9 la FTQ Construction? Je veux dire si le problème au  
10 départ c'est Jocelyn Dupuis, qu'est-ce que ça  
11 apporte que vous partiez ou pas?

12 R. Bien à cause qu'il mettait comme condition si je  
13 m'en allais pas il s'en allait pas, donc c'est  
14 clair que pour moi, il était pas question de mettre  
15 en péril la FTQ Construction et que lui, Jocelyn,  
16 suite... c'est Michel Arsenault qu'il disait tout à  
17 l'heure, qu'il avait vu Jocelyn puis qu'il lui  
18 avait dit qu'il s'en allait, bien moi, j'ai dit:  
19 « Je vais m'en aller aussi, j'ai pas de problème  
20 avec ça. »

21 Q. **[616]** Mais si monsieur Arsenault dit à Jocelyn :  
22 « Tu t'en vas » c'est donc que monsieur Arsenault a  
23 le pouvoir de faire ça?

24 R. Non.

25 Q. **[617]** Quelles procédures il doit prendre?

1 R. Il faut qu'il convainque le monde à cause que  
2 Michel Arsenault c'est le président de la FTQ et...  
3 et ça n'a rien à voir avec la FTQ Construction. La  
4 FTQ Construction est autonome, est affiliée à la  
5 FTQ donc Michel pouvait mettre une pression sur  
6 Jocelyn, mais c'est pas à cause de Michel que  
7 Jocelyn pouvait s'en aller, il n'a pas le pouvoir  
8 d'envoyer le président de la... le directeur  
9 général de la FTQ Construction à cause c'est un  
10 gars... un poste élu et seul les élect... seule la  
11 FTQ Construction qui aurait pu prendre la décision  
12 de se départir de... de Jocelyn, mais pas... pas  
13 Michel.

14 Q. **[618]** Est-ce que vous, vous auriez pu prendre la  
15 décision...

16 R. Non.

17 Q. **[619]** ... de se départir de Jocelyn?

18 R. Non, l'exécutif.

19 Q. **[620]** Mais l'exécutif dans son ensemble aurait pu?

20 R. Oui. Oui.

21 Q. **[621]** Et c'était pas possible, ça?

22 R. Non.

23 Q. **[622]** Pour quelle raison?

24 R. À cause qu'il y avait un clan qui était avec  
25 Jocelyn puis il y avait l'autre clan qui était avec

1 moi.

2 Q. **[623]** Donc, il avait un contrôle relatif ou partiel  
3 sur l'exécutif ou en tout cas au moins son appui?

4 R. Oui, oui, il y avait une partie qui l'appuyait puis  
5 l'autre partie qui... qui appuyait mon groupe. Vous  
6 l'avez vu le résultat d'élections a été par deux  
7 votes de différence.

8 Q. **[624]** Donc pour pouvoir vous débarrasser de  
9 Jocelyn, il faut que vous négociez avec lui et  
10 c'est ce que vous prétendez que vous faites et vous  
11 en venez à une entente qui est chacun part?

12 R. Lui, il avait décidé qu'il s'en allait, il avait  
13 cinquante-cinq (55) ans, qu'il dit, dans le... la  
14 discussion avec Michel Arsenault puis a dit: « Moi,  
15 je m'en vais mais il faut que tu t'en ailles ».   
16 J'ai dit: « Je vais m'en aller, je m'en vais  
17 pareil, ça change rien. » « Ah, bien il dit ça  
18 va... » en tout cas « ça va éviter que... que je  
19 fais des mauvais commentaires par rapport qu'il y a  
20 juste moi qui pars » ça fait que j'ai dit: « O.K.  
21 Moi j'ai pas de problème avec ça. »

22 Q. **[625]** Bon, mais la question du... des cent  
23 cinquante mille dollars (150 000 \$) de compte de  
24 dépenses dans ce cadre-là ça fait aussi l'objet de  
25 négociations, ça, ça sortira pas, c'est ça?

1 R. Bien il m'a pas dit ça de même, là.

2 Q. **[626]** Non, mais c'est inclut dans le « deal », là,  
3 quand on voit le communiqué de presse qui a été  
4 émis au moment de l'annonce de vos départs  
5 respectifs, il est pas question de cette histoire-  
6 là, là, la conversation téléphonique qu'on a  
7 entendue tout à l'heure elle a eu lieu en mars deux  
8 mille neuf (2009) dans le contexte de la sortie  
9 publique...

10 R. Oui.

11 Q. **[627]** ... via les médias de cette question de  
12 compte de dépenses là. Mais entre septembre deux  
13 mille huit (2008) et mars deux mille neuf (2009),  
14 la FTQ Construction elle en parle pas de ça, là?

15 R. Bien elle en parle pas, elle en parlerait pas si on  
16 avait réussi à s'entendre pour essayer d'éviter  
17 qu'il y ait des éclaboussures partout. Mais ça a  
18 pas marché donc ça a sorti puis tout le monde l'a  
19 su.

20 Q. **[628]** Donc j'en reviens à ce que je disais au  
21 début...

22 R. C'est là que... que l'affaire s'est réveillée  
23 devant les tribunaux puis la cause est devant les  
24 tribunaux.

25 Q. **[629]** Bien c'est ça, j'en reviens à ma question du



1           début, c'est qu'on a donc caché, j'ai dit mettre  
2           sous... balayé sous le tapis, mais cette partie-là  
3           de tout ça c'est sciemment qu'on a mis ça de côté,  
4           là?

5           R. Moi j'essaye pas de cacher, j'essaye de sauver la  
6           FTQ, c'est ça que j'ai fait dans ça.

7           Q. **[630]** Quoi qu'il en coûte?

8           R. J'ai pas réussi... ce qui en coûte, ce qui en  
9           coûte, si on « split » la FTQ à un tel point, ça  
10          marche plus, c'est tout un prix à payer. J'ai  
11          essayé de sauver la FTQ puis ça a pas mar... la FTQ  
12          Construction puis ça a pas marché.

13          (14:51:11)

14          LA PRÉSIDENTE :

15          Q. **[631]** Pourquoi vous dites que ça a pas marché?

16          R. À cause qu'on n'a pas réussi à avoir des ententes.  
17          Puis là, à ce moment-là, bien la cause s'est  
18          réveillé devant les tribunaux puis c'est une cause  
19          qui va passer bientôt. C'est pour ça. Moi,  
20          j'essayais de sauver. Je sais que ça paraît mal,  
21          là, mais mon rôle était pas de créer de la  
22          dissension à un tel point de risquer de mettre en  
23          péril la FTQ Construction. J'ai essayé de faire de  
24          mon mieux, ça a pas marché, c'est pas moi qui est  
25          en cause, mais j'ai préféré tirer ma révérence que

1 de... de mettre en cause les problèmes qui  
2 arrivaient.

3 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

4 Q. **[632]** Est-ce que votre rôle c'était pas aussi de  
5 demander à monsieur Dupuis de rembourser les  
6 dépenses excessives, ça aurait pas été ça votre  
7 rôle aussi?

8 R. Non, mais il y en a qui l'ont demandé puis il  
9 voulait pas.

10 Q. **[633]** Parce qu'il voulait pas... vous avez pas  
11 entrepris de démarches pour vous faire rembourser  
12 non plus, là? Il me semble que le rôle du président  
13 du syndicat, un des cadres fait des dépenses  
14 excessives avec l'argent des syndiqués puis vous,  
15 vous dites que votre rôle c'est pas d'avoir demandé  
16 à monsieur Dupuis de rembourser vu qu'il a dit non,  
17 vous avez arrêté là, vous avez pas entrepris de  
18 démarches pour le faire payer?

19 R. Il y en a d'autres qui ont essayé aussi puis ça a  
20 pas fonctionné.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[634]** C'est pas ça la question que le commissaire  
23 vous pose. Il vous dit vous, vous ne trouviez pas  
24 que c'était de votre rôle de lui demander puis  
25 d'insister puis de prendre les mesures nécessaires

1           pour qu'il rembourse?

2           R. J'ai essayé puis j'avais pas de mesures nécessaires  
3           à prendre, j'avais pas de pouvoir de le forcer, à  
4           moins que l'exécutif approuve ce qui était donné  
5           puis accepté par les gérants d'affaires. Puis comme  
6           je vous disais, les gérants d'affaires, bien il y  
7           en avait deux groupes dans ça, le groupe qui était  
8           avec Lavallée et Girard, puis il y avait le groupe  
9           qui était avec Jocelyn. J'ai essayé, Madame.

10          Q. **[635]** Nonobstant le remboursement des dépenses ou  
11          des comptes de dépenses - bon, je sais pas comment  
12          les qualifier, là - faux ou exagérés ou peu  
13          importe, de monsieur Dupuis, il y a par ailleurs  
14          des sommes qui lui ont été versées en plus de ça.  
15          Si on fait descendre, Madame Blanchette, le  
16          document qu'on a à l'écran, là.

17          R. Oui, oui, je le sais, un montant de cent quarante-  
18          sept mille (147 000 \$), c'est sa paye de  
19          séparation.

20          Q. **[636]** Pour un total de cent quatre-vingt-onze mille  
21          (191 000 \$) quand on inclut le salaire.

22          R. Cent... cent quarante-sept (147 000 \$), je pense.

23          Q. **[637]** Bien là, on voit cent quarante mille cent  
24          quatre-vingt-quinze (140 195 \$) de prime de  
25          séparation et un salaire pour décembre à mars...

1 R. Ah! O.K. Mais, la paye de...

2 Q. **[638]** ... de cinquante et un mille (51 000 \$).

3 R. ... la paye de séparation, c'était cent quarante-  
4 sept mille (147 000 \$).

5 Q. **[639]** Donc, on le paye pour le reste du mandat.

6 Soit dit en passant, dans la mesure où finalement  
7 vous êtes allé en élection en novembre, là, ça  
8 devient un peu confus de savoir pourquoi on le  
9 paye...

10 R. C'est...

11 Q. **[640]** ... pour novembre à mars, mais... en tout  
12 cas. On le paye définitivement de décembre à  
13 mars... deux mille huit (2008) à mars deux mille  
14 neuf (2009) et on le paye, une paye de séparation  
15 de cent quarante mille (140 000 \$), donc on rajoute  
16 à la facture des sommes non récupérées, cent  
17 quarante mille dollars (140 000 \$) de plus.

18 R. Oui, mais pour se rendre au congrès et aussi  
19 c'était son contrat de travail, son entente qu'il  
20 avait qui a été accepté par les gérants et agents  
21 d'affaires de la FTQ Construction.

22 Q. **[641]** Ça, je veux bien, mais par ailleurs, je pense  
23 que son contrat de travail accepté par les gérants  
24 d'affaires ne prévoyait pas qu'il encourt des  
25 dépenses somptuaires telles que celles qu'il a

1 réclamées, là.

2 R. Le cinquante et un mille (51 000 \$)?

3 Q. **[642]** Non, je parle du compte de dépenses qui fait  
4 l'objet de son... de son départ en partant, là. Je  
5 veux dire, je comprends qu'on lui paye de prime de  
6 séparation. On discutera du montant peut-être, mais  
7 je comprends qu'on en paye une, mais là, dans les  
8 conditions dans lesquelles il quitte, ça vous  
9 paraît pas un peu... disons ajouter l'injure à  
10 l'insulte?

11 R. Moi... moi... moi, c'étaient les conditions de  
12 travail qui ont été soumises à l'exécutif, que  
13 l'exécutif a soumis aux instances décisionnelles  
14 qui ont voté en faveur, puis ça... je pouvais pas  
15 rien y faire d'autre. C'est les instances  
16 décisionnelles qui ont décidé d'accepter le  
17 montant.

18 LA PRÉSIDENTE:

19 Q. **[643]** Dites-moi... juste...

20 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

21 Oui.

22 (14:53:27)

23 LA PRÉSIDENTE:

24 Q. **[644]** ... est-ce que monsieur Dupuis vous aurait  
25 pas menacé de révéler vos voyages...

1 R. Non.

2 Q. **[645]** ... avec monsieur Accurso sur la place  
3 publique?

4 R. Non, Madame. Je vous jure que jamais il m'a menacé.  
5 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

6 Q. **[646]** Tout le comité exécutif est d'accord avec le  
7 paiement qui est fait à monsieur Dupuis, ce qui  
8 veut dire que, bon, vous ne vous êtes pas opposé.  
9 Vous avez négocié votre départ contre celui de  
10 monsieur Dupuis, si j'ai bien compris. Est-ce qu'il  
11 y a eu d'autres termes à cette négociation-là? Est-  
12 ce que c'est ça le... c'est ça la nature du  
13 « deal », si je peux dire?

14 R. Non, il y a pas d'autre terme, c'est les montants  
15 qui sont inscrits là qui était l'entente. Puis  
16 moi... moi, je m'en allais. Ça, ça avait pas d'à  
17 faire avec ça, c'est moi qui quittais.

18 Q. **[647]** Est-ce que vous avez eu une prime de  
19 séparation aussi à ce moment-là?

20 R. Qui?

21 Q. **[648]** Vous.

22 R. J'ai eu zéro sur aucun poste...

23 Q. **[649]** Est-ce que vous vous êtes...

24 R. ... aucun poste que je siège. Je suis payé par ma  
25 section locale...

1 Q. [650] Bon.

2 R. ... et j'ai aucun aucun sou de personne.

3 Q. [651] En conséquence, monsieur Dupuis part avec  
4 cent quatre-vingt-dix mille dollars (190 000 \$).

5 R. Bien, oui, mais c'est son contrat de travail. Bon.

6 Q. [652] Et son honneur, si on peut dire...

7 R. Bien...

8 Q. [653] ... au moins pas d'opprobre public. Et vous,  
9 de votre côté, vous partez, point final.

10 R. Moi, de mon côté, j'ai rien puis je pars de la FTQ  
11 Construction, mais je reste à la FIPOE.

12 LA PRÉSIDENTE:

13 Q. [654] Ça vous tentait pas de lui dire : « Écoute,  
14 tu veux pas rembourser ton cent cinquante mille  
15 dollars (150 000 \$), mais ça va faire partie de ta  
16 prime de séparation? »

17 R. J'ai soumis... j'ai soumis le tout à l'exécutif qui  
18 a accepté puis, ensuite, les instances qui sont les  
19 bureaux des gérants d'affaires. C'est... c'était  
20 pas facile.

21 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

22 Q. [655] Dans la conversation téléphonique qu'on vient  
23 de déposer sous la pièce 1248, là, vous semblez  
24 être extrêmement irrité par le fait que La Presse  
25 apprenne que dès le deux (2) septembre, vous avez

1 pris connaissance de la situation...

2 R. Bien...

3 Q. **[656]** ... en ce qui concerne les comptes de  
4 dépenses de Jocelyn Dupuis.

5 R. ... j'étais irrité à cause que je trouvais que ça  
6 mettait en péril la FTQ Construction puis j'aurais  
7 aimé mieux que ça sorte pas puis qu'on le règle en  
8 dehors. Je suis convaincu qu'à d'autres places il y  
9 a des ententes de service qui se font puis des...  
10 des « deals » pour faire en sorte que... que ça  
11 crée pas des problèmes avec la section locale. Nous  
12 autres, c'était la FTQ Construction, soixante-  
13 quinze mille (75 000) membres qui étaient en péril  
14 par rapport à ça. C'est ça que j'ai essayé de  
15 sauver.

16 Q. **[657]** Mais, le chat est déjà sorti du sac, là. Les  
17 comptes de dépenses sont rendus publics.

18 R. Oui.

19 Q. **[658]** Le problème de monsieur Jocelyn Dupuis et de  
20 ses dépenses, c'est connu désormais. La question  
21 qui se pose, c'est pourquoi ça vous dérange qu'on  
22 sache que vous le sachiez... que vous le saviez dès  
23 le deux (2) septembre?

24 R. Bien, moi, c'est... je veux dire, ça venait de  
25 sortir. J'ai essayé... j'ai essayé de cacher ça.



1 J'ai essayé de sauver ça pour sauver la... la FTQ  
2 Construction.

3 LA PRÉSIDENTE:

4 Q. **[659]** Mais, Monsieur Lavallée, la question, c'est :  
5 c'était sorti dans les médias, là. C'était sorti  
6 dans les médias, ça fait que que vous essayez de le  
7 cacher ou pas, là, c'était sorti. La question,  
8 c'est : pourquoi ça vous dérangeait qu'on dise que,  
9 vous, vous le saviez.

10 R. Ah! J'aurais pu dire que je le savais.

11 Q. **[660]** Bien, c'est pas ce que vous dites à monsieur  
12 Accurso.

13 R. Bien, Accurso...

14 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

15 À monsieur Arsenault.

16 LA PRÉSIDENTE:

17 Q. **[661]** À monsieur Arsenault, excusez.

18 R. Non, mais, écoutez, j'essayais de voir avec lui  
19 qu'est-ce qui s'était dit aussi. Mais, moi, au pire  
20 aller, il aurait pu le sortir, puis ça a sorti que  
21 je le savais... je le savais aussi.

22 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

23 Q. **[662]** Donc, le problème qui se pose, c'est que, là,  
24 vous avez l'air de quelqu'un qui a rien fait.

25 R. Bien, certain, j'ai fait de quoi.

1 Q. [663] Non, non, mais aux yeux du public, vous  
2 avez... vous avez l'air de quelqu'un qui savait que  
3 les dépenses excessives de Jocelyn Dupuis étaient  
4 soumises à la FTQ Construction et pendant peut-être  
5 des semaines vous avez rien fait, sauf possiblement  
6 - puis c'est ce qu'on croit comprendre - négocier  
7 un départ ou créer un lien de rattachement entre  
8 votre départ puis le scandale Dupuis, là.

9 R. Oui, mais le scandale Dupuis, j'étais pas  
10 responsable.

11 Q. [664] Ah! Ça, peut-être, mais...

12 R. J'ai essayé de régler ça à l'amiable, ça s'est pas  
13 fait, puis c'était mon rôle, puis je persiste  
14 encore à le dire que c'était mon rôle d'essayer que  
15 ça éclate pas pour sauver la réputation de la FTQ  
16 Construction.

17 Q. [665] Donc, cacher ça, ça faisait partie...

18 R. Appelez ça comme vous voudrez, c'était mon rôle.

19 Q. [666] Parfait. Il est trois heures (15 h 00), je  
20 sais pas si vous voulez prendre la suspension.

21 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

22 REPRISE DE L'AUDIENCE

23

24

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 Monsieur Jean Lavallée, vous êtes sous le même  
3 serment.

4 R. Merci.

5 (15:32:45)

6 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

7 Q. **[667]** Rebonjour, Monsieur Lavallée.

8 R. Bonjour.

9 Q. **[668]** Tout à l'heure on s'est interrompu. On  
10 discutait, on finissait de discuter de l'entente  
11 qui est intervenue entre monsieur Dupuis et vous-  
12 même par laquelle vous quittiez tous les deux la  
13 FTQ Construction vers la fin deux mille huit (2008)  
14 ou vous ne renouveliez pas vos... vos mandats  
15 respectifs.

16 Une question à ce sujet-là. J'ai cru  
17 comprendre que le deal, pour utiliser l'expression  
18 anglaise, était monsieur Lavallée quitte, monsieur  
19 Dupuis quitte. Monsieur Dupuis quitte avec sa prime  
20 de séparation. Vous m'avez dit « il y avait pas  
21 d'autre terme à cette entente-là. » Dans le cours  
22 des négociations, est-ce qu'il y a d'autres  
23 disons... justement, est-ce qu'il y a eu d'autres  
24 ententes ou d'autres parties d'entente qui ont été  
25 envisagées, mais qui auraient pas finalement

1 abouties?

2 R. Non. Puis, moi, je quittais la FTQ Construction,  
3 mais je demeurais directeur de mon syndicat à moi,  
4 la FIPOE.

5 Q. [669] Parfait. Vous restiez, vous, à la FIPOE comme  
6 tel, mais ça, de toute façon...

7 R. Oui.

8 Q. [670] ... personne a de contrôle là-dessus sauf les  
9 membres de la FIPOE. Vous auriez pu accepter de  
10 partir, mais...

11 R. Ah! Oui, oui, mais...

12 Q. [671] Par ailleurs, est-ce que le montant de cent  
13 quatre-vingt-onze mille (191 000 \$), là, c'est le  
14 seul montant qui a été discuté?

15 R. Je pense que oui, mais me semble c'était pas cent  
16 quatre-vingt-onze mille (191 000 \$), c'était cent  
17 quarante-sept (147 000 \$) plus le... peut-être le  
18 total des deux fasse cent quatre-vingt-onze  
19 (191 000 \$), là, mais...

20 Q. [672] Écoutez, je sais... moi, j'avoue que je me  
21 base sur la résolution ou sur le procès-verbal...

22 R. O.K.

23 Q. [673] ... de la FTQ Construction, là, qui parle...

24 R. Bien, c'est...

25 Q. [674] ... d'un total...

1 R. C'est correct.

2 Q. [675] ... de cent quatre-vingt-onze mille  
3 (191 000 \$). Mais, je pense que monsieur Dupuis a  
4 dit que c'était un peu moins que ça. Mais, je  
5 voudrais porter votre attention... Madame  
6 Blanchette, peut-être exhiber tout simplement, là,  
7 à la pièce 100... pièce, pardon, 102P-1014.2 qui  
8 est la transcription d'une écoute électronique que  
9 je ne referai pas jouer, là, entre monsieur Dupuis  
10 et monsieur Goyette, notamment. Excusez-moi. Dans  
11 les pièces, c'est à l'onglet 15. C'est une écoute  
12 qui est extrêmement longue, mais je vous réfère, à  
13 ce stade-ci, simplement à la ligne 433 qui se  
14 trouve à la page 17. Où on dit... on lit ici, là,  
15 monsieur Grondin... monsieur Goyette, pardon, et  
16 monsieur Dupuis. Monsieur Goyette qui dit :

17 RG: Mais c'est Jean Lavallée qui a  
18 pris l'engagement.

19 JD: Bin oui mais.

20 Il dit à monsieur Dupuis :

21 RG: Y voulait même en donner plus.

22 Jocelyn Dupuis :

23 JD: Bin oui mais, pis j'vas, ah.

24 Monsieur Goyette :

25 RG: 8 mois de plus.

1 JD: Combien? Bin plus Richard, y l'a  
2 dit devant l'exécutif.

3 Là, plus loin on dit :

4 JD: [...] y l'a confirmé devant  
5 l'exécutif. [...] Qu'y voulait me  
6 donner ça mais j'ai refusé ça...

7 à la ligne 444

8 ... J'aurais pu l'accepter.

9 Donc, je vous répète ma question, est-ce qu'il a  
10 été question de donner plus d'argent que ça à  
11 monsieur Dupuis?

12 R. Je me souviens pas de ça du tout.

13 Q. **[676]** Interrogé ici, monsieur Dupuis a précisé sa  
14 pensée. Madame Blanchette, le témoignage de  
15 monsieur Dupuis du cinq (5) novembre deux mille  
16 treize (2013). Monsieur Dupuis quand il est venu  
17 témoigner, il a été appelé à commenter cette  
18 portion d'écoute et il a indiqué - si vous allez,  
19 Madame Blanchette, à la page 194, environ, question  
20 681. Juste avant peut-être, à partir de 678, on  
21 voit... juste là :

22 Q. [678] Juste avant, petite  
23 question. Vous semblez dire...

24 Ça, c'est monsieur Gallant, maître Gallant qui  
25 demande :

1 [...] Vous semblez dire que  
2 monsieur Lavallée, bon, il vous a  
3 fêté, et caetera, et qu'il vous  
4 aurait offert un montant  
5 d'argent, c'est exact?

6 R. C'est bien ça, Madame la  
7 Présidente.

8 Q. [679] [...] Monsieur Lavallée  
9 personnellement?

10 R. Bien, j'étais avec monsieur  
11 Lavallée.

12 Q. [680] Non, mais est-ce que ça  
13 venait de lui personnellement ou  
14 s'il faisait ça au nom de la FTQ  
15 Construction? C'est ça ma  
16 question.

17 R. D'après moi, [...] d'après moi,  
18 c'est au nom de la FTQ  
19 Construction, là.

20 Q. [681] [...] Et quel montant il  
21 vous a offert?

22 R. Il a commencé avec cinq cent  
23 mille (500 000 \$), sept cent  
24 mille (700 000 \$), puis on peut  
25 se rendre jusqu'à un million

1 (1 M\$).

2 Q. [682] [...] Parfait. Et quelqu'un  
3 qui vous offre cinq cent, sept  
4 cent, jusqu'à un million  
5 (500 000-700 000-1 M\$),...

6 de dollars

7 ... c'est un monsieur qui voulait  
8 acheter votre silence?

9 R. Bien, pour moi...

10 Q. [683] Le montant est bon en tout  
11 cas.

12 R. [...] le montant est bon, mais il  
13 est pas assez bon pour que je  
14 trahisse les travailleurs que je  
15 représentais.

16 R. Madame, je suis content que vous me posez (sic) la  
17 question. Jamais, jamais, jamais je n'ai proposé un  
18 sou noir à Jocelyn Dupuis. C'est pas dans mes  
19 habitudes. Puis, premièrement, jamais, jamais  
20 j'aurais pu le faire. J'ai pas proposé un sou non  
21 plus à Marion, j'ai pas proposé un sou à personne.  
22 Rénald Grondin qui disait que j'avais offert de  
23 payer son hypothèque. Jamais. Jamais, jamais,  
24 jamais. Je suis content de voir ça à cause j'étais  
25 pour essayer de faire...



1 (15:39:50)

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[677]** Alors, pourquoi vous disiez tantôt que vous  
4 vous en rappeliez pas?

5 R. De quoi?

6 Q. **[678]** Bien, quand maître...

7 R. Bien, un million, on se rappelle de ça, là. Puis  
8 cinq cent mille (500 000) puis sept cent mille  
9 (700 000). Puis Marion qui dit que je lui ai offert  
10 cinquante mille (50 000). Puis Réneald Grondin qui a  
11 dit, dans sa déclaration, que j'ai... que j'ai vue,  
12 que je lui avais offert de payer son hypothèque. Je  
13 vous jure que jamais j'ai offert un sou noir à  
14 personne.

15 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

16 Q. **[679]** Donc, tout à l'heure, quand je vous ai posé  
17 la question de savoir s'il avait été discuté un  
18 autre montant...

19 R. C'est pas vrai, c'est ça que je vous dis.

20 Q. **[680]** D'accord.

21 R. Il en a jamais été question. Jamais, jamais, jamais  
22 j'ai fait ça.

23 Q. **[681]** Est-ce que monsieur Dupuis, lui, a demandé...

24 R. Non plus.

25 Q. **[682]** ... d'être payé plus?

1 R. Non.

2 Q. **[683]** Tout à l'heure on a discuté... je vous ai  
3 posé la question un peu avant la pause, là, on va  
4 venir en reparler un peu, là, de savoir s'il y  
5 avait d'autres termes à cette entente-là?

6 R. Non.

7 Q. **[684]** Si on va à la pièce qui est à l'onglet 16,  
8 pièce 101P-958.2. On a une discussion entre  
9 monsieur Dupuis et monsieur Ronny Beaulieu. Si on  
10 va à la ligne 22, on voit que Jocelyn Dupuis  
11 indique que :

12 C'est une entente qu'on fait.

13 Il fait référence à, juste avant, le fait qu'il  
14 s'en va et que vous partez aussi. Il dit :

15 Non, c'est une entente qu'on a faite.

16 Bin moi c'est toute mon équipe qui  
17 passe. Faque moi c'est pareil comme si  
18 je serais là, là, tsé avec Richard, y  
19 a pas de problème là.

20 Monsieur Beaulieu qui répond :

21 Ouais, j'sais bin mais...

22 Monsieur Dupuis :

23 Y vont garder, la seule affaire qu'y  
24 vont garder c'est Solim mais je serai pus  
25 au Fonds puis je serais pu à la FTQ comme

1 vice-président.

2 Monsieur Beaulieu :

3 Ah bin. Solim y va garder ça?

4 Jocelyn Dupuis :

5 Y va garder ça mais j'vas te parler  
6 tsé, je peux pas te parler, tsé. Oui,  
7 oui, je comprends. C'est ça j'te dis.  
8 Y va toujours faire des, des...

9 Bla bla bla.

10 Là on a du « inaudible ». Donc, Monsieur  
11 Lavallée, est-ce que cette représentation comme  
12 quoi, dans les termes de la négociation pour votre  
13 départ, il y avait le fait que vous gardiez non  
14 seulement votre poste à la FIPOE mais aussi votre  
15 siège à la SOLIM, non?

16 R. Mais pas dans... avec ce monde-là. C'est Michel  
17 Arsenault qui m'avait dit : « Johnny, tu t'en vas  
18 mais tu resteras à SOLIM. »

19 Q. **[685]** Donc, monsieur Arsenault a servi... a joué un  
20 rôle dans cette négociation-là?

21 R. Non, non, je dis que la discussion a pas eu lieu  
22 avec eux autres, c'est Michel Arsenault qui avait  
23 déjà dit que je garderais mon poste à SOLIM.

24 Q. **[686]** Donc, monsieur Dupuis, dans votre  
25 négociation, a eu l'occasion d'exiger que vous

1           quittiez votre poste à la FTQ Construction, il a  
2           insisté là-dessus. Mais ne s'est pas trouvé  
3           exigeant en même temps que vous partiez de SOLIM?

4           R. Non, il avait pas discuté de ça.

5           Q. **[687]** Il semble suggérer qu'en contre-partie, c'est  
6           son équipe qui rentre?

7           R. Ah! mais ça... je le sais pas, là, moi, si son  
8           équipe... Je souhaitais qu'elle rentre pas mais il  
9           y avait pas d'entente si son équipe rentrait,  
10          voyons!

11          Q. **[688]** Donc, il y a juste départ contre départ? Ce  
12          qu'il semble suggérer ici c'est que vous gardez  
13          SOLIM en échange que son équipe rentre à la FTQ  
14          Construction?

15          R. Bien, non, jamais, jamais, jamais. Jamais il y a eu  
16          de discussion là-dessus.

17          Q. **[689]** Onglet 17, Madame Blanchette, entre monsieur  
18          Dupuis... conversation téléphonique entre monsieur  
19          Dupuis et monsieur Arsenault, qu'on trouve à la  
20          pièce 101P-962.

21          LA PRÉSIDENTE :

22          L'onglet 17, c'est écrit... bien, attendez, là.

23          Moi, j'ai Jocelyn Dupuis et Eugène.

24          Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

25          Oui, exact. Qu'est-ce que j'ai dit?

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Arsenault.

3 R. C'est Eugène Arsenault.

4 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

5 C'est parce que c'est mon cerveau qui a complété  
6 mais, effectivement, j'ai juste Eugène moi aussi.

7 R. Ça doit être Eugène Arsenault.

8 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

9 Sous réserve, Madame la Présidente, c'est possible  
10 que quand la pièce a été produite... sur le  
11 document ça n'apparaît pas mais je me demande si ça  
12 a pas été aussi indiqué en témoignage. Mais, bon,  
13 il y a peut-être une erreur.

14 Q. **[690]** Ligne 32, à la deuxième page. Donc, là quand  
15 il dit à monsieur Eugène qu'il s'est entendu...

16 Tu t'es entendu...

17 Monsieur Eugène dit, pardon, à monsieur Dupuis :

18 Tu t'es entendu avec le bonhomme pis

19 le bonhomme y crisse son camp pis toi

20 tu t'en vas?

21 Pour vous c'est l'entièreté de la transaction?

22 C'est ça.

23 R. Mais qui ça, Eugène?

24 Q. **[691]** Bon, Eugène, je peux pas vous dire qui c'est,  
25 donc pour l'instant c'est le correspondant. Ce que

1 je veux dire c'est que « le bonhomme », à votre  
2 connaissance, est-ce que c'est un surnom qu'on vous  
3 attribuait?

4 R. C'est ce que j'ai entendu dire, bien, moi, on me  
5 l'a jamais dit.

6 Q. **[692]** Si on va à la fin, à la ligne 61, il dit  
7 monsieur Dupuis : « Qu'il vous a accoté au mur en  
8 ostie »?

9 R. M'accoter, je peux pas voir en quoi qu'il m'a  
10 accoté.

11 Q. **[693]** Il semble suggérer qu'il vous a forcé à  
12 accepter cette...

13 R. Je pense pas.

14 Q. **[694]** Non, c'est volontairement, de votre part?

15 R. Oui.

16 Q. **[695]** Comme vous vous dites tout à l'heure, vous  
17 vous êtes sacrifié?

18 R. Oui, mais c'était volontaire, je m'en allais,  
19 c'était décidé que je prenais ma retraite.

20 Q. **[696]** Pièce suivante, onglet 18, 101P-963.2, ligne  
21 28, ça c'est monsieur Dupuis qui parle avec Rénauld  
22 Grondin de l'ami. Monsieur Dupuis qui dit, un petit  
23 peu avant en ce qui vous concerne, là, ils sont en  
24 train de parler de vous :

25 C'est ça, c'est ça. Faque là, ah là y

1 m'a dit, là, que moé, y dit m'a  
2 m'occuper de SOLIM pis euh, SOLIM pis  
3 y dit le reste, y dit, je laisse toute  
4 aller à FIPOE.

5 Comme quoi à cette époque-là il serait sous-entendu  
6 que vous deviez quitter FIPOE, mais que vous  
7 gardiez SOLIM. Monsieur Grondin qui répond : « Je  
8 crée bin, je crée bin, yé payant SOLIM. »

9 R. Il est pas payant, je vous l'ai dit ce matin, je  
10 l'ai dit jeudi, j'avais pas un sou noir sur aucun  
11 comité de SOLIM ou ailleurs.

12 Q. **[697]** Ça c'est officiellement, là, je veux dire  
13 vous aviez pas de rémunération...

14 R. Non.

15 Q. **[698]** ... pour siéger dessus?

16 R. Non.

17 Q. **[699]** C'est ça que je veux dire. En même temps on a  
18 vu avec monsieur le commissaire Lachance ce matin  
19 que du moins en ce qui concerne le FIPOE c'est  
20 payant SOLIM. Parce que, là, la FIPOE glisse son  
21 argent puis il fait un revenu?

22 R. C'est pas... c'est pas de l'argent de... de... que  
23 je reçois c'est de l'argent que la FIPOE investit.  
24 C'est ça que...

25 Q. **[700]** Sauf qu'ultimement vous tirez un avantage du

1 fait d'être, là, non?

2 R. Bien oui, mais je retire pas d'avantages  
3 personnels. La section locale de la FIPOE reçoit  
4 des montants suite à l'investissement qu'elle a  
5 faite chez SOLIM.

6 Q. **[701]** Mais est-ce que vous êtes pas d'accord qu'à  
7 partir du moment où vous quittez la FIPOE, vous  
8 quittez la SOLIM, pardon, ça devient difficile pour  
9 FIPOE de continuer à faire des prêts comme ça?

10 R. Bien elle a quitté depuis quatre ans.

11 Q. **[702]** Est-ce qu'il y en a encore?

12 R. Je sais qu'elle en a, je sais pas si elle en a  
13 encore, mais elle doit en avoir encore. Je suis  
14 plus, là.

15 Q. **[703]** D'accord. Mais est-ce que vous savez s'il y a  
16 des nouveaux projets où il y aurait des prêts  
17 conjoints entre SOLIM et FIPOE?

18 R. Je sais pas.

19 Q. **[704]** Aucune idée?

20 R. Bien non.

21 Q. **[705]** Vous auriez pu rester au courant, vous êtes  
22 quand même resté?

23 R. Vous savez quand tu es malade, comme t'es malade  
24 comme je suis, tu cherches d'autres façons de te  
25 tenir au courant. Tu essaies de travailler ta



1 santé.

2 Q. **[706]** Vous en avez parlé tout à l'heure, je pense  
3 que vous en avez glissé un mot, quand monsieur  
4 Pereira a témoigné à l'effet que... (inaudible)  
5 Madame Blanchette, témoignage de monsieur Pereira  
6 du premier (1<sup>er</sup>) octobre deux mille treize (2013),  
7 page 104. Si on va à la question 241. Ici, juste,  
8 là. Monsieur Pereira nous dit que... il confronte  
9 monsieur Mercure avec les factures et les reçus, il  
10 dit :

11 « T'sais, Ken, quand Yves Ouellette,  
12 son confrère il était secrétaire  
13 financier, on voulait... on le  
14 menaçait s'il vérifiait les livres.  
15 Jean Lavallée, il est pas meilleur.  
16 Jean Lavallée, il a reçu un pot de vin  
17 de cinquante mille (50 000 \$) de  
18 SOLIM. »

19 R. C'est ça que je vous disais.

20 Q. **[707]** Oui?

21 R. J'ai jamais reçu un pot-de-vin de personne, puis  
22 j'ai jamais, jamais, jamais, jamais demandé de  
23 l'argent à personne.

24 Q. **[708]** Donc, vous niez ça aussi?

25 R. Oui, ah, oui, je le nie formellement. Et Gaudreau

1 aussi qui a dit que j'avais demandé deux cent  
2 cinquante mille (250 000), c'est pas vrai. J'ai  
3 jamais demandé un sou à personne. Rendu à mon âge,  
4 je dois être capable de vivre des moyens que j'ai.

5 Q. [709] Donc, tous ces gens-là qui ont...

6 R. Qui ont... qui ont insinué...

7 Q. [710] Oui?

8 R. ... que je demandais de l'argent, c'est faux.

9 Q. [711] D'accord. Donc, ils mentent tous là-dessus?

10 R. Oui.

11 Q. [712] Les élections de deux mille huit (2008), est-  
12 ce vous pouvez m'expliquer un petit peu comment ça  
13 s'est passé?

14 R. Les élections?

15 Q. [713] Les élections qui ont eu lieu quand vous avez  
16 eu votre départ, là, tout à l'heure on a parlé de  
17 la question de savoir s'il y avait eu négociations  
18 pour faire passer...

19 R. Les négociations à la FTQ Construction?

20 Q. [714] ... pour faire passer la gang de monsieur  
21 Dupuis.

22 R. Oui, il y avait la gang à moi et Bernard Girard  
23 puis il y avait la gang à Jocelyn et Yves Mercure.

24 Q. [715] Donc vous, vous vous présentez à ces  
25 élections-là?

1 R. Oui, je me suis présenté comme secrétaire  
2 financier, mais...

3 Q. **[716]** De...

4 R. ... mais...

5 Q. **[717]** ... de la FTQ Construction?

6 R. Non. De... de la FTQ Construction, oui. Mais quand  
7 le vote est arrivé puis j'ai vu que notre équipe  
8 passait pas, je me suis retiré, je me suis pas  
9 présenté.

10 Q. **[718]** J'essaie toujours de comprendre parce que si  
11 j'ai bien compris, au départ, l'entente que vous  
12 avez avec monsieur Dupuis, c'est que chacun d'entre  
13 vous part, quitte son poste puis là...

14 R. Oui.

15 Q. **[719]** ... retraite, fatigue, « Je m'occupe de ma  
16 santé, je pars »...

17 R. Oui, mais...

18 Q. **[720]** Mais là, un mois et demi plus tard, vous vous  
19 représentez?

20 R. Représente à la FTQ Construction. Pour moi, je pars  
21 seulement qu'à... qu'au congrès à l'été, à la  
22 FIPOE, donc il y a une période de temps que je  
23 reste là pour... c'est en novembre, pour un quatre,  
24 cinq mois puis si... si le... le... mon équipe  
25 passait, je restais avec eux autres pour la période

1 de transition au moment où que je me préparais à  
2 partir de la FIPOE et comme secrétaire, mais étant  
3 donné que mon équipe a pas passé, je me suis pas  
4 présenté. Donc, il y a eu un vide, là, à un moment  
5 donné.

6 Q. [721] Je comprends, mais si... parce que moi je me  
7 fie un peu sur les réponses que vous m'avez  
8 données, là, vous m'avez indiqué tout à l'heure,  
9 vous avez indiqué à Madame la commissaire...  
10 monsieur le commissaire, madame la Présidente, que  
11 ça tombait bien parce que dans le fond, il était  
12 temps que vous preniez votre retraite...

13 R. Oui.

14 Q. [722] ... que vous étiez fatigué, que vous vouliez  
15 aller passer à autre chose...

16 R. Oui.

17 Q. [723] ... que tant qu'à faire, vu que de toute  
18 façon votre mandat serait venu à échéance l'année  
19 suivante.

20 Là j'ai de la difficulté à réconcilier  
21 cette explication que vous me donnez avec la notion  
22 que vous vous représentiez pour ce qui finalement,  
23 risque d'être un autre deux ans, là...

24 R. Non, pas un autre deux ans...

25 Q. [724] ... puisque vous êtes parti en juin deux

1 mille dix (2010) de la FIPOE.

2 R. ... ça c'est au mois de novembre puis moi, je  
3 quittais au mois de juin.

4 Q. [725] Deux mille dix (2010).

5 R. Deux mille... deux mille dix (2010).

6 Q. [726] Oui. Donc, c'est au moins un an et demi de  
7 plus.

8 R. Donc, un an et demi, un an et demi. C'est ça. Puis  
9 je restais là jusqu'au moment où je prenais ma  
10 retraite, mais entre temps, vu que c'était mon  
11 équipe, si l'équipe aurait passé, je me présentais  
12 comme secrétaire financier et vu que l'équipe a pas  
13 passé, je me suis pas présenté.

14 Q. [727] Bien c'est-à-dire que vous avez pas été élu,  
15 si je comprends bien?

16 R. Non. J'ai pas... je me suis pas présenté.

17 Q. [728] Parce que les élections pour ce poste-là  
18 avaient lieu à un autre moment?

19 R. Oui, elles étaient... au moment où que Mercure  
20 passait, c'était le premier poste, moi, je me  
21 retirais.

22 Q. [729] Je comprends. Mais si toute votre équipe  
23 était passée, au moment de faire le vote pour le  
24 secrétaire financier, vous auriez posé votre  
25 candidature?

1 R. Si Bernard Girard avait été élu, j'aurais... je me  
2 serais (inaudible).

3 Q. **[730]** Il était pas question que vous soyez  
4 secrétaire financier sous...

5 R. Sous l'autre équipe.

6 Q. **[731]** ... sous la présidence de l'autre équipe?

7 R. Non. Non.

8 Q. **[732]** Pourquoi?

9 R. C'était l'opposition.

10 Q. **[733]** Je comprends, mais en même temps, vous m'avez  
11 fait des grands discours sur le bien des  
12 travailleurs et ce que...

13 R. Bien oui mais c'est... je pouvais pas me présenter  
14 avec l'équipe qui était... qui était contre nous  
15 autres toute la gang, là, l'autre moitié, ça fait  
16 que moi, je me dis: « Je me présente pas là, ils  
17 prendront la finance, ils ont le président, ils ont  
18 le secrétaire général... le directeur général, bien  
19 ils le prendront, ils prendront le reste » mais je  
20 pouvais pas m'en aller là, c'était impossible.

21 Q. **[734]** Pardonnez mon ignorance, mais pourquoi contre  
22 vous autres?

23 R. Bien, c'est comme un gouvernement, un parti  
24 libéral... le parti libéral il est le parti libéral  
25 puis le PQ il est PQ. Moi, je comparais ça à

1           deux... deux équipes, que le meilleur passe ou que  
2           celui qui a le plus de monde, le vote passe mais  
3           pour moi, il me manquait deux votes donc j'ai dit:  
4           « J'ai plus d'affaire là. »

5           Q. **[735]** Mais en dehors, c'est quoi les différences  
6           fondamentales qui existent entre les deux groupes?  
7           Qu'est-ce qui fait que...

8           R. Bien on n'a pas les mêmes idées puis il y a toutes  
9           sortes de... de...

10          Q. **[736]** Avez-vous des exemples, juste comme ça, là,  
11          rapidement?

12          R. Premièrement, au niveau de la présidence, on  
13          n'avait pas d'idées, d'atomes crochus avec lui,  
14          c'était impossible. Au niveau du directeur général,  
15          Richard Goyette, c'était pareil, donc on pouvait  
16          pas... au niveau de certains représentants, ça  
17          aurait pu aller mais c'était impossible de faire  
18          affaire avec Yves Mercure et Richard Goyette.

19          Q. **[737]** Pour quelle raison?

20          R. Bien je vous le dis les raisons, c'est ça que...  
21          que... on pouvait pas s'entendre sur la façon  
22          qu'eux autres travaillaient, c'est ça qui avait  
23          amené le split, ça fait qu'on... je pouvais pas  
24          m'en aller me présenter avec cette gang-là, voyons,  
25          c'était impossible.

1 Q. **[738]** Ça a rien à voir avec la façon dont ils  
2 conduisent justement l'attribution des projets à la  
3 SOLIM et ce genre de choses?

4 R. Bien non, ça a pas d'affaire avec SOLIM du tout.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[739]** Ça a à voir avec quoi?

7 R. Je vous le dis, c'est à cause qu'on était deux...  
8 deux groupes divisés. Le président puis le  
9 secrétaire...

10 Q. **[740]** Mais vous dites que vous aviez des visions  
11 différentes fondamentales, est-ce que je dois  
12 comprendre qu'il y en a qui favorisaient moins les  
13 amis que d'autres?

14 R. Non, c'était pas ça, c'était... avec Richard  
15 Goyette, on pouvait pas d'entendre, c'était un gars  
16 qu'on avait pas les mêmes idées. Il se prenait  
17 peut-être pour un autre.

18 Q. **[741]** L'idée fondamentale, là, quand on est à la  
19 tête d'un regroupement comme celui-là, c'est  
20 d'aider les travailleurs...

21 R. Oui.

22 Q. **[742]** ... et les syndiqués?

23 R. Mais ils avaient... ils avaient leur équipe qu'ils  
24 avaient mise en place.

25 Q. **[743]** Donc, ils devaient vouloir aider les équipes



1 aussi, là, aider les travailleurs. Puis vous  
2 vouliez faire la même chose?

3 R. Oui, mais, nous autres, l'équipe qui a été élue, on  
4 pouvait pas se marier avec eux autres. On a  
5 continué à siéger pareil à l'exécutif puis on a...  
6 pas à l'exécutif, au bureau des gérants d'affaires.  
7 Puis on s'accrochait puis on faisait des  
8 représentations. Mais c'était impossible pour moi  
9 de me présenter là puis... c'était pas ça l'équipe,  
10 c'était l'autre groupe qui avait passé.

11 (15:57:35)

12 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

13 Q. **[744]** On passe à autre chose, là. Mais, avant ça,  
14 je veux faire un suivi là-dessus, moi non plus je  
15 comprends pas. C'est assez facile pour moi de  
16 saisir la différence entre le Parti québécois et le  
17 Parti libéral... enfin, « assez facile »... en tout  
18 cas, sur certains aspects.

19 R. Bon, c'était sur certains aspects qu'on s'entendait  
20 pas.

21 Q. **[745]** Oui, mais alors, lesquels? Parce que là vous  
22 êtes pas...

23 R. Je vous l'ai dit, on s'entendait pas avec le... le  
24 nouveau directeur général qui venait d'être élu,  
25 Richard Goyette puis Yves Mercure. On s'entendait

1 pas. Donc...

2 Q. **[746]** C'est une question d'affinité personnelle?

3 R. Non, c'est de... leur façon de voir les choses puis  
4 de voir comment que ça... qu'ils dirigeraient la  
5 FTQ Construction. On a dit : « Vous avez gagné,  
6 dirigez-la. Puis on va se présenter, nous autres, à  
7 l'exécutif - pas à l'exécutif - au bureau des  
8 gérants d'affaires puis on fera valoir nos points  
9 de vue. »

10 Q. **[747]** Donc, vous avez pas vraiment... vous êtes pas  
11 capable de me dire exactement quelle différence  
12 philosophique existe qui ferait que vous étiez  
13 incapable de vous greffer à l'équipe...

14 R. Il y a du monde qu'on peut pas sentir des fois.

15 Q. **[748]** O.K. Bien, c'est personnel ça?

16 R. Il y en avait dans... Bien, oui, mais ça devient  
17 que c'est pas personnel. Quand tu es pas capable de  
18 discuter avec eux autres. Donc, moi, je préférais  
19 ne pas y aller du tout puis demeurer dans mon local  
20 puis me présenter uniquement au bureau des gérants  
21 d'affaires. Puis les autres représentants qui  
22 étaient dans mon équipe c'était pareil. Quand même  
23 tu leur aurais demandé de se présenter, voyons!

24 Q. **[749]** C'est pas un peu comme madame la présidence  
25 l'a suggéré, simplement le fait que ce groupe-là,

1           ultimement, favorisait pas les mêmes amis que vous?

2           Que votre groupe?

3           R. C'est pas ça. C'est quand tu viens de faire une  
4           bataille comme ça puis que tu t'es présenté en  
5           élection, le len... la même journée, tu dis :  
6           « Bien, là on va travailler ensemble, main dans la  
7           main », puis on se prend par le cou, ça prend un  
8           certain temps avant de... mettre les pieds à la  
9           bonne place.

10          Q. [750] Que les esprits se...

11          R. Oui.

12          Q. [751] La poussière retombe?

13          R. Oui. Là ça fait déjà une secousse, là, que la  
14          poussière est retombée puis ça... apparemment que  
15          ça va mieux.

16          Q. [752] Ces élections-là, est-ce qu'elles vous ont  
17          paru se dérouler de façon légitime?

18          R. Moi, j'ai... j'ai... je peux pas dire que j'ai...  
19          j'ai des preuves comme de quoi que ça a pas été  
20          correct. Pour moi, ça a été une élection qui a été  
21          faite correcte. Il y a peut-être certaines affaires  
22          mais je suis pas au courant.

23          Q. [753] Il y a pas un moment où il y a eu un  
24          incident, où il y a un décompte de votes...

25          R. Oui.

1 Q. [754] Puis on arrivait à cent vingt-deux (122)  
2 délégués puis il y en a un qui avait pas voté?

3 R. Oui. Ça aurait fait une différence d'un vote. Ça  
4 fait qu'ils m'ont demandé de « checker » ça. On a  
5 vérifié puis on a dit : « On créera pas une chicane  
6 pour un vote », ça aurait fait... si on avait  
7 refait un autre vote, ça aurait fait deux votes  
8 pareil, ça fait que... on a arrêté. On a dit... on  
9 a concédé que l'élection était correcte.

10 Q. [755] Malgré le fait que, de toute évidence, il y  
11 avait eu un problème dans la comptabilisation des  
12 votes?

13 R. Un vote.

14 Q. [756] Comment vous faites pour savoir ça? À partir  
15 du moment où il y a un problème avec les...

16 R. On le sait, il avait le bulletin dans sa main.

17 Q. [757] Oui, mais c'est ça lui qui a pas voté?

18 R. Oui. Bon, bien, les autres votes, on le sait, il y  
19 avait le président d'élection qui était là. Ça nous  
20 donnait rien de créer une chicane par rapport à un  
21 vote qui changerait rien. Donc, on a convenu que...  
22 moi, j'acceptais puis l'équipe acceptait que  
23 c'était correct.

24 Q. [758] Ça change rien si on tient pour acquis, vous  
25 en conviendrez, que... il n'y a qu'un seul vote qui

1 a été comptabilisé en trop, comme vous dites. Mais  
2 si le problème qui se pose c'est que tous les votes  
3 sont inventés...

4 R. Il y en avait tellement peu crime qu'on était  
5 convaincus. Puis il y avait un président  
6 d'élection.

7 Q. **[759]** O.K.

8 R. Le président d'élection avait vérifié, puis il y  
9 avait des scrutateurs. On savait qu'il y avait un  
10 vote... à cause que le... C'était un des nôtres à  
11 part de ça qui avait... qui avait eu son bulletin.

12 Q. **[760]** Ce que vous voulez dire c'est que c'est  
13 quelqu'un qui votait, de toute façon, pour votre  
14 équipe?

15 R. Oui.

16 Q. **[761]** Donc, si, vous, vous n'y voyez pas de  
17 problème...

18 R. Bien, non, quand même qu'il aurait voté pour nous  
19 autres ça aurait refait la même chose.

20 Q. **[762]** Je comprends. Mais, en même temps, vous  
21 conviendrez que c'est pas non plus très, très  
22 édifiant de voir un processus comme ça, quelqu'un  
23 soulève un problème...

24 R. C'est pas la première fois que ça... que ça se  
25 produit ça, des fois, qu'il y a un vote de

1 différence... pas de différence mais un vote qui  
2 est pas comptabilisé puis au lieu de recréer toute  
3 une polémique alentour de ça, on... on n'accepte  
4 pas ou on accepte. Moi, je voulais pas faire de  
5 chicane plus qu'il y en avait eu. Il y avait un  
6 vote qui aurait rien changé, donc on a convenu  
7 avec... pas tout seul, avec l'équipe, qu'on  
8 acceptait.

9 Q. **[763]** Il a été suggéré que vous vous étiez présenté  
10 dans deux exécutifs différents, est-ce que c'est  
11 exact ça?

12 R. Pardon?

13 Q. **[764]** Il a été suggéré ou il y a quelqu'un qui a  
14 témoigné à l'effet, je pense que c'est monsieur  
15 Pereira, que votre nom se retrouvait comme candidat  
16 dans deux exécutifs différents?

17 R. Non.

18 Q. **[765]** Non?

19 R. Non, ça peut pas.

20 Q. **[766]** Mais justement c'est ce que j'essaie?

21 R. Je comprends pas comment qu'on peut se présenter  
22 sur deux exécutifs différents.

23 Q. **[767]** Bien vous auriez été candidat pour les deux  
24 équipes c'est ce que je comprends, peut-être à deux  
25 postes différents, mais...

1 R. Mais c'est pour ça que j'ai pas été... j'ai pas été  
2 me présenter avec l'autre équipe, ça tenait pas  
3 debout.

4 Q. [768] Est-ce que vous avez courant... mis au  
5 courant d'irrégularités autres dans le processus  
6 électoral cette fois-là?

7 R. Non.

8 Q. [769] Vous avez suivi la Commission?

9 R. Pas tout le temps, écoutez.

10 Q. [770] Mais sûrement que c'est venu à vos oreilles  
11 qu'il y a eu des éléments d'écoute électronique qui  
12 suggéraient que, par exemple, des pressions avaient  
13 été faites, d'ailleurs je vous signale que dans la  
14 conversation téléphonique qu'on a fait jouer tout à  
15 l'heure entre vous et monsieur Arsenault, si on va,  
16 passons maintenant à la pièce 1248, si on va à la  
17 ligne 100. Là, on est en mars deux mille neuf  
18 (2009) et puis vous vous exprimez sur l'exécutif en  
19 question. On voit :

20 Pis c't'eux autres, c't'eux autres qui  
21 ont fait la résolution pour crisser  
22 Ken Peirera dehors. Puis c't'eux  
23 autres qui ont été élus avec les  
24 pressions de Jocelyn Dupuis pis la  
25 marde qu'y a fait câlisse, puis la,

1                           la, les menaces. Pis eux autres diront  
2                           pas un mot?

3           LA PRÉSIDENTE :

4           Maître Lussiaà-Berdou, je vais vous demander aussi  
5           de mettre la pédale douce sur les...

6           Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

7           Q. [771] Sur les citations.

8           R. Mais je suis pas ce que tu veux dire.

9           Q. [772] Bien en fait ce que je veux dire, je vous  
10           demande s'il y a eu des irrégularités dans le  
11           processus électoral?

12           R. Je pense pas.

13           Q. [773] Puis, là, je vous lis, décrire ça comme des  
14           gens qui ont été élus avec des pressions puis des  
15           menaces?

16           R. Bien oui, mais ça c'est vous leur demanderez, moi  
17           c'est pas moi qui dis ça.

18           Q. [774] Je vous le demande à vous parce que vous êtes  
19           au courant semble-t-il?

20           R. Bien je suis pas au courant de ces pressions-là,  
21           puis ces menaces. Il y a bien des oui-dire dans ça.

22           Q. [775] Non, bien oui, en l'occurrence il y a le  
23           vôtre. Mais ce que je veux dire c'est quelle  
24           information vous avez vous, à ce moment-là, pour  
25           indiquer?



1 R. C'est des ouï-dire qu'il y a eu.

2 Q. [776] À quel sujet?

3 R. Moi j'ai pas eu d'information directe là-dessus.

4 Q. [777] Quel ouï-dire vous avez?

5 R. Qu'il y avait eu des pressions.

6 Q. [778] Des exemples plus précis à donner?

7 R. Qu'il y avait eu des pressions.

8 Q. [779] Est-ce que vous avez des exemples plus  
9 précis?

10 R. Bien des pressions pour qu'un tel vote pour faire  
11 la majorité à l'autre, c'est tout, mais c'est des  
12 ouï-dire.

13 Q. [780] Donc, vous savez pas qui a subi des  
14 pressions...

15 R. Non.

16 Q. [781] ... ou de quelle nature, qui aurait été  
17 menacé?

18 R. Non.

19 Q. [782] Est-ce que vous votre groupe a fait la même  
20 chose?

21 R. Non. Ah, non. Mon groupe a pas menacé personne.

22 Q. [783] Est-ce que votre groupe a offert de l'argent?

23 R. Non plus. Personne.

24 Q. [784] Madame Blanchette, si on va à l'écoute qui  
25 est en pièce déjà, 102P-1015.2, si on va à la ligne

1 54. C'est une conversation entre Jocelyn Dupuis et  
2 un certain Léonard Duguay. On voit au milieu du  
3 paragraphe qui est à 56 : « J'vas leur parler ».

4 Bien en fait juste avant la ligne 54 :

5 Checke-moé bin aller. Tu vas voir  
6 Bernard Girard, j'vas n'en parler de  
7 Bernard Girard, j'vas n'en parler de  
8 Jean Lavallée.

9 LD: H-hm.

10 JD: Ah oui, j'vas en parler d'eux  
11 autres, j'vas leur parler de qu'est-ce  
12 que cé qu'y faisaient. Bin oui mes  
13 dépenses, pis! R'gardez ce que cé que  
14 j'ai faite pour l'industrie de la  
15 construction. Qu'est c'qu'y a faite,  
16 Ken Pereira, qu'est c'qu'y a faite  
17 Bernard Girard. Pourquoi que Bernard  
18 Girard pis Jean Lavallée ont été  
19 rencontrer Rénauld Grondin pour y  
20 offrir qu'y avait pu de problème pis  
21 qu'y paierait son hypothèque pis y  
22 avait pu de problème financier si il  
23 l'appuyait dans l'vote.

24 R. C'est ça que je vous disais tout à l'heure, c'est  
25 complètement faux. J'ai jamais rencontré Grondin,

1           puis lui faire dire, lui dire que je vais payer son  
2           hypothèque. Voyons donc. J'espère que personne  
3           croit ça. Puis j'étais pas avec Bernard Girard  
4           quand j'ai rencontré Grondin. Je l'ai rencontré  
5           pour lui demander de voter pour nous autres.

6           Q. **[785]** Donc, vous avez rencontré monsieur Grondin  
7           pour lui demander de voter?

8           R. Oui, mais pas pour cette façon, pour cette chose-  
9           là. J'essayais, je savais qu'on était corsé dans  
10          des... les votes, puis c'est un local que j'ai fait  
11          beaucoup pour ce local-là, puis je pensais il avait  
12          droit à huit ou neuf délégués, je pensais réussir à  
13          le convaincre de... de voter pour nous autres. Mais  
14          j'ai jamais parlé de... de payer son hypothèque.  
15          Voyons donc. Pensez-vous que je peux payer  
16          l'hypothèque. Puis l'argent qui s'est passé, là,  
17          deux millions (2 M) à peu près qu'on dit que  
18          j'étais prêt à donner. J'ai jamais demandé un sou  
19          noir. C'est pas ma façon de travailler non plus.

20          Q. **[786]** Mais, là, en l'occurrence on vous suggérait  
21          que vous en offriez plus que vous en donniez... que  
22          vous en demandiez?

23          R. Non. J'ai jamais offert à personne quoi que ce  
24          soit. Pas une seule fois.

25          Q. **[787]** Est-ce que par ailleurs tout à l'heure quand

1 vous nous expliquez que vous êtes allé, je vais  
2 vous laisser revenir dessus, puis je paraphrase,  
3 parce que je suis pas trop sûr d'avoir saisi, là,  
4 que suite à... suite à la défaite, vous avez retiré  
5 votre candidature comme poste de secrétaire  
6 financier...

7 R. Hum hum.

8 Q. **[788]** ... et vous êtes allé au local des gérants  
9 d'affaires?

10 R. Non. J'ai pas été à cette soirée-là.

11 Q. **[789]** Non, c'est pas une soirée, ce que je veux  
12 dire, c'est que vous avez dit vous êtes allé aux  
13 gérants d'affaires puis vous avez fait vos  
14 revendications par la suite, là, maintenant que  
15 l'exécutif est élu puis que vous êtes plus dessus.

16 R. Bien j'allais dans les assemblées puis on... on  
17 prenait position sur des sujets, je me rappelle  
18 pas...

19 Q. **[790]** Puis vous faisiez vos revendications?

20 R. Pardon?

21 Q. **[791]** Vous faisiez vos revendications?

22 R. Bien nos revendications, par rapport à l'assemblée  
23 du mois mais l'assemblée des représentants, on  
24 assistait puis... mais on... demandez-moi pas c'est  
25 quoi qu'on revendiquait, là, ça fait quatre ans.

1 Q. **[792]** Monsieur Dupuis dit que vous avez tout essayé  
2 pour ravir l'élection, est-ce que c'est vrai, ça?

3 R. Bien c'est vrai, j'ai essayé de gagner les  
4 élections. Tu t'en vas en élection, tu essaies de  
5 la gagner.

6 Q. **[793]** Vous avez fait tout, tout, tout, tout, tout  
7 pour essayer...

8 R. Bien écoute, j'ai pas fait de menaces, j'ai fait ce  
9 qu'un travailleur doit faire lorsqu'il est en  
10 élections.

11 Q. **[794]** Ça veut dire quoi?

12 R. Bien faire de la cabale puis rencontrer... c'est  
13 pas surtout moi, moi j'ai rencontré Rénald Grondin,  
14 point à la ligne, pour essayer de le convaincre de  
15 voter pour notre équipe. Mais les représentants de  
16 mon équipe se promenaient puis rencontraient les  
17 gens de l'autre équipe puis ils essayaient de les  
18 convaincre de voter pour l'équipe.

19 Q. **[795]** Madame Blanchette, si on peut mettre à  
20 l'écran la pièce 101P-982, la ligne 36. Discussion  
21 entre Éric Boisjoli, vous connaissez monsieur  
22 Boisjoli?

23 R. Oui.

24 Q. **[796]** Et monsieur Dupuis?

25 R. Oui.

1 Q. [797] Monsieur Boisjoli c'est qui?

2 R. C'est le représentant des grutiers.

3 Q. [798] Discussion ici :

4 Euh, euh, je le sais si... si Lavallée  
5 aurait gagné parce que c'est Lavallée  
6 qui est le bouc émissaire là-dedans,  
7 c'est pas lui que... c'est lui qui  
8 dirige puis c'est lui qui... qui...  
9 qui... qui oriente tout ce qui se  
10 passe, là.

11 Je vous signale qu'on est en janvier deux mille  
12 neuf (2009), quelque mois après l'élection.

13 Monsieur Boisjoli est en désaccord: « Non. »

14 Monsieur Dupuis rajoute :

15 La preuve, la preuve...

16 Monsieur Boisjoli :

17 Non, non, non, ça... ça Jocelyn, ça  
18 Jocelyn je peux dire que ça c'est pas  
19 vrai.

20 Monsieur Dupuis qui ajoute :

21 Non bien la preuve pourquoi qu'il a  
22 écrit à, qu'il a rencontré Richard,  
23 puis il dit, Richard, Richard si j'ai  
24 pas le poste à la Commission de la  
25 construction du Québec puis le poste

1                    au Fonds de solidarité, je vais mettre  
2                    le bordel partout puis c'est ça qui  
3                    arrive présentement, donc c'est lui  
4                    qui dirige.

5                    R. Qui ça, moi?

6                    Q. **[799]** Vous.

7                    R. Bien non, c'est impossible. Je pouvais pas diriger,  
8                    j'étais plus là.

9                    Q. **[800]** Vous vous étiez pas organisé un exécutif  
10                    parallèle à celui qui...

11                    R. Bien non, bien non...

12                    Q. **[801]** ... dirigeait la FTQ Construction?

13                    R. J'ai jamais organisé un exécutif parallèle. C'est  
14                    ce que je disais, on allait faire... on allait dans  
15                    les meetings des gérants et agents d'affaires puis  
16                    on prenait des positions mais ils étaient  
17                    majoritaires, on pouvait pas faire ça.

18                    Q. **[802]** Quand vous quittez votre poste à la FTQ  
19                    Construction comme président, est-ce que vous  
20                    quittez aussi vos postes à la CCQ et à la CSST?

21                    R. Oui.

22                    Q. **[803]** C'est automatique?

23                    R. Pas automatique, mais j'avais quitté la CSST ça  
24                    faisait une secousse puis la CCQ, bien c'est un  
25                    automatique, c'est la FTQ qui nomme.

1 Q. **[804]** La FTQ centrale?

2 R. Oui.

3 Q. **[805]** Qui nomme?

4 R. Non, non, pas centrale, la FTQ...

5 Q. **[806]** La FTQ Construction?

6 R. Oui.

7 Q. **[807]** Donc ça doit... ça vient avec votre poste  
8 d'élu ou de vice-président?

9 R. Oui, mais ils ont modifié les statuts, là, c'est  
10 que un... le directeur général secrétaire financier  
11 siège à la F... au Fonds de solidarité puis les  
12 autres comités, bien il y a un comité que c'est  
13 le... le directeur qui siège à la CCQ.

14 Q. **[808]** Monsieur Boisjoli, un peu plus loin dans la  
15 même écoute, là, si on descend... bien en fait,  
16 c'est le paragraphe suivant :

17 Oui, mais c'est des pressions qu'ils  
18 mettent sauf que le côté qu'on a, il y  
19 a du monde qui se rencontre puis il y  
20 a encore du monde qui pousse dans le  
21 même que... regarde, on s'est fait  
22 voler à l'élection puis regarde,  
23 c'est... c'est regarde, ils veulent  
24 avoir réparation de ça.

25 Monsieur Boisjoli était dans votre g... dans votre



1 gang?

2 R. Oui.

3 Q. **[809]** Monsieur Boisjoli semble prétendre qu'il  
4 s'est fait voler l'élection.

5 R. Ah bien ça, je peux pas...

6 Q. **[810]** Que des gens dans son groupe prétendent ça à  
7 tout le moins.

8 R. Bien oui, mais ça...

9 Q. **[811]** Vous, vous partagez pas cette opinion-là?

10 R. Bien je peux pas partager ça, je le sais pas.

11 Q. **[812]** Non, mais est-ce que vous pensez que vous  
12 vous êtes fait voler l'élection?

13 R. Bien quand bien même, là, qu'il pense ça, ça veut  
14 pas dire que c'est la vérité. Peut-être que c'est  
15 vrai, peut-être que c'est pas vrai, je le sais pas.

16 Q. **[813]** Vous ignorez tout de cela?

17 R. J'ai entendu parler, mais ça veut pas dire que je  
18 corrobore ça, ces... ces positions-là. Et après  
19 l'élection, je m'en est pas remêlé des affaires,  
20 j'ai essayé d'être objectif puis travailler pour  
21 faire avancer encore la FTQ Construction, mais  
22 ça... ça a pas marché. Là aujourd'hui, c'est mon...  
23 c'est mon adjoint qui est au bureau, qui est... qui  
24 est à mon bureau, qui est devenu le directeur, qui  
25 est le président de la FTQ Construction. C'est pas

1 moi qui... qui l'a nommé là, là, c'est la FTQ  
2 Construction qui l'a nommé président de la FTQ  
3 Construction.

4 (16:15:12)

5 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

6 Q. **[814]** Sur un sujet totalement différent.

7 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

8 Oui.

9 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

10 Q. **[815]** Vous, vous avez siégé sur le conseil  
11 d'administration de la CCQ pendant un certain  
12 nombre d'années, pendant longtemps?

13 R. Bien, quinze (15) ans.

14 Q. **[816]** Quinze (15) ans. Au même moment, vous étiez  
15 aussi au conseil de la CSST. Vous avez été au  
16 conseil...

17 R. Oui.

18 Q. **[817]** ... en même... au même moment?

19 R. Oui.

20 Q. **[818]** Puis au conseil du Fonds, vous êtes... et  
21 vous êtes président du conseil de la SOLIM.

22 R. Oui.

23 Q. **[819]** Président de la FTQ Construction.

24 R. Oui.

25 Q. **[820]** C'est... c'est par cette présidence-là que ça

1 vous donne accès à toutes ces autres fonctions-là  
2 aussi.

3 R. Pas nécessairement, mais c'est sûr que le  
4 président, il est ex officio des comités, mais  
5 c'était... vu que j'étais le président, on...  
6 j'étais pas le seul. Moi, je siégeais à la CSST  
7 nommé par la FTQ. Là, c'était pas le... la FTQ  
8 Construction qui nommait.

9 Q. **[821]** C'est ça.

10 R. À la CCQ, là c'était la FTQ Construction, je  
11 siégeais là avec Jocelyn Dupuis.

12 Q. **[822]** Mais, toute cette combinaison-là de postes  
13 très importants qu'on donne à la même personne,  
14 là...

15 R. Oui.

16 Q. **[823]** ... est-ce que c'est pas dangereux justement  
17 de donner autant de, entre guillemets, de  
18 « pouvoir » à une seule personne? Et si cette  
19 personne-là est mal entourée - je dis pas que  
20 c'était le cas de vous - est mal entourée, elle  
21 peut peut-être, je dirais, là, par son mauvais  
22 entourage, faire des dommages un peu partout, là.  
23 Parce que, là, vous, là, vous êtes dans le monde de  
24 la construction, vous êtes plus qu'un  
25 incontournable, vous êtes partout.

1 R. Mais, c'est à cause je me suis impliqué, puis dans  
2 le temps, il y en avait peut-être pas tant de monde  
3 que ça qui voulait s'impliquer. J'étais impliqué  
4 puis je travaillais fort, j'ai travaillé fort toute  
5 ma vie, puis j'ai travaillé sur tous les comités.  
6 Puis j'allais là toujours avec le directeur  
7 général. Il a été un temps, c'était Yves Paré. Il a  
8 été un temps, c'était Jocelyn Dupuis, donc je  
9 siégeais sur tous les comités. Puis étant très  
10 actif à la FTQ, bien, on me nommait sur des comités  
11 qui venaient de la FTQ. J'ai siégé aussi au CTC, au  
12 Congrès du travail du Canada, puis c'est Laberge  
13 qui m'a demandé d'aller là.

14 Q. [824] Mais, justement, est-ce que ça n'aurait pas  
15 été plus sage de pas vous mettre partout?

16 R. Bien...

17 Q. [825] Parce que, dans les faits...

18 R. ... le monde voulait que j'aille...

19 Q. [826] ... c'est comme le Saint-Esprit en bout de  
20 piste, là.

21 R. ... il me le demandait, puis je pense que j'étais  
22 beaucoup plus jeune. Je m'impliquais puis je devais  
23 être efficace à cause il aurait pas voulu me nommer  
24 là.

25 Q. [827] Non, je le sais, mais non seulement vous avez

1           été dans bien des endroits en même temps, occuper  
2           des fonctions très importantes, puis vous avez été  
3           là longtemps longtemps.

4           R. Bien oui.

5           Q. **[828]** Est-ce que c'est pas un risque que l'on  
6           prend...

7           R. Peut-être trop longtemps.

8           Q. **[829]** ... ce genre de situation-là?

9           R. Pardon?

10          Q. **[830]** Dans le fond, est-ce que c'est pas un risque  
11          que l'on prend, ce genre de situation-là où on  
12          met... on met quelqu'un dans beaucoup d'endroits  
13          bien importants qui reste longtemps? Est-ce que  
14          c'est pas un risque pour des organisations? Surtout  
15          si, comme je vous dis - je prétends pas que c'était  
16          votre cas - cette personne-là, si elle est mal  
17          entourée, dans les faits, elle a... elle a ses  
18          mains dans bien... dans bien des pots, là.

19          R. Hum, hum.

20          Q. **[831]** Donc, c'est pas mieux, dans les faits,  
21          d'avoir mis un peu de... d'un peu de contrôle.

22          R. Moi...

23          Q. **[832]** Puis surtout de pas vous avoir laissé là  
24          aussi longtemps.

25          R. Moi, avoir connu l'avenir, oui, j'aurais demandé de

1 plus être là, mais on voulait, puis on insistait  
2 pour que je demeure là. J'étais connu, j'étais  
3 actif. C'est sûr que savoir ce qui m'arrive  
4 aujourd'hui, par rapport à ma santé, j'aurais lâché  
5 avant. Si... si... il y a certains comités que  
6 j'aurais laissés. Mais, quand t'es en forme puis tu  
7 vas bien, bien, tu t'impliques, puis tu  
8 t'impliques, puis tu t'impliques.

9 Q. [833] Oui. Là, vous, c'était de votre propre  
10 initiative. Mais, est-ce qu'on peut penser que les  
11 personnes qui vous demandaient de faire tout ceci  
12 auraient peut-être pu se dire « non, on mettra pas  
13 Jean Lavallée partout, il est déjà à bien des  
14 places, là. On peut passer avec une autre  
15 personne » parce que si... cette concentration-là  
16 de pouvoirs sur une aussi longtemps période est  
17 nécessairement accompagnée d'un risque au cas... au  
18 cas où la personne dérape.

19 R. Je vous comprends, mais c'est pas ce qui s'est  
20 passé. On m'a toujours demandé d'y aller puis y  
21 aller puis y aller puis d'être là dans les congrès  
22 de la FTQ puis partout sur tous les postes que j'ai  
23 siégé. Ça fait que j'étais jeune, puis j'avais la  
24 santé pour le faire, donc... Puis, rien que  
25 Laberge, il m'en a fait faire des... des choses. Il

1           disait : « Mon grand, là, tu vas mettre tes grandes  
2           culottes puis vas-y, là, puis viens puis... »

3           Q. **[834]** Au début, là. Moi, je... là on est rendu en  
4           deux mille... dans les années deux mille (2000),  
5           là. En tout respect, vous êtes moins jeune.

6           R. Ah! Oui. Oui, mais, là, après ça, il y en a eu  
7           d'autres. Il y a Henri Massé qui m'a demandé la  
8           même chose. Il y a Michel Arsenault que... que je  
9           connais bien que j'ai siégé avec à plusieurs  
10          comités. Puis on me demandait d'y aller, puis  
11          j'étais en santé, puis... puis j'aimais ça.  
12          J'aimais ça, puis... Si c'était aujourd'hui, ce  
13          serait différent.

14          Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

15          Q. **[835]** Il y en a beaucoup qui vous ont demandé de  
16          rester, si je comprends bien. Mais, est-ce qu'il y  
17          en a aussi qui vous ont demandé de partir?

18          R. En dernier, surtout.

19          Q. **[836]** Avant ça, personne vous a jamais demandé de  
20          partir.

21          R. Non, Monsieur, jamais. C'était l'inverse.

22          Q. **[837]** Donc, c'est pour ça, là, que vous êtes resté  
23          parce que finalement personne voulait se  
24          débarrasser de vous, c'est ça?

25          R. C'est ça. Mais, si on m'avait dit, là, si on était

1           venu me voir puis « on voudrait faire de la relève  
2           puis que tu t'en ailles », j'aurais...

3           Q. **[838]** Vous auriez accepté...

4           R. ... j'aurais accepté.

5           Q. **[839]** ... avec plaisir.

6           R. Oui.

7           Q. **[840]** D'accord. Après le vote de deux mille huit  
8           (2008), votre implication à la FTQ Construction  
9           cesse?

10          R. Bien, elle cesse... j'y vais... j'y vais à cause  
11          qu'il aurait dit que j'essaie de boycotter.  
12          J'allais dans les... dans les meetings de gérants  
13          d'affaires.

14          Q. **[841]** Quand vous dites les meetings de gérants  
15          d'affaires, là, c'est parce que, moi, tout à  
16          l'heure, vous m'avez dit « les assemblées ». Est-ce  
17          que c'est la même chose?

18          R. C'est ça, les assemblées des gérants, mais les  
19          meetings des... des gérants d'affaires, c'est eux  
20          autres qui dirigent après l'exécutif. Il faut  
21          qu'ils aillent chercher les mandats des agents  
22          d'affaires pour que ça devienne officiel.

23          Q. **[842]** Ça c'est la terminologie de l'Inter, si je ne  
24          m'abuse, non?

25          R. Non.



1 Q. **[843]** Gérant d'affaire puis agent d'affaire, est-ce  
2 que c'est...

3 R. Non, nous autres... bien, gérant d'affaires, ça  
4 dépend, des fois on dit gérants, des fois on dit  
5 l'agent d'affaires.

6 Q. **[844]** Et le titre que vous avez, c'est parce que  
7 c'est comme directeur de la FIPOE que vous êtes là?

8 R. C'est... chaque section locale a un nombre de  
9 directeurs... de... qui siègent à... au bureau des  
10 gérants d'affaires.

11 Q. **[845]** Ah! d'accord.

12 R. Donc, moi, j'ai le droit à tant de votes, un autre  
13 a le droit à deux votes. Chaque local a le droit à  
14 deux votes puis... par tranche de cent (100), il me  
15 semble, par la suite à un vote de plus.

16 Q. **[846]** Par tranche de cent (100) membres?

17 R. Cent (100) membres, oui.

18 Q. **[847]** Et vous étiez le seul de la FIPOE qui était  
19 là ou il y avait plusieurs représentants de la  
20 FIPOE?

21 R. On était plusieurs, peut-être une dizaine.

22 Q. **[848]** Parfait. Donc, en ce qui concerne la gestion  
23 de la FTQ Construction et ses relations avec la  
24 centrale, par exemple, notamment. Ce qui était du  
25 ressort de votre poste de président. Ça, ça

1           cesse...

2           R. Ah! oui, oui.

3           Q. **[849]** ... en novembre, novembre deux mille huit  
4           (2008)?

5           R. J'étais plus là.

6           Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

7           Madame Blanchette, peut-être faire jouer la  
8           conversation qui est à l'onglet 3 des écoutes. Par  
9           contre, je vous demanderais d'essayer de suivre sur  
10          le mot à mot et de couper à la ligne 111.

11          LA GREFFIÈRE :

12          Vous la produisez?

13          Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

14          Non.

15          Q. **[850]** Conversation du quinze (15) mars deux mille  
16          neuf (2009) entre vous-même et monsieur Arsenault.

17          Me GÉRALD SOULIÈES :

18          Est-ce que vous pouvez nous donner la cote, s'il  
19          vous plaît?

20          Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

21          Il y a pas de cote. Mais c'est à l'onglet 15. Je la  
22          produis pas. Non, non, vous l'avez pas.

23

24          ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

25

1 Q. **[851]** J'ai pas produit l'écoute, j'aurais des  
2 questions sur le reste un peu plus tard.

3 VOIX NON IDENTIFIÉE :

4 Est-ce qu'elle va nous être remise la partie?

5 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

6 Je vais essayer de vous la remettre, je pense  
7 qu'on a fait préparer des (inaudible).

8 VOIX NON IDENTIFIÉE :

9 Merci beaucoup.

10 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

11 Q. **[852]** De toute façon, ultimement, tout vous sera  
12 remis. Dans cette écoute-là, on voit que monsieur  
13 Arsenault et vous-même discuter. On est... nous  
14 sommes en mars, à la mi-mars deux mille neuf  
15 (2009), vous êtes parti normalement de la FTQ  
16 Construction de votre poste de président depuis  
17 plusieurs mois. Cette conversation-là, on voit au  
18 début qu'il y en a eu une autre le jour précédent  
19 puisque vous vous êtes parlé hier.

20 Moi ce que j'aimerais comprendre c'est,  
21 est-ce que vous êtes parti ou vous êtes pas parti?

22 R. On est parti, je suis parti...

23 Q. **[853]** Parce que là, ce que je vois là...

24 R. Je suis parti comme président de la FTQ

25 Construction, mais comme je vous expliquais, comme

1 FIPOE on est toujours là, je fais partie de la  
2 délégation de la FIPOE. Michel m'appelle, je me  
3 rappelle pas pour quel problème qui existait, puis  
4 c'est ça que je vous disais, j'essaie de régler des  
5 choses, j'essaie pas d'empirer les affaires,  
6 j'essaie de régler, puis organiser ça pour qu'il y  
7 ait des consensus pour pas que ça se chicane. C'est  
8 ça la discussion. Je suis toujours là, à la FTQ  
9 Construction, mais pas comme président, comme  
10 gérant d'affaires, responsable, délégué de la FTQ  
11 Construction. Et j'ai quitté toutes les fonctions  
12 quand j'ai pris ma retraite au mois de juin deux  
13 mille dix (2010).

14 Q. **[854]** Mais vous conviendrez comme moi  
15 qu'officiellement c'est le cas de ce qu'on peut  
16 voir là, vous êtes encore extrêmement actif?

17 R. Mais si je...

18 Q. **[855]** Monsieur Arsenault...

19 R. ... si je suis pas actif, on va m'accuser de  
20 vouloir boycotter, c'est ça je vous ai dit tout à  
21 l'heure, j'allais siéger au comité des... au bureau  
22 des gérants d'affaires pour prendre des positions  
23 sur des sujets. Mais c'est sûr que si j'étais  
24 arrêté d'y aller, il aurait dit la FIPOE boycotte  
25 la FTQ Construction. Mais j'ai siégé sur des

1 comités. Puis quand Michel me demandait : « Essaie  
2 donc de régler ça. » Bien c'est sûr qu'étant le  
3 gérant d'affaires des électriciens, j'avais de  
4 l'influence sur certains puis j'essayais de  
5 corriger des situations mais j'essayais pas  
6 d'empirer la situation.

7 Q. **[856]** Mais monsieur Arsenault, lui, il compte sur  
8 vous?

9 R. Bien c'est sûr.

10 Q. **[857]** Il a besoin de vous?

11 R. Oui.

12 Q. **[858]** C'est à vous qu'il s'adresse pour régler le  
13 problème?

14 R. Oui.

15 Q. **[859]** Je sais pas si Madame la Présidente, je vois  
16 qu'il est quatre heures trente-trois (4h33)...

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Est-ce que vous avez fini sur ce sujet-là?

19 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

20 Il reste une écoute, je pense, sur ce sujet-là  
21 précis, sinon, effectivement, on passe à autre  
22 chose. Je peux toujours, effectivement, peut-  
23 être...

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Oui, peut-être compléter le sujet.

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

2 À l'onglet 4, Madame Blanchette. Oui, celle-là je  
3 la produis tout de suite.

4

5 113P-1249.1 : Écoute électronique 08-0459-4319  
6 du 7 avril 2009

7

8 113P-1249.2 : Transcription de l'écoute  
9 électronique 08-0459-4319 du 7  
10 avril 2009

11

12 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

13

14 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

15 Q. **[860]** Deux semaines plus tard, le sept (7) avril,  
16 encore une fois, vous avez des... des discussions  
17 avec Michel Arsenault pour la gestion de certains  
18 problèmes. Vous comptez sur lui pour vous aider et  
19 il compte sur vous pour l'aider.

20 R. Bien oui, il veut... j'essaie de... de régler des  
21 problèmes, j'essaie de faire des... des consensus.  
22 C'est mon but de... de ramener la situation à une  
23 situation normale.

24 Q. **[861]** Est-ce que vous voudriez que les choses  
25 changent vraiment? Je veux dire, vous êtes parti

1 officiellement de votre poste, mais vous continuez  
2 à...

3 R. Bien, je continue à militer à la FTQ Construction  
4 comme gérant d'affaires.

5 Q. **[862]** Mais, en même temps, vous continuez à gérer  
6 des problèmes qui étaient...

7 R. Bien, c'est certain que...

8 Q. **[863]** ... de votre ressort peut-être de président.

9 R. ... quand que le président de la FTQ pense que le  
10 président de la FTQ... l'ancien président peut  
11 aider à régler une situation à cause... C'est  
12 pas... c'est pas à cause je suis plus président  
13 que... que je demeure pas avec mes quarante (40)  
14 années d'expérience en arrière de moi puis je  
15 connais le monde. C'est pour ça qu'on m'appelle,  
16 puis j'essaie de régler des... des situations ou  
17 des problèmes.

18 Q. **[864]** Vous restez incontournable.

19 R. J'imagine.

20 (16:37:42)

21 LA PRÉSIDENTE:

22 Q. **[865]** Puis vos quarante (40) ans d'expérience, vous  
23 nous avez dit tantôt que jamais jamais vous avez  
24 mis de pression sur personne.

25 R. Non.

1 Q. **[866]** Alors, comment réconcilier cette phrase à la  
2 ligne 106 quand vous dites à Michel Arsenault :

3 Maudit, essaie de mettre de la  
4 pression un peu, quitte que tu le  
5 voies avant.

6 R. Je sais pas qui que... qu'il fallait voir, mais  
7 Michel m'appelait pour qu'on essaie de régler un  
8 problème qui existait sur la Cote-Nord. Bon. Bien,  
9 là, je me rappelle pas si c'est au sujet de Rambo  
10 ou un autre, mais j'ai dit : « Je vais essayer de  
11 le régler » et on met de la pression un peu, mais  
12 c'est pas y donner des coups de poings sur la  
13 gueule, là, c'est... c'est d'essayer de discuter  
14 avec lui. Mais je sais pas c'était quoi les  
15 problèmes, là. C'est pas d'hier, ça.

16 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

17 Q. **[867]** Quand monsieur Arsenault à la ligne 11 vous  
18 dit à vous :

19 Ça fait que je m'en vais dîner avec  
20 Tony, là.

21 Juste par curiosité, c'est de monsieur Accurso  
22 qu'il s'agit?

23 R. Ah! Je le sais pas.

24 Q. **[868]** Vous êtes pas sûr.

25 R. Je sais pas pourquoi.



1 Q. **[869]** Vous aviez d'autres amis Tony en commun, vous  
2 et monsieur Arsenault?

3 R. Ah! C'est Tony... j'imagine, c'est Tony Accurso,  
4 mais je suis pas au courant de... de quel sujet.

5 Q. **[870]** Ah! Non, non, non. C'était pas ma question.  
6 C'était juste pour savoir...

7 R. Ah!

8 Q. **[871]** ... si le Tony, quand il vous parle de Tony à  
9 vous, il parle de monsieur Accurso?

10 R. Oui.

11 Q. **[872]** Moi, j'ai terminé, Madame la Présidente, pour  
12 aujourd'hui.

13 LA PRÉSIDENTE:

14 Ça va. À demain.

15

16 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

17

18

1 SERMENT

2

3 Nous, soussignés, JEAN LAROSE et DANIELLE BERGERON,  
4 sténographes officiels, certifions que les pages  
5 qui précèdent sont et contiennent la transcription  
6 fidèle et exacte de l'enregistrement numérique, le  
7 tout hors de notre contrôle et au meilleur de la  
8 qualité dudit enregistrement.

9

10 Le tout conformément à la Loi.

11

12 Et nous avons signé,

13

14

15

16 \_\_\_\_\_  
Jean Larose (Tableau #254493-8)

17 Sténographe officiel

18

19

20

21 \_\_\_\_\_  
Danielle Bergeron (Tableau #289077-1)

22 Sténographe officielle